

EUROBIO SCIENTIFIC
Société anonyme au capital de 3.279.638,72 euros
Siège social : 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtaboeuf, 91953 Les Ulis
414 488 171 RCS Evry

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023

EUROBIO SCIENTIFIC
Société anonyme au capital de 3.279.638,72 euros
Siège social : 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtaboeuf, 91953 Les Ulis
414 488 171 RCS Evry

RAPPORT DE GESTION
COMPRENANT LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle en application des statuts et de la loi pour vous rendre compte de l'activité d'Eurobio Scientific (ci-après la « **Société** ») et du groupe qu'elle constitue avec ses filiales, directes et indirectes, détenues en totalité, la société de droit français Capforce Plus, les sociétés de droit belge Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma) et Biomedical Diagnostics MV, les sociétés de droit britannique Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) et Personal Diagnostics Ltd, les sociétés de droit américain Capforce USA, Genbio Inc. et Genbio R&D Inc., les sociétés de droit suisse Eurobio Scientific Switzerland AG et TECOMedical AG, la société de droit néerlandais Genome Diagnostics BV (et ses filiales de droit néerlandais Genome Product, et américain GenDx Product) et la société de droit italien Diagnostic International Distribution SPA (ci-après ensemble les « **Filiales** »), au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés du groupe constitué par la Société, ses Filiales au cours dudit exercice.

L'ensemble constitué par la Société et ses Filiales est dénommé ci-après le « **Groupe** ».

Les états financiers du Groupe présentés au 31 décembre 2023 présentent donc en intégration globale les comptes de la Société et de ses Filiales.

Les convocations prescrites par la loi vous seront régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur seront tenus à votre disposition dans les délais impartis.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 -	Activité de la Société et de ses Filiales et évolution des affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023	4
1.1	PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023.	4
1.2	SITUATION DE L'ACTIVITE ET ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES	7
1.3	Résultats de l'activité, progrès réalisés et difficultés rencontrées	8
1.3.1	Résultats économiques et financiers de l'ensemble consolidé	8
1.3.2	Résultats économiques et financiers annuels de la Société juridique Eurobio Scientific SA et proposition d'affectation du résultat	10
1.4	Activité en matière de recherche et développement et de production	11
1.5	Activités polluantes ou à risque	11
1.6	Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée et gestion des risques financiers	12
1.7	Événements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport	18
1.8	Évolution prévisible et perspectives d'avenir	18
CHAPITRE 2 -	Filiales et participations	19
2.1	Activités des filiales de la Société	20
2.2	Prise de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège social en France ou prise du contrôle de telles sociétés	23
2.3	Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées	23
CHAPITRE 3 -	Informations sur les délais de paiement	24
CHAPITRE 4 -	Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	25
CHAPITRE 5 -	Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	26
CHAPITRE 6 -	Répartition du capital et actions d'autocontrôle	27
6.1	Evolution de la répartition du capital au cours du dernier exercice	27
6.2	Franchissement de seuils légaux	27
6.3	Actionnariat salarié	27
6.4	Informations relatives à l'autocontrôle	28
CHAPITRE 7 -	Rapport sur le gouvernement d'entreprise	30
7.1	Composition du conseil d'administration et de la direction générale	30
7.2	Rapport sur les délégations en matière d'augmentation de capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023	40
7.3	Conventions conclues avec les mandataires sociaux	44
CHAPITRE 8 -	Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres	45
CHAPITRE 9 -	Remunerations et avantages attribués aux mandataires sociaux et participations au capital	46
9.1	Rémunérations et avantages attribués aux mandataires sociaux	46
9.2	Participation au capital des mandataires sociaux	48
CHAPITRE 10 -	Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions et sur les attributions gratuites d'actions	50
10.1	Options de souscription ou d'achat d'actions	50
10.2	Attributions gratuites d'actions	50
CHAPITRE 11 -	Mandats des commissaires aux comptes	52
11.1	Commissaires aux comptes	52
11.2	Commissaires aux comptes ayant démissionné, ayant été écarté ou n'ayant pas été renouvelés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023	52
CHAPITRE 12 -	Liste des conventions réglementées et des conventions courantes	53
12.1	Nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2023	53
12.2	Nouvelles conventions réglementées conclues depuis la clôture de l'exercice 2023	54

12.3 Conventions réglementées approuvées par l'assemblée générale des actionnaires, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2023	54
12.4 Cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers.....	56
12.5 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société et une filiale, hors conventions courantes	56
CHAPITRE 13 - Informations diverses.....	57

CHAPITRE 1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES ET EVOLUTION DES AFFAIRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application des articles L.232-1 II et R.225-102 du Code de commerce.

1.1 PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Le Groupe Eurobio Scientific continue d'être un acteur français important, leader dans le domaine du diagnostic *in vitro* et des sciences de la vie. Il fournit aux laboratoires de diagnostic hospitaliers et privés des instruments et des réactifs permettant d'effectuer des analyses médicales prescrites par les médecins. Dans le cadre des sciences de la vie, Eurobio Scientific fournit aux laboratoires de recherche des groupes pharmaceutiques, des sociétés de biotechnologie et des institutions publiques des produits nécessaires à la réalisation de leurs programmes de R&D, en particulier des anticorps dont elle assure le développement et la fabrication. Dans le domaine thérapeutique, le Groupe est propriétaire de molécules issues de sa propre recherche, et dont les développements cliniques ont été confiés au groupe pharmaceutique Allergan et à la société de biotechnologie Felicitex.

Avec 300 collaborateurs au 31 décembre 2023, le Groupe est localisé dans le sud de la région parisienne, aux Ulis (équipe siège, marketing, vente, administration, R&D, production et logistique), ainsi qu'à Anvers (Belgique), San-Diego (Californie), Chicago (Illinois), Dorking (Royaume Uni), Sissach (Suisse), Rheinbach et Bünde (Allemagne), Utrecht (Pays-Bas), et depuis 2023, Milan (Italie)

Diagnostic in vitro

Eurobio Scientific s'est spécialisé sur les tests de diagnostic à forte valeur ajoutée, c'est à dire :

- offrant une meilleure précision ou une meilleure vitesse de réalisation, en utilisant des technologies récentes issues des progrès réalisés, entre autres, en biologie moléculaire, ou
- relatifs à des maladies complexes comme les cancers.

L'offre produits d'Eurobio Scientific couvre un large panel de pathologies dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses, des maladies auto-immunes, des cancers, et du contrôle qualité. Cette offre inclut également la mise à disposition des équipements nécessaires pour effectuer les tests, leur intégration dans le laboratoire de biologie, leur maintenance, et une assistance technique.

Les réactifs d'analyse sont développés en interne ou par des tiers. Les instruments sont toujours fabriqués par des tiers et vendus dans le cadre d'accords de distribution généralement exclusifs. Les instruments mis à disposition sont généralement acquis en crédit-bail, sauf pendant la pandémie COVID-19 où les laboratoires ont plutôt préféré les acquérir.

Dans le domaine de la transplantation, Eurobio Scientific est le leader en France des tests du HLA (Human Leucocyte Antigen - antigènes des leucocytes humains) qui permettent d'évaluer la compatibilité entre donneurs et receveurs dans le cadre de greffes d'organes et de moelle, ainsi que dans le suivi de ces transplantations.

L'acquisition de GenDx en octobre 2022 a permis d'ajouter au portefeuille d'Eurobio Scientific une gamme de produits 100% propriétaires, parmi les plus performants dans le domaine du diagnostic HLA. Elle compense progressivement l'arrêt fin 2022 de l'accord de distribution avec One Lambda, filiale du groupe américain Thermo-Fischer Scientific. Le contrat avec One Lambda et pour lequel

Eurobio Scientific continue d'honorer les appels d'offres en cours jusqu'à leur expiration progressive en 2026.

En parallèle de son activité diagnostic HLA, Eurobio Scientific produit et commercialise également des milieux de transport et de préservation des greffons de cornée. Ces milieux ont été développés spécifiquement pour les marchés français et européens. La société a soumis son dossier pour marquage CE à l'organisme notifié qui est toujours en cours de traitement.

Eurobio Scientific est également, depuis trois ans, un acteur majeur dans le domaine des maladies infectieuses, en particulier pour le diagnostic du virus SARS CoV-2 responsable de l'épidémie de COVID-19. Dès fin février 2020, la société était en effet un des rares acteurs du secteur à disposer d'un test PCR marqué CE, celui de son partenaire coréen Seegene. De plus, le 25 mars 2020, Eurobio Scientific était la première société française à proposer son propre test PCR marqué CE, développé et fabriqué en France. Au fur et à mesure de l'extension de l'épidémie, la Société a mis en place rapidement une offre spécifique d'instruments et de tests PCR, sérologiques et antigéniques, doublée d'un accompagnement fort de ses clients.

Le groupe développe et fabrique ainsi en direct sa propre gamme EurobioPlex, des tests de biologie moléculaire pour certaines maladies infectieuses (Covid-19, mais également Hépatite Delta, virus Zika, Dengue, etc...), ainsi que Tétanos Quick Stick®, test rapide utilisé en service d'urgence ou en pharmacie pour l'évaluation du statut vaccinal ou de la protection immunitaire des patients contre le tétanos.

La détection du COVID est désormais intégrée dans les panels respiratoires multiplex, et notamment les panels respiratoires de syndrome grippal.

Au total, le chiffre d'affaires généré par les produits en propre représente 30% des ventes sur l'exercice 2023, en augmentation de 12 points versus 2022.

Sciences de la vie

Eurobio Scientific développe et commercialise un ensemble de produits, incluant des instruments, des milieux de préservation et de culture, des anticorps, ainsi que des réactifs, destinés aux laboratoires de recherche, en particulier auprès d'organismes publics, de sociétés de biotechnologie et de l'industrie pharmaceutique. Eurobio Scientific commercialise notamment des milieux de culture cellulaire fabriqués dans sa propre unité de production des Ulis, des réactifs de biologie moléculaire ainsi que des anticorps propriétaires, et propose un service de production à façon pour les industriels du secteur.

Les ventes de ces produits en propre représentent environ 8% du chiffre d'affaires « Sciences de la Vie ».

Développements en cours

Au 31 décembre 2023, Eurobio Scientific développe principalement les produits suivants :

- EBX (Eurobioplex), une gamme de tests moléculaires multiplexes dans les maladies infectieuses. Eurobio Scientific a déjà développé dans cette famille des tests relatifs à un certain nombre de maladies infectieuses (Covid-19, Hépatite Delta, virus Zika, Dengue, etc...). D'autres tests couvrant d'autres indications sont actuellement en cours de développement.

- TRANSPLANTATION. Une gamme de tests génétiques permettant de vérifier la compatibilité génotypique entre un donneur et un receveur dans le cadre d'une préparation de transplantation.
- TRANSPLANTATION DE CORNEE. Eurobio Scientific développe un nouveau milieu synthétique de transport et de préservation de cornée, CorneaSyn™.

Activité thérapeutique

Dans le domaine thérapeutique, l'activité se poursuit directement et indirectement, Eurobio Scientific ayant confié le développement préclinique et clinique de molécules qu'elle a développé à des tiers.

- Le laboratoire pharmaceutique Allergan est en charge de ce développement sur les molécules issues de sa collaboration avec Eurobio Scientific, qui est éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès de ces développements, et des redevances si ces molécules sont commercialisées.
- Eurobio Scientific avait également développé en propre une famille de molécules ciblant l'enzyme Dyrk. Un accord de licence sur ces molécules a été signé avec la société de biotechnologie américaine FeliciteX pour le domaine du cancer. Les termes de cet accord prévoient qu'Eurobio Scientific sera éligible à recevoir un paiement forfaitaire annuel, des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès du développement d'un nouveau traitement basé sur cette famille de molécules, et des redevances si ces traitements sont commercialisés.
- A la suite de l'acquisition de la société Dendritics, Eurobio Scientific détient une technologie propriétaire permettant de fabriquer des anticorps humains. Dans le cadre d'un accord de collaboration avec les Hospices Civils de Lyon, la société mène un programme d'identification d'anticorps neutralisants qu'elle a fabriqué et qui pourraient avoir une utilité thérapeutique.

Portefeuille de produits au 31 décembre 2023

Le tableau ci-après résume l'ensemble du portefeuille de produits en cours de développement et commercialisés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Droits sur développements thérapeutiques réalisés par des tiers		
ALLERGAN	Ophthalmologie, douleur, neurodégénérescence	2 molécules en début de phases cliniques
FELICITEX	Cancer	Famille de molécules en préclinique
Développements propriétaires Infectieux		
EUROBIOPLEX	Gamme de tests de biologie moléculaire multiplex en maladies infectieuses	Marquages CE en cours
ANTICORPS	Anticorps humains spécifiques	Etudes d'évaluation
Développements propriétaires Cornée		
CORNEA SYN & CORNEA TRANS	Milieus synthétiques de transport et conservation de greffons de cornée	Etudes Cliniques et de performances en cours
Développement en consortium diagnostic		
TEDAC (bpi France PISI)	Test compagnon traitements enzymatiques anti-cancer Erytech	Etudes de biomarqueurs

Commercialisation Diagnostic			
Propriétaire	Allomap (licence exclusive Europe)	Suivi transplantations cardiaques	Marqué CE, 510K US, ISHLT Laboratoire central opérationnel Etude PRME en cours
	TQS	Test rapide immunité tétanos	Monde
	Biodiag	Dépistage des Mycoplasmes urogénitaux	Monde
	EBX	Gamme de tests de biologie moléculaire multiplex en maladies infectieuses	Marqué CE, Monde
	HLA	Transplantation	Fr, Be, Ch
	Divers	Microbiologie, immuno-analyse, contrôle qualité	Fr, Be, Ch, GB, D, Au
	Divers	Maladies infectieuses, autoimmunité, biomarqueurs	Fr, , Ch, GB, D, Au
	ImmunoDOT, ImmunoWELL, ImmunoFLOW (Genbio)	Maladies infectieuses, autoimmunité.	Monde
Commercialisation Recherche en sciences de la vie			
	TransCellIN	Vecteurs de transfection	Monde
	Gamme DENDRITICS	Anticorps humains et humanisés	Monde
	Milieu de culture	Sérum de veau fœtal	Monde
	Productions à façon	Divers R&D	Sanofi, Servier,....
	Divers	Immunologie, imagerie, anatomopathologie, biologie moléculaire	Fr
Commercialisation Cornée			
	CORNEA MAX JET PREP OrganoCulture	Système de transport et de conservation des greffons de cornées à chaud	PTA (Produits thérapeutiques Annexes), Marquage CE en cours
	I-GLIDE (licence exclusive mondiale)	Système de transport de cornée lamellaire	Brevets EU, USA
	CORNEA-COLD	Milieu de transport et de conservation de greffons de cornées à froid	Marqué CE, 510K US

1.2 SITUATION DE L'ACTIVITE ET ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Les principales activités d'Eurobio Scientific en 2023 sont décrites ci-après.

Développement et mise sur le marché de tests propriétaires

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Eurobio Scientific a continué de déployer de nouveaux tests de diagnostic et de suivi des maladies infectieuses. Quelques éléments clés :

En Mai 2023, Le Groupe a annoncé avoir reçu les marquages CE IVDR, lui permettant de commercialiser 3 premiers tests PCR de sa gamme EurobioPlex en tant que dispositifs médicaux de diagnostic in-vitro de classe C, nécessitant une expertise en diagnostic moléculaire de maladies infectieuses.

En Octobre 2023, le Groupe a annoncé le lancement, par sa filiale GenDx, de son nouveau produit NGS-Turbo, conçu pour le typage HLA basé sur les appareils de séquençage d'Oxford Nanopore Technologies, pour une utilisation en recherche (RUO). NGS-Turbo représente une avancée significative dans le domaine du typage HLA, offrant une rapidité et une efficacité inégalées dans un domaine où le temps est compté.

Accords de distribution

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a continué de renforcer son catalogue de produits, qui compte déjà parmi les plus complets du marché, et ainsi consolider sa présence en biologie délocalisée, avec :

- la conclusion d'un contrat de distribution exclusive avec la firme coréenne SD Biosensor ainsi que le lancement de la gamme Vircell dans le domaine de la sérologie infectieuse;

- la signature nouvelle de distribution avec Q-Linea pour la Belgique, la Hollande et le Luxembourg, en extension de l'accord signé en France en 2022 afin de renforcer la gamme de diagnostic rapide et fiable des infections.

Par ailleurs, Eurobio a formellement renouvelé son accord de distribution avec Seegene au cours du premier trimestre 2024 pour une durée de 3 ans.

Activité de recherche et développement

Dans le cadre de l'accord de licence exclusif pour le développement, la fabrication et la commercialisation d'un nouveau test relatif à une nouvelle méthode de sélection de spermatozoïdes, notamment pour la procréation médicalement assistée (« PMA »), un prototype a été finalisé et passera en étude en 2024.

Croissance externe

Le 5 juillet 2023, suite à l'approbation des autorités italiennes de la concurrence, Eurobio Scientific a réalisé l'acquisition de 100% du capital de Diagnostic International Distribution SPA ("DID"), société basée à Milan et spécialisée dans la distribution de tests de diagnostic in vitro sur tout le territoire italien. Cette opération a ouvert au Groupe les portes du marché italien, 3^{ème} marché du diagnostic en Europe. Le chiffre d'affaires cœur d'activité de DID (hors COVID) s'élevait à 10 M€ en 2022 et la société compte 27 salariés à la date d'acquisition.

1.3 RESULTATS DE L'ACTIVITE, PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

1.3.1 RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2023

en M€	2023 consolidé	2022 consolidé	Variation
Chiffre d'affaires	130,0	152,6	-17%
Subventions de R&D et CIR	0,6	0,3	-
Total des produits d'exploitation	130,6	152,9	-15%
Coût d'achat des marchandises	(68,8)	(81,7)	-16%
Marge brute opérationnelle	61,9	71,2	-13%
Reprise du stock alloué au PPA	(4,4)		
Marge brute ¹	57,5	71,2	-19%
Dépenses de recherche et développement	(5,9)	(3,5)	+70%
Frais marketing et commerciaux	(19,2)	(19,6)	-2%
Frais généraux et administratifs	(14,3)	(11,4)	+25%
EBITDA ajusté ²	27,3	40,5	-33%
Amortissement des actifs incorporels issus du PPA	(4,5)	(3,0)	+53%
Amortissement des écarts d'acquisition	(3,4)	(3,0)	+15%

¹ Inclus en 2023 la valeur du stock alloué au PPA (4,4 M€) au moment de l'acquisition de GenDx et vendu depuis – non récurrent.

² Ajusté de la valeur du stock alloué au PPA (4,4 M€) au moment de l'acquisition de GenDx et vendu depuis – non récurrent.

Résultat opérationnel	10,1	30,8	
Résultat opérationnel ajusté ⁵	22,5	36,8	-39%
Résultat financier	(1,7)	(0,5)	-
Résultat exceptionnel	(1,4)	(0,7)	-
Impôts	(2,2)	(4,7)	-
Résultat net	4,8	24,9	-81%
Trésorerie	89,0	85,9	
Dette financière hors crédit-bail	94,5	108,0	
Capitaux propres	175,0	172,7	

Commentaires sur les résultats annuels 2023

Croissance de 33% du cœur d'activité et progression de la part des produits propriétaires

Eurobio Scientific enregistre sur l'exercice 2023 un chiffre d'affaires de 130,0 M€, entièrement lié à son cœur d'activité, les activités COVID étant désormais intégrées dans les panels respiratoires multiplex, et notamment les panels respiratoires de syndrome grippal. Ceux-ci représentent globalement un chiffre d'affaires d'environ 6 M€ sur l'année.

Hors effets de périmètres liés aux acquisitions et éléments non récurrents, la croissance proforma sur le cœur d'activité est de +12%.

L'intégration de GenDx sur une année pleine a notamment permis une forte progression de la part des produits propriétaires en 2023, à 30% du chiffre d'affaires, à comparer à 18% sur l'exercice 2022.

Autre effet de l'intégration de GenDx, combinée aux autres acquisitions réalisées dont les plus récentes sont BMD (Belgique, 2022) et DID (Italie, 2023) : la part des ventes à l'international est passée de 25% du cœur d'activité en 2022 à 38% en 2023.

Le taux de marge brute opérationnelle, avant l'effet non récurrent de la vente des stocks de GenDx alloués dans le cadre du PPA (allocation du prix d'acquisition), progresse à 47,6% en 2023, à comparer à 46,7% l'an passé.

Bonne résistance des résultats dans un contexte de renforcement de la R&D et d'inflation

L'intégration des activités de développement de GenDx a permis de constituer une équipe de pointe en matière de biologie moléculaire et de bio-informatique, avec pour effet des dépenses de R&D en progression de 70%, à 5,9 M€. Les frais marketing et commerciaux restent stables (-2%) à 19,2 M€ et les frais généraux et administratifs progressent de 25%, principalement sous l'effet de l'intégration de GenDx et BMD en année pleine et de DID à compter du 3 Juillet 2023.

Ainsi, l'EBITDA ajusté des effets de l'allocation des stocks dans le PPA s'élève à 27,3 M€ (21% du CA), en recul de 33% par rapport à l'année 2022 qui intégrait une part d'activité COVID encore très significative.

⁵ Ajusté (i) de la valeur du stock alloué au PPA, (ii) des amortissements des actifs incorporels issus du PPA et (iii) des amortissements liés aux écarts d'acquisition

Le résultat opérationnel ajusté des effets du PPA et de l'amortissement des écarts d'acquisition ressort à 22,5 M€, en retrait de 39% par rapport à l'an passé.

Avec une dette financière liée aux emprunts permettant de financer la croissance externe, et une trésorerie rémunérée à un taux d'intérêt plus faible que le taux de la dette, le résultat financier est négatif à -1,7 M€.

Le résultat exceptionnel de -1,4 M€ est principalement lié à des dépréciations sur des éléments de bilan issus de GenDx.

Le résultat net 2023 ressort ainsi à 4,8 M€.

Free cash-flow de 26,4 millions d'euros

Avec une capacité d'autofinancement de 18,4 M€ combinée à une baisse du BFR de 8,4 M€ essentiellement liée à l'arrêt de l'activité COVID, Eurobio Scientific génère sur l'année 2023 un cash-flow opérationnel de 26,8 M€ (43,1 M€ en 2022).

Les cash-flows liés aux opérations d'investissement comprennent -2,2 M€ d'acquisition nette d'immobilisation, et -4,5M€ lié à l'entrée de DID dans le périmètre de consolidation. Ces flux sont en grande partie compensés par le remboursement des dépôts de garantie qui avaient été effectués dans le cadre d'opérations de change pour 6,3M€. Ainsi avec un flux net lié aux investissements de -0,3 M€, il en résulte en un Free cash-flow de 26,4 M€.

A fin décembre 2023, Eurobio Scientific dispose d'une trésorerie de 89 M€, pour une dette financière (hors crédit-bail) de 94,5 M€, soit une dette financière nette de 5,5 M€, contre 22 M€ un an plus tôt.

1.3.2 RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS ANNUELS DE LA SOCIETE JURIDIQUE EUROBIO SCIENTIFIC SA ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Au cours de l'exercice 2023, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 82,3 millions d'euros contre 128,1 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

Le gain d'exploitation de l'exercice 2023 s'est élevé à 12,3 millions d'euros contre un gain d'exploitation de 32,8 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

Le gain net de l'exercice 2023 s'est élevé à 8,1 millions d'euros contre un gain net de 27,5 millions d'euros pour l'exercice 2022.

Le résultat de l'exercice se solde pour la Société par un bénéfice de 8.123.411 que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Report à nouveau antérieur	:	171.792.471 euros
Résultat de l'exercice 2023	:	8.123.411 euros
Affectation du résultat 2023 à la réserve légale	:	0 euro
Affectation du résultat 2023 au report à nouveau	:	8.123.411 euros
<hr/>		
Bénéfice distribuable	:	179.915.882 euros
Report à nouveau 2023	:	179.915.882 euros
<hr/>		

Dividende

:

0 euros

1.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION

Organisation

L'activité de recherche et développement de la Société est organisée autour d'un pôle diagnostic en charge du développement et de l'enregistrement de produits diagnostiques *in vitro* approuvés pour une utilisation en pratique clinique courante. Ce pôle rassemble les expertises en biologie et bio-statistique nécessaires au développement de produits ainsi que les expertises réglementaires nécessaires pour les validations cliniques et les enregistrements tels que le marquage CE ou les enregistrements nécessaires pour le marché américain. L'administration des études cliniques est soustraite à des organismes spécialisés. L'activité thérapeutique est actuellement prise en charge par des tiers auxquels la Société a consenti des licences sur ses molécules, et par ses équipes localisées à Lyon dans le cadre du partenariat avec les Hospices Civils de Lyon.

L'activité de production de la Société est localisée sur le site des Ulis. L'équipe de production y dispose d'une salle blanche dans laquelle les fabrications de produits propriétaires sont effectuées conformément aux normes en vigueur. Toutes ces activités sont conduites à l'aide d'un système de gestion de production informatisé.

La Société a également mis en place une organisation interne d'assurance de la qualité de façon à garantir que les activités de recherche et développement, de production et de commercialisation soient réalisées selon les critères exigés pour des produits diagnostiques. C'est dans ce cadre que la Société a obtenu le 19 septembre 2018 le certificat ISO 13485v2016 qui est devenu obligatoire depuis mars 2019 pour le marquage CE des dispositifs médicaux.

Activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'activité en matière de recherche et développement et de production au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est décrite au paragraphe 1.2 du présent rapport.

1.5 ACTIVITES POLLUANTES OU A RISQUE

En application des dispositions de l'article L. 225-102-2 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous une description des activités polluantes ou à risques.

La Société est soumise aux lois et réglementations concernant l'environnement, l'hygiène et la sécurité, notamment celles relatives au stockage, à l'utilisation, au transport et à l'élimination de produits dangereux, chimiques et biologiques. La Société a mis en place le document unique de sécurité conformément au Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001. La société est également soumise à un agrément pour l'entreposage et la manipulation de sous-produits animaux de catégorie 3 correspondant à l'article 24 du règlement 1069/2009.

La Société a une activité de recherche et développement en laboratoire et une activité de production industrielle. Toutefois, la Société est soumise pour ses activités aux réglementations en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité, en particulier celles relatives au stockage, à l'utilisation, au transport et à l'élimination de produits dangereux, chimiques, biologiques et de déchets industriels et hospitaliers.

Elle est également considérée comme producteur de Déchets d'équipements électriques et électroniques (« DEEE ») dans le sens où elle importe sur le territoire français des équipements soumis à cette réglementation. Pour répondre à ses obligations, Eurobio Scientifique a passé depuis 2012 un contrat avec l'éco-organisme Récylum habilité pour la filière professionnelle. Des contrats de prestation sont en place pour l'enlèvement et le traitement de déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI).

La Société n'exploite pas d'installation classée et n'est donc pas soumise à la réglementation en matière d'installations classées et de risques technologiques, toutefois, elle utilise des produits dangereux, chimiques et biologiques. Des contrôles sont réalisés régulièrement dans les laboratoires et l'unité de production de la Société. Bien que la Société estime qu'elle satisfait aux obligations légales actuelles liées à l'environnement, elle serait, en cas de non-conformité, exposée à des sanctions pénales et administratives, notamment à une suspension ou un retrait des autorisations et agréments nécessaires à ses activités.

Depuis la création de la Société, aucun incident n'a eu lieu dans le cadre des activités polluantes ou à risques. La Société estime ainsi qu'elle continue à satisfaire aux obligations légales relatives à ces activités en vigueur à la date du présent rapport.

Le respect des réglementations applicables en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité impose à la Société des dépenses et pourrait exiger des investissements importants notamment dans le futur si l'évolution de la réglementation exige l'utilisation d'équipements nouveaux ou de procédures nouvelles.

De plus, bien que la Société estime que les procédures de sécurité qu'elle met en œuvre pour le stockage, l'utilisation, le transport et l'élimination de produits dangereux, chimiques, biologiques et de déchets industriels et hospitaliers sont en conformité avec la réglementation applicable, le risque d'accident ou de contamination accidentelle ne peut pas être éliminé. En cas d'accident ou de contamination, la responsabilité de la Société pourrait être engagée ce qui l'obligerait à engager des coûts potentiellement importants pour l'indemnisation des victimes et la réparation des dommages.

1.6 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risque de change

La Société est exposée à la variation du taux de change entre l'euro et le dollar US qui peut avoir un impact significatif sur ses résultats opérationnels.

Les revenus d'Eurobio Scientifique sont essentiellement réalisés avec des ventes libellées en euros. Les transactions libellées en dollars US sont liées aux chiffres d'affaire de GenDx Products et GenBio, ainsi qu'aux paiements. Il en est de même pour les ventes réalisées par Eurobio Scientifique UK (anciennement Pathway Diagnostics) en livres sterling au Royaume Uni. En excluant ces filiales, les dépenses opérationnelles (R&D, marketing et ventes, général et administratif) sont réalisées en euros, et les achats de matières premières, de tests et d'équipements commercialisés sont effectués principalement en euros et, pour une part restreinte, en dollars US. Ainsi, sur ses activités en France, Eurobio Scientifique est structurellement acheteuse de dollars US.

Sur l'exercice 2023, la Société a poursuivi une politique active d'options de change euro-dollar de nature à limiter le risque de change qu'elle supporte par l'intermédiaire d'instruments financiers spécifiques qui sont constitués d'achats à terme simples et de produits de change structurés permettant de bénéficier de taux de change plus favorables.

Ces instruments permettent de fixer à l'avance le taux auquel le change euro-dollar sera effectué. L'objectif de la politique de change consiste à assurer dans la mesure du possible un taux moyen de change égal ou plus favorable que celui retenu dans le budget annuel. Ces prises de positions engendrent des charges ou des produits financiers et engagent la Société sur des positions futures.

L'exposition future de la Société à ce risque de change dépendra principalement de la monnaie dans laquelle elle percevra ses revenus et effectuera ses dépenses. Ceci est lié aux marchés sur lesquels ses produits seront vendus, à ses partenaires futurs, ainsi qu'aux monnaies de dénomination de ses achats de tests et équipements commercialisés, de ses coûts de sous-traitance de fabrication, et des pays dans lesquels la Société mènera ses développements. Cette exposition peut également être liée à des acquisitions d'entreprises qui seraient effectuées en dollar US, dès lors que les engagements de paiement correspondants auraient été contractés.

Le Groupe conserve une trésorerie à la fois en euros, en dollars US, en Francs Suisses et en livres sterling. Les trésoreries des filiales sont principalement utilisées localement, et les paiements reçus par la France en dollars US ne sont pas convertis systématiquement pour pouvoir les utiliser directement pour payer certains fournisseurs dans cette devise. Au 31 décembre 2023, 89,5% de la trésorerie du Groupe était en euros, 5,0% en dollar US, 4,3% en livres sterling, 0,9% en francs suisse et 0,2% en dollar canadien.

La variation de taux de change a aussi un impact sur le bilan, notamment sur les capitaux propres, du fait de la conversion en euros des comptes annuels des filiales américaines, anglaises et suisses du groupe.

Risque de taux

Au 31 décembre 2023, l'essentiel de la dette financière du Groupe se décomposait de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31.12.2022	Entrée de périmètre	Remboursement	Incidence des cours de change	Autres variations	31.12.2023	Part à court terme	Part à long terme
Dettes financières	108 070	2 892	(16 445)	-	(7)	94 510	13 279	81 231
Emprunts bancaires (a)	107 374	2 892	(15 785)	-	-	94 481	13 250	81 231
Emprunts obligataires (b)	660	-	(660)	-	-	-	-	-
Intérêts courus (dont concours bancaires)	36	-	-	-	(7)	29	29	-

- (a) Les emprunts bancaires incluent tous les emprunts directement contractés auprès d'établissements bancaires privés ou publics (Bpifrance) ainsi que les intérêts courus correspondant.
- (b) L'entrée de périmètre correspond aux emprunts bancaires souscrits par D.I.D. à date d'acquisition. Ces emprunts ont été intégralement remboursés sur l'exercice.

Les emprunts obligataires incluent la dette correspondant aux émissions d'obligations simples.

Il est rappelé que Le Groupe a levé le 30 septembre 2022 un emprunt de 90 millions d'euros auprès d'un syndicat rassemblant les partenaires bancaires habituels du Groupe. Cet emprunt est amortissable semestriellement sur une durée de six ans pour 63 millions d'euros, et remboursable in fine en fin de septième année pour 27 millions d'euros. Le taux d'intérêt est celui de l'EURIBOR auquel s'ajoute une marge variant en fonction de certains ratios financiers et comprise entre 0,9 et 1,6% pour la partie amortissable et entre 1,75 et 2,45% pour la partie in fine. La société a mis en place un contrat

de couverture contre le risque d'accroissement du taux couvrant les trois quarts de l'emprunt, limitant ainsi fortement le risque de taux.

En juillet et octobre 2022, la société a également emprunté 15 millions d'euros à taux fixe auprès de Bpifrance.

Par ailleurs, la trésorerie du Groupe ne fait l'objet d'aucun placement, susceptible en fonction de la variation des taux d'impacter le niveau de ses liquidités disponibles. En effet, la Société conserve sa trésorerie telle quelle ou n'investit que dans des instruments à court terme ou peu risqués comme les Comptes à Terme (CAT) et les Sicav de trésorerie. La Société travaille principalement avec LCL, BNP Paribas, la BRED et le CIC pour la gestion de sa trésorerie.

La Société considère donc qu'elle court un risque de taux limité.

Risque sur actions ou participation

La Société détient une participation dans sa filiale américaine Genbio R&D Inc. (anciennement « Diaxonhit Inc. ») qui est entièrement provisionnée.

Le 30 mars 2017, la Société a acquis la totalité des actions de la société Capforce Plus, une société holding détenant 100% du capital de la société Eurobio, auprès de Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier et leurs familles pour un montant total de 28,9 millions d'euros répartis comme suit :

- 65% des actions de Capforce Plus, intégralement détenues par Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier, ont été apportés à Eurobio Scientific (anciennement « Diaxonhit ») par ces derniers pour une valeur totale de 18,8 millions d'euros en contrepartie d'actions Diaxonhit qui leurs ont été transférées ;
- 35% des actions de Capforce Plus ont été cédés à Eurobio Scientific (anciennement « Diaxonhit ») contre versement en numéraire de 10,1 millions d'euros effectué en une tranche de 8,5 millions d'euros payée à la date de réalisation de l'acquisition, et une tranche de 1,6 million d'euros sous forme de crédit vendeur non rémunéré et remboursable par Eurobio Scientific (anciennement « Diaxonhit ») à hauteur de 0,8 million d'euros en juin 2018 et 0,8 million d'euros en juin 2019.

Le 28 janvier 2018, Eurobio a été absorbée par Eurobio-Ingen dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

Le 1^{er} janvier 2019, Eurobio-Ingen a été absorbée par Eurobio Scientific dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

La Société n'anticipant également pas de pertes futures dans sa filiale Capforce Plus, elle n'a pas constitué de provision sur cette filiale.

Le 31 juillet 2017, Eurobio a acquis la totalité des actions composant le capital de la société californienne Genbio, par le biais d'une société holding, Capforce USA, qu'elle détenait en totalité. A la suite de l'absorption d'Eurobio par Eurobio-Ingen puis d'Eurobio-Ingen par Eurobio Scientific, Capforce USA, Inc. est désormais détenue par Eurobio Scientific. N'anticipant pas de pertes dans cette filiale, Eurobio Scientific n'a pas constitué de provision spécifique pour couvrir des risques liés à celle-ci.

Le 1^{er} juillet 2018, Eurobio Scientific a acquis la société lyonnaise Dendritics pour 46 millions d'euros.

Le 1^{er} janvier 2019, Dendritics a été absorbée par Eurobio Scientific dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

En juillet 2019, Eurobio Scientific a acquis les sociétés britanniques Pathway Diagnostics (aujourd'hui « Eurobio Scientific UK ») et Personal Diagnostics pour 3 230 milliers d'euros. N'anticipant pas de pertes dans ces filiales, Eurobio Scientific n'a pas constitué de provision spécifique pour couvrir des risques liés à celles-ci.

Le 15 juillet 2020, la Société a finalisé l'acquisition de 100% du capital de TECOmedical AG, société mère d'un groupe suisse spécialisé dans le développement et la distribution de test de diagnostic *in vitro* en Europe, présent en Suisse, en Allemagne, en Autriche et au Benelux. Cette acquisition a été réalisée intégralement en numéraire, en direct pour 20% du capital de TECO, et par le biais d'une holding détenue à 100%, Eurobio Scientific Switzerland AG, pour les 80% restants. N'anticipant pas de pertes dans ces filiales, Eurobio Scientific n'a pas constitué de provision spécifique pour couvrir des risques liés à celles-ci.

Le 23 novembre 2021, la Société a pris une participation minoritaire, à hauteur de 16 % du capital, dans la start-up Usense, société française basée à Paris-Saclay, spécialisée dans l'aide au diagnostic médical sur la base d'analyse urinaire. Compte tenu de l'acquisition récente et de l'absence de modification des hypothèses à date, l'absence de dépréciation est justifiée.

Par ailleurs, la Société détient une participation dans la société belge Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma), anciennement propriétaire de son produit TQS. La Société n'a pas constitué de provision sur cette filiale.

Le 13 juin 2022, la Société a finalisé l'acquisition de la société Biomedical Diagnostic NV (« BMD ») par le biais de sa filiale Eurobio Scientific Benelux. La société propose une gamme de tests et d'instruments spécialisés à forte valeur ajoutée. Le prix d'acquisition de cette société est de 3,4 M€. N'anticipant pas de pertes dans cette filiale, Eurobio Scientific n'a pas constitué de provision spécifique pour couvrir des risques liés à celle-ci.

Le 3 octobre 2022, Eurobio Scientific a finalisé l'acquisition de la société GenDx pour un montant de 145,5 millions d'euros. Ce montant a été payé intégralement en numéraire, avec la trésorerie du Groupe, et partiellement par un emprunt de 90 millions d'euros consenti le 30 septembre 2022 par un syndicat rassemblant les partenaires bancaires habituels du Groupe. N'anticipant pas de pertes dans cette filiale, Eurobio Scientific n'a pas constitué de provision spécifique pour couvrir des risques liés à celle-ci.

Le 5 juillet 2023, Eurobio Scientific a acquis la totalité du capital de Diagnostic International Distribution SPA (« DID »), société spécialisée dans la distribution de tests de diagnostic *in vitro* sur tout le territoire italien.

Eurobio Scientific ne détient pas de participation significative dans d'autres sociétés tierces.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans

encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Le Groupe suit avec attention les emplois et les ressources de trésorerie à venir, ce qui l'aide à gérer ses besoins en flux de trésorerie. Généralement, il s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette.

Au 31 décembre 2023, le bilan consolidé du Groupe faisait apparaître un total d'actifs à court terme de 143.895 milliers d'euros avec des dettes à court terme de 52.878 milliers d'euros.

Compte-tenu de dettes à long-terme de 86.249 milliers d'euros, les dettes au 31 décembre 2023 s'élevaient à un total de 139.127 milliers d'euros. Certaines de ces dettes, en particulier celle contractée auprès d'un consortium bancaire en septembre 2022, sont assorties d'un certain nombre de garanties ou de covenants portant, entre autres, sur certains critères liés à l'activité du groupe et susceptible de modifier le taux d'intérêt applicable.

Au 31 décembre 2023, la trésorerie disponible du Groupe s'élève à 89.028 milliers d'euros, la variation nette de trésorerie liée à l'activité au cours l'exercice clos le 31 décembre 2023 était de 26.767 milliers d'euros et la trésorerie nette de l'endettement financier hors crédit-bail du Groupe s'élevait à -5.482 milliers d'euros.

En milliers d'euros	31 décembre 2023
Dettes financières remboursables en cash	-94 510
Trésorerie	89.028
Trésorerie nette de l'endettement financier hors crédit-bail	-5.482

Le niveau de la trésorerie nette mentionné ci-dessus, est lié à l'activité de l'entreprise mais aussi à des financements et des remboursements qui sont intervenus au cours du temps. Les plus importants sont décrits ci-après.

Le 10 avril et le 23 octobre 2018, le Groupe a procédé à deux émissions obligataires pour un montant total d'environ 5 millions d'euros. Chaque emprunt est amortissable sur une durée de 5 ans avec un taux d'intérêt de 6%. La société continue à amortir ces obligations.

En février 2020, Eurobio Scientific a mis en place un accord de crédit pour un total de 11 millions d'euros avec un consortium bancaire réunissant LCL, BNP Paribas, CIC et Crédit Agricole Ile de France. Les prêts amortissables qui en résultent ont une maturité de 6 ans et un taux d'intérêt compris entre 1,3% et 1,9%, en fonction de critères financiers prenant en compte l'évolution de l'activité du groupe. En mars 2020, la société a reçu un prêt de 7,6 millions d'euros dans le cadre de cet accord. La Société a remboursé cet emprunt en mars 2020.

En avril 2020, la Société avait, par précaution, souscrit un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 10 millions d'euros pour assurer son besoin en fonds de roulement dans le cadre de la pandémie COVID-19. Sa trésorerie étant finalement suffisante, la Société a procédé au remboursement intégral de ce PGE en avril 2021.

Le 30 septembre 2022, le Groupe a levé un emprunt de 90 millions d'euros auprès d'un syndicat rassemblant les partenaires bancaires habituels du Groupe. Cet emprunt est amortissable semestriellement sur une durée de six ans pour 63 millions d'euros, et remboursable in fine en fin de septième année pour 27 millions d'euros. Le taux d'intérêt est celui de l'EURIBOR auquel s'ajoute une marge variant en fonction de certains ratios financiers et comprise entre 0,9 et 1,6% pour la partie

amortissable et entre 1,75 et 2,45% pour la partie in fine. Une part de cet emprunt a servi à rembourser le solde restant dû de l'emprunt syndiqué de mars 2020, soit environ 4,5 millions d'euros.

Eurobio a la possibilité, pendant trois années, d'étendre de 40 millions d'euros le montant de l'emprunt, afin de conserver des ressources financières mobilisables pour de nouveaux investissements ou d'éventuelles nouvelles acquisitions.

En juillet et octobre 2022, la société a également emprunté 15 millions d'euros auprès de Bpifrance pour financer sa croissance externe et ses investissements en R&D notamment.

Par ailleurs, la Société finance en crédit-bail les achats d'instruments placés chez ses clients ainsi que les équipements acquis pour les besoins de ses laboratoires aux Ulis.

Le Groupe dispose ainsi d'une trésorerie nette disponible au 31 décembre 2022 qui lui permet de faire face à ses besoins et engagements financiers à 12 mois. Par ailleurs, le Groupe a procédé, au 31 décembre 2023, à une revue spécifique de son risque de liquidité et il considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

La trésorerie disponible du Groupe est principalement conservée telle quelle ou investie en instruments monétaires à valeurs liquidatives quotidiennes et faible volatilité, libellés en euros et en dollar US, auprès de Société Générale, de BNP Paribas, de la Bred et de LCL.

Risque de dilution

Dans le cadre de son développement et de son financement, la Société a procédé à l'émission ou à l'attribution de plusieurs valeurs mobilières donnant accès à son capital. En outre, dans le cadre de sa politique d'intéressement de ses collaborateurs, la Société a régulièrement émis des instruments financiers donnant accès à son capital (options de souscription d'actions, actions gratuites, ...).

La Société, pourrait par ailleurs, procéder à l'avenir à l'émission ou l'attribution de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital dans le cadre de l'acquisition de sociétés ou de lignes de produits.

La stratégie actuelle de la Société consiste à privilégier le financement de ses besoins opérationnels par utilisation de la trésorerie générée par ses opérations, par recours au crédit-bail pour financer l'achat des instruments placés chez ses clients et de certains investissements réalisés dans le cadre de la modernisation de son site de production des Ulis, et par endettement sous forme d'emprunts et d'émissions d'obligations ordinaires. Cette stratégie vise à éviter la dilution de son capital actuel.

Toutefois, en cas d'évènement défavorable tel que ceux décrits précédemment, la Société pourrait être amenée à faire à nouveau appel au marché et ainsi augmenter son capital social pour financer tout ou partie de ses besoins opérationnels. De plus, la Société pourrait avoir l'opportunité de réaliser une acquisition dont le financement ne pourrait être entièrement couvert par un nouvel emprunt ou une nouvelle émission obligataire. Dans ce cas, elle pourrait également être amenée à faire à nouveau appel au marché et ainsi augmenter son capital social. L'émission d'instruments financiers ou de nouvelles actions qui en résulterait entraînerait une dilution complémentaire pour les actionnaires de la Société.

Au 31 décembre 2023, le capital social de la Société était fixé à 3.501.814,72 euros, divisé en 10.943.171 actions de 0,32 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie. A l'exception de plusieurs plans d'actions gratuites, il n'y a pas actuellement d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société.

Ainsi, les émissions potentielles d'actions nouvelles consécutives aux attributions définitives d'actions gratuites si tous les objectifs des plans étaient atteints par leurs titulaires, entraîneraient la dilution suivante au 31 décembre 2023 :

	Nombre d'actions composant le capital social	En cas d'exercice d'acquisition définitive d'actions attribuées gratuitement	TOTAL
Nombre d'actions créées	10 943 171	127 610	127 610
Capital social après émission des actions nouvelles	-	11 070 781	11 070 781
Dilution	-	1,15%	1,15%

1.7 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 9 janvier 2024, a décidé de réduire le capital social de 222 176,00 euros par voie d'annulation de 694 300 actions d'une valeur nominale de € 0,32 préalablement acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Cette annulation d'actions est effective au 11 janvier 2024 et a été inscrite dans les comptes de la Société à cette date. A l'issue de cette annulation d'actions, le capital social s'élève à 3 279 638,72 euros divisé en 10 248 871 actions d'une valeur nominale de € 0,32 chacune.

1.8 ÉVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Fort de la bonne résistance de ses résultats dans un contexte d'arrêt des activités COVID et d'intégration d'acquisitions stratégiques, la Société poursuit le déploiement de ses axes stratégiques prioritaires : le développement de produits propres, l'internationalisation et l'ouverture de nouveaux marchés.

CHAPITRE 2 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les filiales et participations au 31 décembre 2023 :

Nom	Adresse	Pays	Méthode conso		% Contrôle		% Intérêts	
			2023.12	2022.12	2023.12	2022.12	2023.12	2022.12
Eurobio Scientific	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma)	Ahlers House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen	Belgique	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Plus	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Inc		USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genbio	15222 avenue of science, suite A - San Diego - CA 92128	USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genbio R&D		USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) (a)	Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	UK	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Personal Diagnostics (a)	Eclipse House, Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	UK	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Suisse (b)	Achereggstrase 10 6362 Stansstad	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco development Gmbh (c)/(ff)	Marie Curie Strasse 1, 53359 Rheinbach	Allemagne	NI	IG	NI	100%	NI	100%
Teco Medical AG Suisse (c)	Gewerbestrasse 10 4450 Sissach	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical Benelux (c)/(g)	Pr Willem-Alexanderlaan 301 7311 SW Apeldoorn	Pays-Bas	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical Gmbh (c)	Wasserbreite 57 32257 Bünde	Allemagne	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Biomedical Diagnostics NV (d)	Ahlers House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen	Belgique	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genome Diagnostic BV (e)	Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht	Pays-Bas	IG	IG	100%	100%	100%	100%
GenDx Products BV (e)	Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht	Pays-Bas	IG	IG	100%	100%	100%	100%
GenDx Products INC (e)	Cumberland Metro Office Park 5521 N. Cumberland Avenue Suite 1116 Chicago, IL 60656	Etats-Unis	IG	IG	100%	100%	100%	100%
D.I.D. (Diagnostic International Distribution) Spa (h)	Piazza Carlo Amati 6 20147 Milano	Italie	IG	NI	100%	NI	100%	NI

(a) Acquisition de Pathway et Personal Diagnostics en juillet 2019

(b) Création d'Eurobio Scientific Suisse en juillet 2020

(c) Acquisition de 20% du groupe Teco par Eurobio Scientific Groupe et de 80% par Eurobio Scientific Suisse sur 2020

(d) Acquisition de 100% de la société Biomedical Diagnostics NV par Eurobio Scientific Benelux en juin 2022

(e) Acquisition de 100% du groupe GenDx constitué des sociétés Genome Diagnostic BV, GenDxProducts BV et GenDx Products Inc en octobre 2022

(f) Absorption de la société Teco développement Gmbh par la société Teco Medical Gmbh le 12 septembre 2023 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023

(g) Fermeture de la société Teco Medical Benelux sur l'exercice 2023. Transfert de l'activité résiduelle à BMD.

(h) Acquisition de 100% de la société D.I.D le 5 juillet 2023.

IG : intégration globale

NI : non intégrée

Les entités du groupe non-consolidées sont :

- La participation minoritaire dans la société Cellbiosciences (10%) pour un montant de 30 milliers d'euros.
- La participation minoritaire d'Eurobio Scientific dans la société Usense (16%) pour un montant de 3.599 milliers d'euros. Cette participation ne fait pas l'objet d'une consolidation, le Groupe n'y ayant pas d'influence notable sur la politique financière et opérationnelle de la société. Le plan d'affaires poursuivant son déroulement, elle n'a pas fait l'objet de dépréciation.

Aucune garantie n'a été accordée à ces sociétés.

2.1 ACTIVITES DES FILIALES DE LA SOCIETE

Vous trouverez dans le présent paragraphe une description de l'activité et des résultats des Filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Capforce Plus

Depuis le 30 mars 2017, la Société détient 100% du capital social et des droits de vote de Capforce Plus, société holding dont l'activité, à titre principal, était la détention d'une participation à 100% dans le capital d'Eurobio (622 018 554 RCS Evry), industriel français dans le domaine du diagnostic in-vitro et des sciences de la vie.

Dans le cadre d'une réorganisation du Groupe, cette participation a été cédée en décembre 2017 à Ingen qui a ensuite absorbé Eurobio le 28 janvier 2018 par le biais d'une dissolution sans liquidation avec transmission universelle de patrimoine. Capforce Plus est donc désormais une société sans activité opérationnelle.

Son exercice clos le 31 décembre 2023 s'est soldé par un bénéfice de 116 milliers d'euros contre un bénéfice net de 108 milliers d'euros en 2022.

Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma)

Eurobio Scientific Benelux est l'entité productrice du test propriétaire TQS qu'elle livre à Eurobio Scientific dans le cadre de la commercialisation en France. La fabrication de TQS étant sous-traitée, Eurobio Scientific Benelux n'a pas de collaborateurs en propre et son fonctionnement est assuré par des collaborateurs du groupe.

Son exercice clos le 31 décembre 2023 s'est soldé par une perte de 25 milliers d'euros contre une perte de 99 milliers d'euros en 2022.

Biomedical Diagnostics MV (BMD)

En juin 2022, Eurobio Scientific Benelux a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit belge Biomedical Diagnostics MV (« **BMD** »).

Créée en 1986, BMD est basée à Anvers, en Belgique. La société propose une gamme de tests et d'instruments spécialisés à travers des contrats de distribution exclusifs sur la zone Benelux (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg). Elle est devenue un acteur de référence dans le domaine de l'auto-immunité pour lequel elle propose à ses clients une gamme très complète de solutions incluant réactifs et instruments. BMD s'est également développée dans le domaine des maladies infectieuses, des désordres génétiques et de la surveillance des biothérapies. BMD commercialise actuellement des

produits spécifiques du groupe Eurobio Scientific en distribuant la gamme des contrôles de qualité Pathrol fabriquée par Eurobio Scientific UK au Royaume-Uni.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, BMD a enregistré un bénéfice de 603 euros alors qu'au cours de la période débutant le 1^{er} juin 2022 et se terminant le 31 décembre 2022, BMD a enregistré un bénéfice de 71 milliers d'euros.

Genbio R&D Inc.

La Société possède une filiale détenue à 100%, Genbio R&D Inc. (anciennement « Diaxonhit Inc. »), société américaine enregistrée dans l'Etat du Delaware (Etats-Unis).

L'activité de cette filiale située à San Diego, Californie, consiste essentiellement à effectuer tous les travaux de R&D sur les produits destinés au marché américain ainsi que les démarches réglementaires correspondantes auprès de la FDA.

Genbio R&D Inc. a enregistré une perte de 93 milliers de dollars US au cours de l'exercice 2023, contre une perte de 23 milliers de dollars US en 2022.

Le total des capitaux propres ressort à -5.822 milliers de dollars US au 31 décembre 2023 contre -5.729 milliers de dollars US au 31 décembre 2022.

Eurobio Scientific et sa filiale détenue à 100% Genbio R&D Inc. sont liées par une série d'accords de services et de prix de transferts.

Capforce USA

Eurobio Scientific possède 100% de cette filiale qui a vocation à être la holding de détention de ses participations américaines. Elle a été constituée en 2017 pour réaliser l'acquisition de Genbio avec un financement par emprunt auprès de Bank of the West en Californie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Capforce USA a enregistré une perte de 76 milliers de dollars US contre une perte de 78 milliers de dollars US en 2022.

Innominata Inc. dba Genbio (Genbio Inc.)

Eurobio Scientific contrôle, par l'intermédiaire de Capforce USA, 100% du capital de cette société basée en Californie depuis juillet 2017. Genbio Inc. fabrique ses propres tests de diagnostic qu'elle vend principalement aux Etats-Unis par l'intermédiaire de distributeurs.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Genbio Inc. a enregistré un bénéfice de 288 milliers de dollars US contre une perte de 95 milliers de dollars US en 2022.

Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics)

En juillet 2019, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit britannique Pathway Diagnostics Ltd (« *Eurobio Scientific UK* »).

Fondée en 1999, Eurobio Scientific UK est basée à Dorking dans le Surrey. Elle propose toute une gamme d'instruments et de réactifs de diagnostic in vitro aux laboratoires de biologie hospitaliers, notamment dans les domaines de l'hématologie et de l'immunologie, ainsi qu'aux laboratoires

industriels et de recherche (centres de recherche, laboratoires pharmaceutiques, CRO, etc.). De même, Eurobio Scientific UK fournit des réactifs de contrôle de qualité qu'elle conçoit et fabrique, afin de permettre aux laboratoires de comparer et de suivre leur performance comme exigé dans le référentiel des bonnes pratiques de laboratoire. La Société commercialise actuellement en France certains contrôles fabriqués par Eurobio Scientific UK.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Eurobio Scientific UK a enregistré un bénéfice de 392 milliers de livres sterling contre un bénéfice de 557 milliers de livres sterling en 2022.

Personal Diagnostics Ltd

En juillet 2019, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit britannique Personal Diagnostics Ltd (« **Personal** ») en même temps que celle de Pathway Diagnostics.

Personal, aussi basée à Dorking dans le Surrey, est une jeune société spécialisée dans les auto-tests à destination des professionnels de santé et des particuliers. La société commercialise trois tests qu'elle produit elle-même : AnaemiaScreen pour l'anémie liée au manque de fer, ThyroScreen pour la détection de l'hypothyroïdie, et UlcerScreen pour l'ulcère de l'estomac. La société commercialise d'autres auto-tests en distribution. Les ventes réalisées par Personal sont actuellement effectuées essentiellement auprès de particuliers, et exclusivement par l'intermédiaire d'une plateforme d'e-commerce. Personal est encore en phase précoce de développement.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Personal a enregistré un bénéfice de 5 milliers livres sterling contre une perte de 13 milliers de livres sterling en 2022.

TECOmedical AG

En juillet 2020, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit suisse TECOmedical AG (« **TECO** »).

Fondée en 1984, TECO est basée à Sissach, en Suisse. Elle propose toute une gamme de tests de biomarqueurs spécialisés à travers des contrats de distribution exclusifs, ainsi que des produits propriétaires pour le diagnostic humain et vétérinaire, l'écotoxicologie et les syndromes métaboliques. De même, TECO développe et fabrique ses propres produits au sein de TECOdevelopment GmbH, située à Rheinbach, en Allemagne. La Société commercialise actuellement en France et au Royaume-Uni des produits spécifiques de TECO.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, TECO a enregistré un bénéfice de 91 milliers de francs suisses contre un bénéfice de 417 milliers de francs suisses en 2022.

Eurobio Scientific Switzerland

Dans le cadre de l'acquisition de la société TECOmedical AG, la société Eurobio Scientific Switzerland, localisée au Achereggstrasse, 10 6362 Stansstad, en Suisse, a été créée en tant que holding.

Au titre de l'exercice 2023, la société Eurobio Scientific Switzerland a réalisé une perte de 26 milliers francs suisses contre une perte de 28 milliers de francs suisses en 2022.

Genome Diagnostics BV

En octobre 2022, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit néerlandais Genome Diagnostics BV (« **GenDx** ») et ses filiales Genome Products et GenDx Products.

Créée en 2005 à Utrecht aux Pays-Bas, GenDx est spécialisée dans le diagnostic moléculaire des transplantations par typage HLA (*human leucocyte antigen*) d'organes ou de patients dans le cadre de l'évaluation de la compatibilité entre donneurs et receveurs. Elle est, entre autres, un des pionniers du typage basé sur la séquençage génomique (*sequencing based typing*, SBT) pour lequel elle propose actuellement des solutions à haute résolution basées sur les technologies NGS (*next generation sequencing*) les plus récentes. GenDx développe et commercialise une gamme complète qui comprend : des réactifs permettant d'effectuer le typage HLA par séquençage ; des logiciels d'analyse des résultats de séquençage, adaptés à différentes techniques et différentes plateformes ; des modules de formations, facilitant l'adoption de ses solutions par ses clients.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, GenDx a enregistré un bénéfice de 5.254 milliers d'euros alors qu'au cours de la période débutant le 1^{er} octobre 2022 et se terminant le 31 décembre 2022, Genome Diagnostics BV a enregistré un bénéfice de 350 milliers d'euros.

Diagnostic International Distribution SPA (« DID »)

En juillet 2023, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit italien Diagnostic International Distribution SPA (« **DID** »).

Créée en 1946, DID est basée à Milan, en Italie, et réunit une équipe de 26 collaborateurs. La société propose une gamme de tests et d'instruments spécialisés à travers des contrats de distribution exclusifs. Elle est devenue un acteur de référence dans le domaine de la microbiologie pour lequel elle propose à ses clients une gamme très complète de solutions incluant réactifs et instruments. Au-delà des hôpitaux et des laboratoires de biologie privés, DID est présente sur les marchés vétérinaires, industriels et de la nutrition. Plus récemment, la société s'est également développée dans la biologie de proximité (Point Of Care, POC). Elle est certifiée ISO9001.

Au titre de l'exercice 2023, DID a réalisé un bénéfice de 70 milliers d'euros.

2.2 PRISE DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE SOCIAL EN FRANCE OU PRISE DU CONTROLE DE TELLES SOCIETES

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société n'a pris aucune participation au sein des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français.

Toutefois, nous vous précisons que la Société a acquis la totalité des actions de la société de droit italien Diagnostic International Distribution SPA en juillet 2023.

Les termes et modalités de cette acquisition sont décrits au paragraphe 1.2 du présent rapport. Vous trouverez également une description de l'activité et des résultats de cette société au paragraphe 2.1 du présent rapport.

2.3 ALIENATION D' ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

CHAPITRE 3 - INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau présentant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances clients de la Société par date d'échéance au 31 décembre 2023 en application des articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce :

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures recues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	576	42	23	9	133	207	2 795	744	273	105	1040	2 162
Montant total TTC des factures concernées	8 034 794 €	-22 326 €	37 762 €	2 010 €	-215 493 €	-198 047 €	12 614 133 €	2 723 031 €	840 962 €	243 966 €	349 182 €	4 157 141 €
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	12,71%	-0,04%	0,06%	0,00%	-0,34%	-0,31%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							15,27%	3,30%	1,02%	0,30%	0,42%	5,03%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement							Délai généralement consenti est de 30 jours fin de mois					

CHAPITRE 4 - MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

La Société envisage d'affecter tous les fonds disponibles au financement de ses activités, à celui de sa croissance et au plan de rachat d'actions. Elle n'a, en conséquence, pas l'intention de distribuer de dividendes dans un futur proche.

CHAPITRE 5 - TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau des résultats des cinq derniers exercices de la société requis en application de l'article R. 225-102 al. 2 du Code de commerce :

RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES EN EUROS

Nature des indications	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2023
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 597 829	3 629 815	3 629 815	3 629 815	3 501 815
Nombre des actions ordinaires existantes	11 243 217	11 343 171	11 343 171	11 343 171	10 943 171
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer	333 384	46 379	28 581	32 320	127 610
Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
Par exercice de Bons de Souscription d'Action, d'actions gratuites et de levées d'options.....	333 384	46 379	28 581	32 320	127 610
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	55 842 813	179 582 303	167 425 705	128 086 850	82 280 552
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	4 326 541	89 716 619	69 041 465	37 367 677	9 203 353
Participation des salariés due au titre de l'exercice	(342 231)	5 571 348	7 737 756	3 703 879	845 326
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Résultat distribué	3 521 245	78 782 666	62 344 885	27 506 657	8 123 411
3. RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,42	7,42	5,40	2,97	0,76
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-	-	-	-	-
Dividende attribué à chaque action	0,31	6,95	5,50	2,42	0,74
4. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	106	115	128	135	139
Montant de la masse salariale de l'exercice	5 533 364	7 903 319	8 467 445	9 970 386	7 512 798
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	2 303 630	3 279 504	3 307 987	4 370 079	2 941 069

CHAPITRE 6 - REPARTITION DU CAPITAL ET ACTIONS D'AUTOCONTROLE

6.1 EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2023 :

Actionnaires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
EurobioNext	3.488.265	31,88	3.488.265	34,73
Mandataires sociaux et salariés	21.641	0,21	21.641	0,22
Investisseurs institutionnels déclarés	1.018.066	9,30	1.018.066	10,14
EchiumBio Holding	1.020.980	9,33	1.020.980	10,17
Actions propres	899.549	8,22	0	0
Public	4.494.670	41,07	4.494.670	44,75
Total	10.943.171	100,00	10.043.622	100,00

A la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés ci-dessus ne détient plus de 5% du capital et des droits de vote de la Société.

Chaque action donne droit à une voix. Le nombre de voix dont peut disposer chaque actionnaire n'est pas limité. Il n'existe pas de droit de vote double.

Au 31 décembre 2023, le nombre de droits de vote théorique s'élève à 10.943.171 et le nombre de droits de vote réel s'élève à 10.043.622, après déduction des actions auto-détenues par la Société qui sont dépourvues de droit de vote.

6.2 FRANCHISSEMENT DE SEUILS LEGAUX

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, en application des dispositions de l'article L. 233-7 du Code de commerce, EchiumBio Holding a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil de 5% en capital et les seuils de 5% et 10% en droits de vote.

6.3 ACTIONNARIAT SALARIE

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

Comme détaillé au chapitre 9 ci-dessous, certains salariés ou anciens salariés de la Société sont devenus actionnaires par exercice d'options de souscription d'actions ou par acquisition définitive d'actions attribuées gratuitement.

Par ailleurs, la Société a mis en place le 2 mars 1999 un plan d'épargne d'entreprise par octroi qui a été modifié le 11 mai 2001 puis le 3 novembre 2005. Lors de l'introduction en bourse de la Société, le 17 novembre 2005, 18.512 actions ont été souscrites par les salariés dans le cadre du PEE. Aucune action n'a été souscrite depuis cette date.

Au 31 décembre 2023 et à la connaissance de la Société, l'actionnariat salarié représente environ 0,04% du capital social et des droits de vote de la Société.

6.4 INFORMATIONS RELATIVES A L'AUTOCONTROLE

Programme de rachat d'actions

Les actions propres détenues par la Société au 31 décembre 2023 ont été acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2023, dans sa sixième (6^e) résolution, conformément aux articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce.

Ce programme a, par ordre de priorité, les objectifs suivants :

- favoriser la liquidité et animer le cours des titres de la Société sur le marché Euronext Growth Paris, ou sur tout autre marché, par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- remettre les titres rachetés en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ;
- annuler totalement ou partiellement les actions par voie de réduction du capital social dans le cadre de l'autorisation donnée par la dixième (10^e) résolution de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2023 ;
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés française ou étrangères ou groupements qui lui sont liés selon les conditions légales et réglementaires, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuites d'actions ou toute autre condition permise par la réglementation ;
- attribuer les actions rachetées lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toutes autres manières, à des actions existantes ou nouvelles à émettre de la Société ;
- le cas échéant, attribuer des actions rachetées dans le cadre de la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers et qui serait conforme à la réglementation en vigueur au moment du rachat effectif des actions, étant précisé que dans une telle hypothèse la Société informerait ses actionnaires par voie de communiqué de presse.

La durée du programme est de 18 mois maximum à compter de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2023 et expirant, soit au jour où toute assemblée générale de la Société adopterait un nouveau programme de rachat d'actions soit, à défaut, le 13 décembre 2024. Le pourcentage de rachat maximum autorisé s'élève à 10% du capital. Le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% de son capital social. Le prix d'achat unitaire maximum est de 60,00 euros, soit un montant théorique maximum consacré au programme de rachat sur la base du pourcentage maximum de 68.059.020 euros, hors frais de négociation, calculé sur la base du nombre d'actions composant le capital social à la date de l'assemblée générale du 13 juin 2023. Ce nombre d'actions et les limites de prix d'achat seront, le cas échéant, ajustés par le conseil d'administration lors d'éventuelles opérations financières de la Société ou de décisions affectant le capital social.

Actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité

La Société a conclu un contrat de liquidité le 15 octobre 2018 avec TP ICAP (Europe). Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie est comptabilisée en autres actifs à long terme.

Au 31 décembre 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- nombre d'actions : 20.366 titres, soit 0,19% du capital social ;
- solde en espèce du compte de liquidité : 115 703,82 euros.

Autocontrôle hors contrat de liquidité

Au 31 décembre 2023, la Société détenait 879.183 actions propres, soit 8,03% du capital social à cette même date.

Actions en autocontrôle au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, la Société détenait 899.347 actions Eurobio Scientific, soit 8,22% du capital social à cette même date.

Annulation d'actions préalablement rachetées dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 22 juin 2023, a décidé de réduire le capital social de 128 000 euros par voie d'annulation de 400 000 actions d'une valeur nominale de € 0,32 préalablement acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Cette annulation d'actions est effective au 12 juillet 2023 et a été inscrite dans les comptes de la Société à cette date. A l'issue de cette annulation d'actions, le capital social s'élève à 3 501 814,72 euros divisé en 10 943 171 actions d'une valeur nominale de € 0,32 chacune

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 9 janvier 2024, a décidé de réduire le capital social de 222 176,00 euros par voie d'annulation de 694 300 actions d'une valeur nominale de € 0,32 préalablement acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Cette annulation d'actions est effective au 11 janvier 2024 et a été inscrite dans les comptes de la Société à cette date. A l'issue de cette annulation d'actions, le capital social s'élève à 3 279 638,72 euros divisé en 10 248 871 actions d'une valeur nominale de € 0,32 chacune.

CHAPITRE 7 - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce, vous trouverez dans le présent paragraphe le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

7.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE

7.1.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2023, le conseil d'administration est composé des six membres suivants :

Nom	Mandat	Age	Membre indépendant ⁽¹⁾	Comité d'audit	Comité des rémunérations et des nominations	Date d'entrée au conseil d'administration	Date d'expiration du mandat actuel ⁽²⁾
Denis Fortier	Président directeur général	56				2019	2025
Jean-Michel Carle Grandmougin	Administrateur et directeur général délégué	63				2019	2025
Hervé Duchesne de Lamotte	Administrateur et directeur général délégué	67				2019	2025
Michel Picot	Administrateur	71	✓	✓	✓	2019	2025
Patrick de Roquemaurel	Administrateur	67	✓	✓	✓	2019	2025
EUROBIONEXT SAS, représentée par Monsieur Grégoire Sentilhes	Administrateur	63			✓	2022	2025

(1) Au regard de la recommandation n°3 du Code Middledent.

(2) Le mandat d'administrateur expire à l'issue de l'assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes du dernier exercice clos.

Comité d'audit

Le conseil d'administration a décidé de se doter d'un comité d'audit ayant pour mission d'examiner :

- les comptes annuels et consolidés afin d'en faciliter l'arrêté et la revue par le conseil d'administration ;
- les comptes consolidés semestriels ;
- les risques, les litiges et les engagements hors bilan significatifs ;
- la pertinence du choix et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes annuels et consolidés ou des comptes consolidés semestriels ;
- la mise en œuvre des recommandations du commissaire aux comptes ;
- la procédure de sélection du commissaires aux comptes, la formulation d'avis sur le montant des honoraires sollicités pour l'exécution de leur mission de contrôle légal et le contrôle du respect des règles garantissant leur indépendance ;
- toute question de nature financière ou comptable qui lui est soumise par le président du conseil d'administration, notamment le budget de la Société.

Au 31 décembre 2023, le comité d'audit est composé des deux membres suivants :

- Monsieur Michel Picot, administrateur indépendant et président du comité d'audit ;
- Monsieur Patrick de Roquemaurel, administrateur indépendant.

Comité des rémunérations et des nominations

Le conseil d'administration a également créé un comité des rémunérations et des nominations ayant notamment pour mission de préparer les décisions du conseil d'administration et de lui faire des recommandations dans les domaines suivants :

- La rémunération des membres de la direction générale : le comité est chargé, sur la base de critères définis avec le conseil d'administration prenant en compte la performance de la Société par rapport aux objectifs fixés et la contribution personnelle de chacun des membres de la direction générale à la réalisation de ces objectifs, et par référence à la pratique générale de rémunération de groupes français ou étrangers équivalents, ou comparables de :
 - recommander annuellement au conseil d'administration le niveau de rémunération fixe des dirigeants ;
 - recommander le montant de la part variable de cette rémunération en fonction des performances réalisées ;
 - examiner les autres formes de rémunération et d'avantages en nature, y compris les avantages de retraite et de prévoyance ;
- la soumission de propositions concernant le montant global de la somme fixe annuelle allouée aux administrateurs par l'assemblée générale, sa répartition entre les administrateurs, les montants individuels des versements à effectuer à ce titre aux administrateurs et aux comités ad hoc en tenant compte de leur assiduité et des tâches accomplies au sein du conseil d'administration et dans les comités ;
- la politique générale d'attribution des outils d'incentive des collaborateurs (bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, attribution d'actions gratuites et/ou option de souscription et d'achat d'actions) proposée par la direction générale ;
- les éventuelles augmentations de capital réservées aux salariés ;
- la qualité d'indépendance de chacun des administrateurs, et la préparation de la procédure destinée à sélectionner les futurs administrateurs ainsi que l'évaluation des candidats envisagés ;
- l'évaluation de l'organisation et du fonctionnement du conseil d'administration ;
- la composition des comités du conseil d'administration ;
- la prévention des conflits d'intérêts au sein du conseil d'administration ;
- les projets de modifications significatives dans l'organisation de la direction du groupe.

Au 31 décembre 2023, le comité des rémunérations et des nominations est composé des quatre membres suivants :

- Monsieur Patrick de Roquemaurel, administrateur indépendant et président du comité des rémunérations et des nominations ;
- Monsieur Michel Picot, administrateur indépendant ;
- Monsieur Grégoire Sentilhes, représentant permanent d'EurobioNext, administrateur, au conseil d'administration ;
- Monsieur Arthur Vigneras.

7.1.2 DIRECTION GENERALE

Modalité d'exercice de la direction générale

En vertu de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et de l'article 17.1 des statuts, le conseil d'administration doit, à la majorité des administrateurs présents et représentés, délibérer sur les modalités d'exercice de la direction générale qui doit être assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration soit par une autre personne physique nommé par le conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le conseil d'administration de la Société, lors de sa réunion du 27 juin 2019, a décidé que la direction générale de la Société sera assumée, sous sa responsabilité, par le président du conseil d'administration qui prendra en conséquence le titre de président directeur général.

En application de l'article 17.1 des statuts le choix d'exercice de la direction générale de la Société ainsi retenue est valable jusqu'à décision contraire du conseil d'administration.

Composition de la direction générale au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, la direction générale de la Société était composée ainsi :

Nom	Mandat	Date de début du mandat	Date d'expiration du mandat
Denis Fortier	Président directeur général	13 juin 2023	Assemblée générale 2025
Jean Michel Carle Grandmougin	Directeur général délégué	13 juin 2023	Assemblée générale 2025
Olivier Bosc	Directeur général délégué	10 octobre 2023	Assemblée générale 2025
Cathie Marsais	Directeur général délégué	13 juin 2023	Assemblée générale 2025

7.2.3 LISTE DES MANDATS

Denis Fortier, président directeur général (56 ans)

Denis Fortier bénéficie de plus de 25 ans d'expérience dans le diagnostic *in vitro* et dans l'industrie des biotechnologies. Après avoir occupé différents postes commercial et marketing au sein de sociétés de diagnostic, Denis Fortier a pris en charge des fonctions de directeur international puis de Business Developer de la société BMD France. Il intègre ensuite la direction Générale d'une *start-up*, Inodiag, pour son développement et son financement.

Denis Fortier, possède une double expérience de dirigeant et d'entrepreneur. En 2010, il participe avec son associé Jean-Michel Carle au rachat des laboratoires Eurobio. Il supervise les départements de la production, de la R&D, du Business développement et de l'international.

Entrepreneur et investisseur, Denis Fortier est membre de réseau entreprendre, pour l'aide à la création d'entreprises et aux suivis de jeunes entrepreneurs.

Au cours de la modification du mode de direction et d'administration de la société, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019 a décidé de nommer Denis Fortier en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2022 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 27 juin 2019, a décidé de le nommer directeur général délégué de la Société pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Denis Fortier a été renouvelé dans ses fonctions d'administrateur lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2022 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 juin 2022, a décidé de renouveler son mandat de directeur général délégué de la Société, pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 juin 2023, a décidé de nommer Denis Fortier en tant que président du conseil d'administration et directeur général de la Société pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur et a constaté, en conséquence, l'arrivée à échéance de son mandat de directeur général délégué.

Denis Fortier est diplômé d'un Master 2 en Biotechnologie et commercial.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2023		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le groupe Eurobio Scientific</i>		
Président	Eurobio Scientific UK	2019
Président	Innominata dba Genbio Inc	2017
Directeur général	Capforce Plus	2017
Président	EurobioNext	2022
Président	Eurobio Scientific Switzerland	
Président	TECOmedical AG	
Président	TECOmedical Gmbh	
Président	TECOdevelopment AG	
Président	Eurobio Scientific Benelux	
Président	BMD Belgique	
Président	Personal Diagnostics	
<i>Hors du groupe Eurobio Scientific</i>		
Co-gérant	SCI Capforce	2017

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonctions	Sociétés	Dates
Directeur général délégué	Eurobio Scientific	2019-2023
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2023 : 5.774		

Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin, administrateur et directeur général délégué (63 ans)

Jean-Michel Carle Grandmougin possède plus de 40 ans d'expérience dans les domaines du diagnostic *in vitro* et de la recherche. Il a commencé sa carrière chez Technicon devenu Bayer Diagnostics en tant qu'ingénieur Technico-commercial pour en devenir chef des ventes à 30 ans. Il a été ensuite directeur commercial pour la société BMD (BioMedical Diagnostics) pendant 13 ans avant de prendre la responsabilité de la *business unit* germanique. Jean-Michel Carle Grandmougin intègre Eurobio en 2006 en tant que directeur commercial pour rapidement devenir directeur général afin de préparer la reprise de la société. En juin 2010, il devient avec Denis Fortier et OTC Asset Management (qui cèdera sa participation en juillet 2014), l'un des associés majoritaires de la société Capforce, société holding détenant la totalité du capital de la société Eurobio.

Au cours de la modification du mode de direction et d'administration de la société, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019 a décidé de nommer Jean-Michel Carle

Grandmougin en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2022 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 27 juin 2019, a décidé de le nommer président du conseil d'administration et directeur général de la Société pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Jean-Michel Carle Grandmougin a été renouvelé dans ses fonctions d'administrateur lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2022 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 juin 2022, a décidé de renouveler ses mandats de président du conseil d'administration et de directeur général de la Société, pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 juin 2023, a constaté la fin de ses mandats de président du conseil d'administration et de directeur général de la Société et a décidé de le nommer directeur général délégué pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Jean-Michel Carle Grandmougin est titulaire d'une Licence de Biologie (1982).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2023		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le groupe Eurobio Scientific</i>		
Représentant d'un président personne morale	Capforce Plus	2017
Directeur général	EurobioNext	2022
<i>Hors du groupe Eurobio Scientific</i>		
Co-gérant	SCI Capforce	2017
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonction	Sociétés	Dates
Président du directoire	Eurobio Scientific	2017-2019
Président directeur général	Eurobio Scientif	2019-2023
Président directeur général	Eurobio Ingen	2017-2018
Représentant d'un président personne morale	Eurobio	2017-2018
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2023 : 0		

Madame Cathie Marsais, directeur général délégué (43 ans)

Cathie Marsais a rejoint Eurobio Scientific en 2007 au poste de Responsable Qualité. Elle est aujourd'hui, la directrice générale déléguée Opérations d'EUROBIO SCIENTIFIC, et est actuellement en charge des opérations (achats, production, logistique, services Qualité et Réglementaires).

Elle a 17 ans d'expérience dans le domaine du diagnostic *in vitro* et du dispositif médical. Forte d'une formation scientifique et réglementaire, elle est la référente d'Eurobio Scientific et la représentante de sa direction auprès des instances réglementaires, agences nationales et européennes des produits de santé.

Cathie Marsais est diplômée d'un Master 2 en biotechnologie et produits de santé, délivré par l'université de pharmacie de Châtenay-Malabry.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 juin 2023, a décidé de nommer Cathie Marsais en tant que directeur général délégué de la Société pour une durée égale à celle du mandat du directeur général soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2023		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant		
<i>Hors du groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant		
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonction	Sociétés	Dates
Néant		
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2023 : 2.960		

Monsieur Olivier Bosc, directeur général délégué (51 ans)

Olivier Bosc bénéficie de plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la Finance et de la Santé. Après une expérience de 8 ans en Audit et Corporate Finance au sein du cabinet Deloitte en France et aux Etats Unis, il rejoint General Electric Healthcare et occupe pendant 14 ans diverses fonctions financières puis de direction générale en France et à l'international. Il intègre ensuite pendant 5 ans la Direction Générale de l'Hôpital Américain de Paris, puis celle du Groupe d'Hospitalisation privé Kantys avant de rejoindre le Groupe en octobre 2023.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 10 octobre 2023, a décidé de Olivier Bosc en tant que directeur général délégué de la Société pour une durée égale à celle du mandat du directeur général soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2023		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant		
<i>Hors du groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant		
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonction	Sociétés	Dates
Directeur Général	Clinique du Val d'Ouest	2022-2023
Directeur Général	Clinique St George	2022-2023
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2023 : 0		

Hervé Duchesne de Lamotte, administrateur (67 ans)

Hervé Duchesne de Lamotte bénéficie de 25 ans d'expérience internationale en finance, et 20 ans dans l'industrie des biotechnologies. Après avoir occupé différents postes d'ingénieur au sein de sociétés de conseil en France et aux Etats-Unis, entre 1981 et 1989, Hervé Duchesne de Lamotte a pris en charge des fonctions de direction générale dans des établissements financiers à Paris.

C'est en 1991 qu'il intègre le monde de la pharmacie et de la biotechnologie lorsqu'il crée avec un partenaire médecin le groupe IDM, société de biotechnologie spécialisée dans l'immunothérapie du cancer, où il exercera à partir de 1998 les fonctions de directeur financier pendant 10 ans, en France, au Canada, et aux Etats-Unis. Après l'introduction au NASDAQ d'IDM Pharma en 2005, il deviendra directeur général puis président-directeur général d'IDM France à Paris entre 2006 et 2008, jusqu'à la cession d'IDM au groupe pharmaceutique Takeda.

Avant de rejoindre la Société, Hervé Duchesne de Lamotte était gérant de Cirrus Finance Management, société de conseil spécialisée en stratégie et organisation financière. Il a été membre du conseil d'administration d'IDM et de France Biotech.

Il intègre la Société en octobre 2009 en qualité de directeur administratif et financier.

Hervé Duchesne de Lamotte est membre des conseils de direction de la Société depuis 2010. Au cours de la modification du mode de direction et d'administration de la société, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019 a décidé de nommer Hervé Duchesne de Lamotte en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans. L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2022 a nommé, à nouveau, Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 27 juin 2019, a décidé de le nommer directeur général délégué de la Société pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 juin 2022, a décidé de renouveler son mandat de directeur général délégué de la Société, pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Hervé Duchesne de Lamotte est diplômé d'un MBA en Finance du MIT et d'un Master of Science du même institut, il est également ingénieur en aéronautique (SupAero).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2023		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le groupe Eurobio Scientific</i>		
Président	GenDx	2022
Administrateur	Eurobio Scientific UK	
Administrateur	Personal Diagnostics	
Administrateur	Eurobio Scientific Switzerland	
Administrateur	Eurobio Scientific Benelux	
Administrateur	BMD Belgique	
Administrateur	Innominata dba Genbio Inc.	
<i>Hors du groupe Eurobio Scientific</i>		
Président	Cirrus Finance Management SAS	2023
Président	Anthomed SAS	2023

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonctions	Sociétés	Dates

Membre du directoire	Eurobio Scientific	2009-2019
Directeur général délégué	Eurobio Scientific	2019-2023
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2023 : 3.633		

Michel Picot, administrateur (72 ans)

Michel Picot a commencé sa carrière en tant qu'auditeur chez Peat Marwick Mitchell avant de travailler pour une filiale de Paribas, la SCOA, où il a occupé différents postes. Puis il a été directeur général d'ECS, en Allemagne pendant deux ans avant de devenir Senior Vice-President Finance chez Eunetcom. Il a ensuite rejoint Vivendi Telecom International de 1995 à juin 2004 où il a exercé les fonctions de directeur général adjoint. Michel Picot est président d'Advest SAS depuis 2005. Il a également occupé ou occupe les fonctions d'administrateur des sociétés Keyyo (2008), Sigfox (jusqu'en 2016), Holding incubatrice Telecom, Holding incubatrice Internet et Holding incubatrice Logiciel (jusqu'en 2016).

Michel Picot est membre des conseils de direction de la société depuis 2004. Au cours de la modification du mode de direction et d'administration de la société, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019 a décidé de nommer Michel Picot en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2022 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Michel Picot a été renouvelé dans ses fonctions d'administrateur lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2022 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Michel Picot est diplômé de l'école de Hautes Etudes Commerciales (HEC, 1974). Il est également titulaire du DECS (1977) et des certificats supérieurs de révision (1983).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2023		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant		
<i>Hors du groupe Eurobio Scientific</i>		
Président	Advest SAS	2005
Membre des Conseillers du Commerce extérieur de la France (CCE) 2012 Trustee fonds de Pension UK		2008

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonctions	Sociétés	Dates
Administrateur	Keyyo Sigfox Sogetrel	
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2023 : 4.361		

Patrick de Roquemaurel, administrateur (67 ans)

Patrick de Roquemaurel bénéficie de plus de 30 années d'expérience professionnelle dans la finance et l'industrie, notamment dans le secteur de l'informatique et des technologies de l'information. Il a

occupé différents postes de direction commerciale au sein des sociétés Tandem Computer, Stratus Computers, de direction générale de Business Unit au sein de Siemens Nixdorf France et de vice-président des activités de service de Bull. En 2007, il rejoint OTC Asset Management en tant que Directeur des Participations. A ce titre, il réalise des investissements dans les secteurs des technologies et de la santé, notamment le rachat d'Eurobio avec son management en 2010. Début 2016, il quitte OTC Asset Management et intègre la société de gestion Extendam en juillet 2016 en tant que gérant.

Au cours de la modification du mode de direction et d'administration de la société, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019 a décidé de nommer Patrick de Roquemaurel en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2022 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Patrick de Roquemaurel a été renouvelé dans ses fonctions d'administrateur lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2022 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Patrick de Roquemaurel est diplômé de l'ESLSCA (1978).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2023		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant		
<i>Hors du groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant		
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonctions	Sociétés	Dates
Néant		
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2023 : 0		

EurobioNext SAS, administrateur, représentée par Grégoire Sentilhes (63 ans) en tant que représentant permanent de la personne morale

Grégoire Sentilhes, représentant permanent d'EurobioNext, était le directeur général de ScreamingMedia, entreprise de syndication de contenu à valeur ajoutée introduite au NASDAQ en 2000, qui a récemment fusionné avec CBS Market Watch. Il était précédemment basé à New York, comme Vice-Président marketing pour le monde de la division commerce électronique du groupe allemand Bertelsmann. Il était auparavant co-fondateur et PDG de la division on-line du groupe Lagardère à Paris de 1993 à 1996. Il a investi avec succès dans le non coté en France, en Espagne, aux États-Unis et en Chine : 4 de ses 15 investissements ont été cotés en bourse. Il est membre du conseil d'orientation de France Investissement, et co-fondateur des Journées de l'Entrepreneur. En 2010, il devient le Président du G20 des Jeunes Entrepreneurs (G20 YES).

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 18 mai 2022, a nommé EurobioNext administrateur à titre provisoire, nomination ratifiée par l'assemblée générale des actionnaires du 13 juin 2022. Lors de cette réunion, l'assemblée générale a également renouvelé le mandat d'administrateur d'EurobioNext pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale à tenir dans l'année 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Grégoire Sentilhes est diplômé de l'ISG et de l'Université Paris Dauphine.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2023		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<u>Dans le groupe Eurobio Scientific</u>		
Néant.		
<u>Hors du groupe Eurobio Scientific</u>		
Représentant du gérant personne morale	NextStage EverGreen	
Président	NextStage	
Président du conseil d'administration	NextStage	
Président	NextStage AM	
Président	NextStage Partners	
Président du conseil d'administration	NextStage Partners	
Représentant président personne morale	NextStage Croissance	
Représentant président personne morale	NAP	
Président	Senmer	
Membre du comité stratégique	EurobioNext	
Président du comité stratégique	GoodHope	
Représentant membre comité stratégique personne morale	Lonsdale Développement	
Représentant membre comité stratégique personne morale	Moonbikes	
Représentant membre comité stratégique personne morale	New Black Gold	
Représentant membre comité stratégique personne morale	NordNext	
Représentant membre conseil de surveillance personne morale	Royce WS	
Membre du comité stratégique	Atream	
Représentant membre comité stratégique personne morale	Yseop	
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonctions	Sociétés	Dates
Représentant administrateur personne morale	Coorpacademy	2022
Représentant président personne morale	La compagnie de Kairos	2022
Représentant personne morale	Wally	2021
Représentant administrateur personne morale	Fontaine Pajot	2020
Citizen Entrepreneurs	Président	2020
G20 Young Entrepreneur Alliance	Président	2020
Représentant membre du conseil de surveillance personne morale	Arma +	2019
Société des Amis de Versailles	Vice-Président	
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2023 : 0⁽¹⁾		

(1) Au 31 décembre 2023 et à la connaissance de la Société, Grégoire Sentilhes ne détient pas d'action de la Société et la société EurobioNext détient 3.488.265 actions de la Société.

7.2 RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations accordées au conseil d'administration comme décrit au paragraphe 7.1 du présent rapport de gestion, par l'assemblée générale extraordinaire (ci-après l'« **AGE** ») de la Société lors de ses réunion du 13 juin 2022 et du 13 juin 2023. Il est rappelé que le procès-verbal de ladite assemblée est disponible sur le site Internet de la Société à la rubrique « investisseur » (www.eurobioscientific.com/fr).

Délégations données au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal max augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
1. Émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actions (13 ^e résolution de l'AGE du 13 juin 2022)	1.400.000 €	13 août 2024	Non utilisée	Selon les conditions légales (prix au moins égal à la valeur nominale de l'action à la date d'émission des valeurs mobilières)
2. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public (14 ^e résolution de l'AGE du 13 juin 2022)	1.400.000 €	13 août 2024	Non utilisée	Fixé par le conseil d'administration et au moins égal à la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 15%

Délégations données au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal max augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
<p>3. Émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 20% du capital par an, par voie de placement privé (15^e résolution de l'AGE du 13 juin 2022)</p>	<p>20% du capital ou 1.400.000 € ⁽¹⁾</p>	<p>13 août 2024</p>	<p>Non utilisée</p>	<p>Fixé par le conseil d'administration et au moins égal à la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 15%</p>
<p>4. Émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice de catégories dénommées d'investisseurs (16^e résolution de l'AGE du 13 juin 2022)</p>	<p>1.400.000 € ⁽¹⁾</p>	<p>Rendue caduque par la 8^e résolution de l'AGE du 13 juin 2023</p>	<p>Non utilisée</p>	<p>Fixé par le conseil d'administration et au moins égal à la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 15%</p>
<p>Émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice de catégories dénommées d'investisseurs (8^e résolution de l'AGE du 13 juin 2023)</p>	<p>1.400.000 € ⁽¹⁾</p>	<p>13 décembre 2024</p>	<p>Non utilisée</p>	<p>Fixé par le conseil d'administration et au moins égal à la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 15%</p>

Délégations données au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal max augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
5. Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires (17 ^e résolution de l'AGE du 13 juin 2022)	15 % du montant de l'émission initiale ⁽²⁾	Rendue caduque par la 9 ^e résolution de l'AGE du 13 juin 2023	Non utilisée	Modalités correspondantes à celles des délégations présentées en 1, 2, 3 et 4 ci-dessus selon le cas
Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires (9 ^e résolution de l'AGE du 13 juin 2023)	15 % du montant de l'émission initiale ⁽¹⁾	13 août 2025	Non utilisée	Modalités correspondantes à celles des délégations présentées en 1, 2, 3 et 4 ci-dessus selon le cas
6. Attribution gratuite d'actions nouvelles ou existantes de la Société (11 ^e résolution de l'AGE du 13 juin 2023)	10% du capital social à la date d'attribution	13 août 2026	98.290 actions attribuées gratuitement – Plan AGA 2023-1 (3 juillet 2023) 29.320 actions attribuées gratuitement – Plan AGA 2023-2 (3 juillet 2023)	Gratuite
7. Émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice des adhérents au plan d'épargne entreprise (12 ^e résolution de l'AGE du 13 juin 2023)	1.400.000 €	13 août 2025	Non utilisée	Fixé par le conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-20 du Code du travail

- (1) Ce montant s'impute sur celui de l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public prévue par la quatorzième (14^e) résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2022.*
- (2) Ce montant s'impute sur celui de l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires prévue par la treizième résolution (13^e) résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2022 et sur celui de l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public prévue par la quatorzième (14^e) résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2022.*

7.3 CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conventions réglementées

Les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce sont décrites au paragraphe 12 du présent rapport.

Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital

Néant.

Convention de bail commercial conclue avec la SCI CAPFORCE

Le 27 février 2017, la société Eurobio, détenue indirectement à 100% par Eurobio Scientific, a conclu un contrat de bail commercial concernant les locaux situés au 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtaboeuf 91953 Les Ulis avec la SCI CAPFORCE, société civile immobilière, détenue par Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier, respectivement président du conseil d'administration et membre du conseil d'administration de la Société.

Le 28 janvier 2018, InGen a absorbé Eurobio par voie de dissolution sans liquidation avec transfert universel de patrimoine et a modifié sa dénomination sociale devenir « Eurobio InGen ». Le 1^{er} janvier 2019, Eurobio Scientific a absorbé Eurobio InGen par voie de dissolution sans liquidation avec transfert universel de patrimoine. En raison de cette opération, Eurobio Scientific a substitué Eurobio InGen en qualité de preneur du contrat de bail commercial décrit ci-dessus. Le transfert universel du patrimoine d'Eurobio InGen au profit de la Société, n'ayant pas entraîné la conclusion d'un nouveau contrat de bail, ce dernier n'entre pas dans le champ d'application des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

Le 14 décembre 2021, la société Eurobio Scientific a conclu un nouveau contrat de bail commercial concernant les locaux situés au 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtaboeuf 91953 Les Ulis avec la SCI CAPFORCE, société civile immobilière, détenue par Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier, respectivement président du conseil d'administration et membre du conseil d'administration de la Société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a versé à la SCI CAPFORCE un montant de 541 milliers d'euros H.T. au titre des loyers des locaux décrits ci-dessus.

Contrat de conseil conclu avec Mr Jean-Michel Carle Grandmougin

Le 1^{er} Novembre 2023, la société Eurobio Scientific a conclu un contrat de conseil avec Mr Jean-Michel Carle Grandmougin pour un montant mensuel de 21 000 euros, au titre de sa contribution à la stratégie et au business développement.

Contrat de conseil conclu avec CIRRUS FINANCE MANAGEMENT SAS détenue par Mr Hervé Duchesne de Lamotte

Le 1^{er} Juillet 2023, la société Eurobio Scientific a conclu un contrat de conseil avec Cirrus Finance Management pour un montant annuel de 40 000 euros, au titre de sa contribution à la stratégie et à l'accompagnement des opérations de croissance inorganique.

CHAPITRE 8 - OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 dit « règlement relatif aux abus de marché », les opérations réalisées par les personnes visées à l'article 19 dudit règlement sont déclarées auprès de l'Autorité des marchés financiers dans les conditions et selon les modalités prévues par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par le règlement relatif aux abus de marché.

Ces déclarations sont publiées par l'Autorité des marchés financiers sur son site Internet (<https://www.amf-france.org>).

CHAPITRE 9 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATIONS AU CAPITAL

9.1 REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les tableaux ci-dessous présentent les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux par la Société et sa filiale au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

Tableau de synthèse de l'ensemble des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux dirigeants

Une synthèse de l'ensemble des éléments de rémunération du et versé aux mandataires sociaux dirigeants de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 est présentée ci-après :

Nom	2023			2022		
	Rémunération fixe versée (en euros)	Rémunération variable versée (en euros)	Avantages de toute nature versés (en euros)	Rémunération fixe versée (en euros)	Rémunération variable versée (en euros)	Avantages de toute nature versés (en euros)
Dirigeants en fonction au 31 décembre 2023						
Denis Fortier <i>Président directeur général</i> ⁽¹⁾	300.000	1.000.000	-	300.000	-	297
Jean-Michel Carle Grandmougin <i>Directeur général délégué</i> ⁽²⁾	448.000	1.080.000	- ⁽⁸⁾	234.000	-	-
Cathie Marsais <i>Directeur général délégué</i> ^{(3) (4)}	126.000	72.000	155	-	-	-
Olivier Bosc <i>Directeur général délégué</i> ^{(5) (6)}	45.000	-	-	-	-	-
Dirigeants dont les fonctions sont échues au 31 décembre 2023						
Hervé Duchesne de Lamotte <i>Directeur général délégué</i> ⁽⁷⁾	109.582	150.000	276 ⁽⁹⁾	219.164	-	264
TOTAL	857.582	2.230.000	276	753.164	-	2.082

(1) Monsieur Denis Fortier a exercé les fonctions dirigeantes de directeur général délégué du 27 juin 2019 au 13 juin 2023. Il a été nommé président directeur général le 13 juin 2023.

(2) Monsieur Jean Michel Carle Grandmougin a exercé les fonctions dirigeantes de président directeur général du 27 juin 2019 au 13 juin 2023. Il a été nommé directeur général délégué le 13 juin 2023.

(3) Madame Cathie Marsais a été nommée directeur général délégué le 13 juin 2023.

(4) Madame Cathie Marsais est également titulaire d'un contrat de travail de V.P. Opérations et affaires réglementaires conclu antérieurement à sa nomination en tant que directeur général délégué, aucune somme n'a été versée au titre de ses fonctions de directeur général délégué.

- (5) Monsieur Olivier Bosc a été nommé directeur général délégué le 10 octobre 2023.
- (6) Monsieur Olivier Bosc est également titulaire d'un contrat de travail de Directeur Groupe – Finance & IT conclu antérieurement à sa nomination en tant que directeur général délégué, aucune somme n'a été versée au titre de ses fonctions de directeur général délégué.
- (7) Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte a exercé les fonctions dirigeantes de directeur général délégué du 27 juin 2019 au 13 juin 2023.
- (8) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin a également perçu la somme de 65.486,11 euros au titre d'indemnités de départ à la retraite.
- (9) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte a également perçu la somme de 50.184,77 euros au titre d'indemnités de départ à la retraite.

Nous vous précisons que Messieurs Denis Fortier et Jean-Michel Carle Grandmougin cumulent leurs fonctions dirigeantes décrites ci-dessus avec les fonctions d'administrateur et ils ont indiqué, à ce titre, renoncer à leur rémunération en qualité d'administrateur.

Les rémunérations allouées aux dirigeants se sont élevées à 858 milliers d'euros au cours de l'exercice 2023 contre 754 milliers d'euros au cours de l'exercice 2022.

Le montant de la rémunération variable due et non versée s'élève à :

- 400 milliers d'euros au titre de l'exercice 2022 ;
- 323milliers d'euros au titre de l'exercice 2023.

Le montant de la rémunération versée à chaque dirigeant comprend une partie fixe et une partie variable. La partie variable de la rémunération des dirigeants repose sur la réalisation d'une pluralité d'objectifs à la fois individuels et *corporate* présentés chaque année au conseil d'administration pour approbation sur recommandations du comité des rémunérations et des nominations. Ces objectifs sont propres à chaque mandataire social. L'avantage en nature dont bénéficiaient les Dirigeants correspondait principalement au véhicule de fonction. Par ailleurs, les contrats de travail de Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier sont décrits au paragraphe 12 du présent rapport.

Tableau de synthèse des rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 juin 2019 a décidé d'allouer un montant global brut de 30.000 euros maximum au titre la rémunération fixe des administrateurs pour l'exercice social clos le 31 décembre 2019 et pour chacun des exercices suivants jusqu'à décision contraire. Le montant global brut de 30.000 euros inclut le montant dû par la Société au titre du forfait social.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 13 juin 2023 a décidé d'allouer un montant global de 60.000 euros maximum au titre la rémunération fixe des administrateurs pour l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et pour chacun des exercices suivants jusqu'à décision contraire.

Une synthèse de l'ensemble des jetons de présence et autres rémunérations attribués aux mandataires sociaux non dirigeants de la Société au titre des exercices clos les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 est présentée ci-après :

Nom	2023		2022	
	Rémunération fixe due et versée (en euros)	Autres rémunérations (en euros HT)	Rémunération fixe due et versée (en euros)	Autres rémunérations (en euros HT)
Michel Picot <i>Administrateur</i>	15.000	-	15.000	-

Nom	2023		2022	
	Rémunération fixe due et versée (en euros)	Autres rémunérations (en euros HT)	Rémunération fixe due et versée (en euros)	Autres rémunérations (en euros HT)
Patrick de Roquemaurel <i>Administrateur</i>	15.000	-	15.000	-
EurobioNext, représentée par Grégoire Sentilhes <i>Administrateur</i>	-	-	-	-
TOTAL	30.000	-	30.000	-

9.2 PARTICIPATION AU CAPITAL DES MANDATAIRES SOCIAUX

Au 31 décembre 2023, la participation de chaque mandataire dans le capital de la Société se présente comme suit :

Mandataires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Denis Fortier <i>Président directeur général</i>	5.774	0,05	5.774	0,06
Jean-Michel Carle Grandmougin <i>Directeur général délégué et administrateur</i>	0	0	0	0
Cathie Marsais <i>Directeur général délégué</i>	2.960	0,03	2.960	0,03
Olivier Bosc <i>Directeur général délégué</i>	0	0	0	0
Hervé Duchesne de Lamotte <i>Administrateur</i>	3.633	0,03	3.633	0,04
Michel Picot <i>Administrateur</i>	4.361	0,04	4.361	0,04
Patrick de Roquemaurel <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
EurobioNext <i>Administrateur</i>	3.488.265	31,88	3.488.265	34,73
Grégoire Sentilhes	0	0	0	0

Mandataires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
<i>Représentant permanent d'EurobioNext</i>				

CHAPITRE 10 - RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ET SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

Chers Actionnaires,

Le présent rapport vous est présenté :

- en application des dispositions de l'article L. 225-184 du Code de Commerce concernant les opérations relatives aux options de souscription ou d'achat d'actions, et
- en application des dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de Commerce concernant les opérations relatives aux actions gratuites.

10.1 OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Attribution d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le conseil d'administration de la Société n'a procédé à aucune attribution d'options de souscription d'actions.

Exercice par les bénéficiaires d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été exercée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

10.2 ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

Attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 13 juin 2023, dans sa onzième (11^e) résolution, a autorisé le conseil d'administration à procéder à une attribution gratuite d'actions de la Société, existantes ou à émettre, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des membres du personnel qu'il déterminera parmi les salariés et les mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L. 225-197-2 dudit Code.

Dans le cadre de cette autorisation, et selon les recommandations du comité des rémunérations et des nominations, le conseil d'administration, à l'unanimité, a arrêté les plans d'attribution gratuite d'actions suivants :

Date d'attribution	Date d'acquisition	Date De cessibilité	Nom du plan	Nombre de droits attribués	Nombre de droits annulés	Nombre de droits acquis	Solde de droits au 31 décembre 2023
03/07/2023	03/07/2025 au 03/07/2028 ⁽¹⁾	03/07/2026 au 03/07/2028 ⁽²⁾	AGA 2023-1	98 290	0	0	98 290
03/07/2023	03/07/2025 au 03/07/2028 ⁽¹⁾	03/07/2026 au 03/07/2028 ⁽²⁾	AGA 2023-2	29 320	0	0	29 320
TOTAL				127 610	0	0	127 610

(1) Les AGA 2023-1 et les AGA 2023-2 seront acquises en cinq tranches, sous réserve de la réalisation de d'objectifs de performance et de présence qui conditionnent chaque tranche, selon le calendrier suivant :

- Tranche 1 : acquisition au 03/07/2025 ;
- Tranche 2 : acquisition au 03/07/2026 ;
- Tranche 3 : acquisition au 03/07/2027 ;
- Tranches 4 et 5 : acquisition au 03/07/2028.

(2) Les actions acquises au titre des tranche 1 à 5 seront cessibles selon le calendrier suivant :

- Tranche 1 : cessibilité au 03/07/2026 ;
- Tranche 2 : cessibilité au 03/07/2027 ;
- Tranches 3, 4 et 5 : cessibilité au 03/07/2028.

Acquisition définitive d'actions gratuites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, aucune action gratuite n'a été définitivement acquise.

CHAPITRE 11 - MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

11.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young Audit

Représenté par Monsieur Thomas Nesme
Tour First
1, Place des Saisons
92400 – Courbevoie

Nommé dans les premiers statuts du 15 octobre 1997, et renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 17 juin 2021 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Endrix Audit

Représenté par Monsieur Nicolas Total
18 avenue Felix Faure
69007 – Lyon

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 27 décembre 2019, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

11.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTE OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Néant.

CHAPITRE 12 - LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET DES CONVENTIONS COURANTES

Par application des dispositions des articles L. 225-38 et suivants, vous trouverez ci-dessous la liste des conventions réglementées et des conventions courantes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous vous précisons que les fonctions des personnes concernées par les conventions décrites au présent paragraphe sont considérées à la date de signature des dites conventions.

A la connaissance de la Société et à l'exception du contrat de bail commercial conclu avec la SCI Capforce le 14 décembre 2021, décrit au paragraphe 7.3 du présent rapport, il n'existe pas d'autre contrat de services liant, directement ou indirectement, les mandataires sociaux à la Société.

12.1 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Convention d'assistance avec la société Cirrus Finance Management SAS

Personne concernée :

Hervé Duchesne de Lamotte, administrateur

Objet de la convention et procédure :

Convention d'assistance avec la société Cirrus Finance Management SAS la fourniture de services de conseil liés aux fonctions stratégiques, financières, juridiques et administratives de la Société conclue le 1^{er} juillet 2023. Elle a été approuvée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 22 juin 2023.

Motivation du conseil d'administration :

Lors de sa réunion du 22 juin 2023, le conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres, Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte ne participant pas aux votes, a ratifié la conclusion d'une convention d'assistance avec la société Cirrus Finance Management SAS aux motifs suivants :

- la société Cirrus Finance Management SAS bénéficie d'une très bonne connaissance de la Société, de son activité, de sa situation comptable et financière ;
- la société Cirrus Finance Management SAS dispose d'une expertise particulière en matière financière et comptables;
- les honoraires de la société Cirrus Finance Management SAS sont significativement moins élevés que la concurrence.

Modalités de la convention :

Les services rendus par Cirrus Finance Management SAS au titre de cette convention portent notamment, sans que celle liste soit exhaustive, sur l'assistance aux opérations comptables, financières et fiscales, ainsi que sur l'accompagnement des opérations d'acquisition. Aux termes de la convention, ces missions seront réalisées à raison de 40 jours de travail annuels. Au titre de cette mission, la société Cirrus Finance Management SAS percevra une rémunération forfaitaire de 1.000 euros hors taxes par jour de travail, soit 40.000 euros hors taxes par an. En cas de besoin et à la demande expresse d'Eurobio Scientific, ce nombre de jours pourra être augmenté de façon temporaire. La convention est exécutée à partir du 1^{er} juillet 2023 pour une durée d'un an et serait renouvelée par tacite reconduction sauf notification préalable des parties dans les conditions et délais prévus par la convention.

Exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, il a été versé à la société Cirrus Finance Management SAS dans le cadre de la convention d'assistance la somme de 64.000 euros hors taxes.

Convention d'assistance avec la société Carle-Conseil SAS

Personne concernée :

Jean-Michel Carle Grandmougin, administrateur et directeur général délégué

Objet de la convention et procédure :

Convention de conseil avec la société Carle-Conseil SAS la fourniture de services de conseil liés aux fonctions stratégiques, financières, juridiques et administratives de la Société conclue le 1^{er} novembre 2023. Elle a été approuvée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 10 octobre 2023.

Motivation du conseil d'administration :

Lors de sa réunion du 10 octobre 2023, le conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres, Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin ne participant pas aux votes, a ratifié la conclusion d'une convention d'assistance avec la société Carle-Conseil SAS aux motifs suivants :

- la société Carle-Conseil SAS bénéficie d'une très bonne connaissance de la Société, de son activité, de ses produits, de son environnement économique et concurrentiel ;
- les honoraires de la société Carle-Conseil SAS sont significativement moins élevés que la concurrence.

Modalités de la convention :

Les services rendus par Carle-Conseil SAS au titre de cette convention portent notamment, sans que celle liste soit exhaustive, sur l'assistance aux opérations comptables, financières et fiscales, ainsi que sur l'accompagnement des opérations d'acquisition. Au titre de cette mission, la société C Carle-Conseil SAS percevra une rémunération forfaitaire de 21.000 euros hors taxes par an. La convention est exécutée à partir du 1^{er} novembre 2023 pour une durée d'un an et serait renouvelée par tacite reconduction sauf notification préalable des parties dans les conditions et délais prévus par la convention.

Exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, il n'a été versé aucun montant à la société Carle-Conseil SAS au titre de la convention de conseil.

12.2 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023

Néant.

12.3 CONVENTIONS REGLEMENTEES APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES, MAIS DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Contrats de travail de Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier

Personnes concernées :

- Denis Fortier, président directeur général au 31 décembre 2023 (membre du directoire au jour de la conclusion du contrat de travail décrit ci-après)
- Jean-Michel Carle Grandmougin, administrateur et directeur général délégué au 31 décembre 2023 (membre du directoire au jour de la conclusion du contrat de travail décrit ci-après)

Objet des conventions et procédure :

Dans le prolongement de l'acquisition d'Eurobio, Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier ont conclu les contrats de travail décrits au paragraphe 13.1 du présent rapport de gestion (les « **Contrats de Travail** »). Les Contrats de Travail ont été préalablement autorisés par le conseil de

surveillance lors de sa réunion du 4 janvier 2017 et approuvés par l'assemblée générale des actionnaires du 3 juillet 2017, dans sa quatrième (4^e) résolution.

Motivation du conseil de surveillance :

Lors de sa réunion du 4 janvier 2017, le conseil de surveillance a autorisé la conclusion des Contrats de Travail aux motifs suivants :

- ces contrats permettent d'adjoindre aux effectifs de la Société des compétences complémentaires et déterminantes dans la mise en œuvre de la stratégie de la Société ;
- les modalités de ces contrats de travail et les conditions de rémunérations sont cohérentes avec celles des autres mandataires sociaux dirigeants et correspondent à l'intérêt de la Société.

Modalités de la convention :

Aux termes des contrats de travail, il est notamment prévu que :

- Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier exerceront leurs fonctions salariées décrites ci-dessus sous la direction hiérarchique du président du directoire ;
- ils percevront au titre de l'accomplissement de leurs fonctions une rémunération annuelle fixe brute de 234.000 euros payable sur 12 mois, soit 19.500 euros brut mensuel, portée par le conseil d'administration, lors de sa réunion du 25 mars 2020, à 300.000 euros par an, soit 25.000 euros brut mensuel ;
- ils percevront également une rémunération brute variable composée :
 - o d'un bonus en numéraire dont le montant variera entre 0 et 40 % de leur rémunération fixe annuelle brute, ce montant sera déterminé chaque année en fonction de l'atteinte d'objectifs *corporate* du Groupe et de leurs objectifs personnels préalablement définis ;
 - o d'un bonus en titres dont la valorisation variera entre 0 et 40 % de leur rémunération annuelle ;
- à titre exceptionnel, un bonus de 25.000 euros sera versé en avril 2017 sur la base d'objectifs personnels liés à l'activité de la société Eurobio ;
- leurs fonctions salariées leur confèrent le statut de cadres dirigeants ;
- ils bénéficieront d'un véhicule de fonction, d'une carte essence et autoroute ;
- une indemnité de rupture, d'un montant total de deux années de rémunérations brutes, toutes sommes et causes confondues, sera due sauf départ à leurs initiatives (démission ou départ à la retraite) et sauf licenciement pour faute grave ou lourde, cette indemnité sera également due en cas de licenciement consécutive à un changement de contrôle.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 24 mars 2021, a approuvé le versement d'une prime 120 000 euros pour chaque dirigeant au titre des objectifs atteints en 2020 et une prime exceptionnelle de 380 000 euros pour chaque dirigeant au titre de l'année 2020 pour rétribuer la création de valeur exceptionnelle.

En outre, le conseil d'administration a approuvé le versement d'une prime 120 000 euros pour chaque dirigeant au titre des objectifs atteints en 2021 et une prime exceptionnelle de 380 000 euros pour chaque dirigeant au titre de l'année 2021 pour rétribuer la création de valeur exceptionnelle.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 4 avril 2023, a approuvé le versement d'une prime de 120 000 euros pour chaque dirigeant au titre des objectifs atteints en 2022 et une prime exceptionnelle de 80 000 euros pour chaque dirigeant au titre de l'année 2022 pour rétribuer la création de valeur exceptionnelle.

Le Contrat de Travail conclu avec Jean-Michel Carle Grandmougin a pris fin le 31 octobre 2023 lors de son départ à la retraite.

Avenants aux contrats de travail de Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte

Personnes concernées :

Hervé Duchesne de Lamotte, anciennement membre du directoire, actuellement administrateur

Objet de la convention et procédure :

Les contrats de travail des membres du directoire ont fait l'objet d'avenants prévoyant notamment une clause d'indemnités de rupture en cas de licenciement à la suite d'un changement de contrôle. Ces avenants ont été soumis à la procédure de l'article L. 225-86 du Code de commerce. Ainsi, elles ont été préalablement autorisées par le conseil de surveillance le 13 mars 2012 et approuvées par l'assemblée générale des actionnaires du 12 avril 2012, dans sa quatrième (4^e) résolution.

Modalités de la convention :

En cas de licenciement d'Hervé Duchesne de Lamotte, hors cas de licenciement pour faute lourde, à la suite de toute opération financière ayant pour conséquence un changement de contrôle de la société de la part d'un tiers, il bénéficierait d'une indemnité de rupture d'un montant équivalent à douze mois de rémunération brute (calculée sur la moyenne des douze derniers mois de rémunération brute), à la condition expresse que la Société le licencie dans un délai de dix-huit mois à compter de la date où le changement de contrôle interviendrait. Cette indemnité serait attribuée en sus des éventuelles indemnités conventionnelles de rupture du contrat de travail.

Cette convention a pris fin le 1^{er} juillet 2023 lors du départ à la retraite d'Hervé Duchesne de Lamotte.

12.4 CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES DONNES PAR LA SOCIETE A DES TIERS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, aucune caution ou garantie nouvelle n'a été accordée.

12.5 CONVENTIONS CONCLUE ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE, HORS CONVENTIONS COURANTES

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, aucune convention n'a été conclue entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société et une filiale.

CHAPITRE 13 - INFORMATIONS DIVERSES

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que le montant global des dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, s'élève à 204 milliers d'euros, et l'impôt sur les sociétés théorique correspondant à 51 milliers d'euros.

Par application des dispositions de l'article L. 232-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation retenues par rapport à l'exercice précédent.

* * *

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Paris, le 10 avril 2024

Le conseil d'administration.

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

BILAN CONSOLIDE
(Montants en milliers d'euros)

ACTIF	note	31 décembre 2023	31 décembre 2022	PASSIF	note	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Immobilisations incorporelles, nettes	4.1/4. 2	153 133	154 980	Capital social		3 502	3 630
<i>dont écarts d'acquisition</i>	4.1	116 026	115 798	Prime d'émission		23 776	30 253
Immobilisations corporelles, nettes	5	12 299	12 664	Prime d'apport		9 795	9 795
Autres actifs à long terme	6	6 986	14 402	Réserves et résultats consolidés		137 942	128 975
				Intérêts minoritaires		-	-
Total actif à long terme		172 418	182 046	Capitaux propres	11	175 014	172 652
				Avances conditionnées		158	331
				Total autres fonds propres	12	158	331
				Provision pour risques et charges		2 029	1 454
				Total provision pour risques et charges	13	2 029	1 454
Stocks	7	21 449	21 654	Dettes financières, part à plus d'un an	14	81 231	94 338
Créances clients et comptes rattachés (nets)	8	26 938	32 781	Dettes de crédit-bail, part à plus d'un an		4 352	3 973
Impôts différés actifs à court terme	9	357	125	Autres dettes à long terme	17	666	666
Autres créances à court terme	9	6 138	8 191				
Valeurs mobilières de placement	10	39 730	38 442	Total dettes à long terme		86 249	98 978
Disponibilités et équivalents de disponibilités	10	49 298	47 493	Dettes financières, part à moins d'un an	14	13 279	13 732
				Dettes de crédit-bail, part à moins d'un an		1 798	1 596
Total actif à court terme		143 911	148 685	Fournisseurs et comptes rattachés	15	16 815	18 532
				Dettes fiscales et sociales	16	9 630	11 597
				Autres dettes à court terme	17	11 155	11 421
				Produits constatés d'avance à court terme	18	201	438
				Total dettes à court terme		52 878	57 316
TOTAL ACTIF		316 329	330 731	TOTAL PASSIF		316 329	330 731

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE		
(Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action)		
	Exercice au 31 décembre 2023 12 mois	Exercice au 31 décembre 2022 12 mois
Ventes	129 670	152 171
<i>dont ventes cœur d'activité (hors COVID)</i>		
Produits de Recherche et Développement	333	436
Subventions de Recherche et Développement et CIR	643	293
Total des produits	130 646	152 900
Coût d'achat des marchandises	(68 760)	(81 660)
Marge brute hors reprise du stock alloué au PPA	61 885	71 240
Reprise du stock alloué au PPA – Non récurrent	(4 398)	-
Marge brute	57 488	71 240
Dépenses de Recherche et Développement	(5 905)	(3 466)
Frais marketing et commerciaux	(19 249)	(19 603)
Frais généraux et administratifs	(14 273)	(11 397)
Total dépenses opérationnelles	(39 426)	(34 467)
Dotation aux amortissements des actifs incorporels issus du PPA	(4 523)	(2 952)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(3 397)	(2 952)
Résultat opérationnel	10 141	30 869
Résultat opérationnel – hors amortissement PPA et reprise du stock PPA	22 459	36 773
Charges financières	(4 423)	(1 288)
Produits financiers	1 957	105
Gain (perte) de change (net)	748	666
Résultat Financier	(1 718)	(516)
Charges exceptionnelles	(2 877)	(1 191)
Produits exceptionnels	1 431	522
Résultat exceptionnel	(1 446)	(669)
Résultat avant impôts	6 977	29 683
Produits (charges) d'impôts	(2 142)	(4 746)
Résultat net	4 835	24 937
<i>Résultat net, part Groupe</i>	4 835	24 937
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour résultat de base	11 153 061	11 343 171
Nombre moyen pondéré d'action en circulation pour résultat dilué	11 216 516	11 375 491
<i>Résultat net de base par action</i>	0,43	2,20
<i>Résultat net par action (dilué)</i>	0,43	2,20
EBITDA hors reprise du stock PPA (cf. note 19.1)	27 276	40 472

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action)

	Nombre d'actions	Montant	Prime d'émission	Prime d'apport	Réserves de conversion	Réserves & Résultat consolidés	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2021	11 343 171	3 630	30 253	9 795	(903)	117 778	160 553	-	160 553
Acquisition de Titres en auto-contrôle	-	-	-	-	-	(12 238)	(12 238)	-	(12 238)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	24 937	24 937	-	24 937
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	(599)	-	(599)	-	(599)
Au 31 décembre 2022	11 343 171	3 630	30 253	9 795	(1 501)	130 478	172 652	-	172 652
Acquisition de Titres en auto-contrôle	-	-	-	-	-	(2 792)	(2 792)	-	(2 792)
Réduction de capital par annulation de Titres en auto-contrôle	(400 000)	(128)	(6 477)	-	-	6 605	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	4 835	4 835	-	4 835
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	337	(18)	319	-	319
Au 31 décembre 2023	10 943 171	3 502	23 776	9 795	(1 164)	139 107	175 014	-	175 014

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	4 835	24 937
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions nettes des reprises	14 249	9 225
Charges financières nettes	1 718	516
Plus ou moins-values de cession	55	(1 767)
Impôts différés	(1 786)	1 320
Divers (1)	(649)	-
Variation du besoin en fonds de roulement (2) :	8 345	8 841
Stocks	2 035	238
Crédit d'impôt recherche	(123)	613
Créances d'exploitation	12 898	20 840
Dettes d'exploitation	(6 228)	(13 133)
Produits constatés d'avance	(237)	284
Flux net de trésorerie généré par l'activité	26 767	43 073
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(4 054)	(2 834)
Cessions d'immobilisations	1 896	2 519
Variations nettes des autres actifs financiers	6 342	(9 283)
Incidence des variations de périmètre	(4 502)	(132 158)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(318)	(141 756)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Emprunt obligataire remboursé en numéraire	(660)	(1 084)
Encaissement d'emprunts bancaires	-	105 000
Encaissement d'avances remboursables	-	89
Décaissement d'avances remboursables	(40)	(71)
Emprunts bancaires- remboursement	(15 785)	(6 556)
Remboursement du crédit-bail	(1 759)	(1 606)
Charges financières décaissées	(2 466)	(1 225)
Acquisition de titres en auto-contrôle	(2 792)	(12 238)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(23 503)	82 309
Augmentation (diminution) des disponibilités et valeurs mobilières de placement	2 946	(16 374)
Incidence des variations des cours de devises	147	(77)
Disponibilités et valeurs mobilières de placement à l'ouverture	85 935	102 386
Disponibilités et valeurs mobilières de placement à la clôture	89 028	85 935

(1) Correspond aux produits et charges exceptionnels sans impact sur la trésorerie.

(2) Variation du besoin en fonds de roulement – rapprochement avec les postes du bilan.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

	(G)=(F)+(E)+(D)+(C)	(F)	(E)	(D)	(C)=(A)-(B)	(B)	(A)
(Montants en milliers d'euro)	Variation nette impact besoin en fonds de roulement	Autres variations	Impact des entrées et sorties de périmètre	Ecart de conversion	Variation brute	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Stocks	2 035	-	1 815	16	204	21 449	21 654
Crédit d'impôt recherche	(123)	-	-	-	(123)	402	279
Créances d'exploitation	12 898	(45)	4 925	-	8 018	32 674	40 692
Dettes d'exploitation	(6 228)	(52)	(3 750)	(11)	(2 415)	(29 631)	(32 046)
Produits constatés d'avance	(237)	-	-	-	(237)	201	438
Variation du besoin en fonds de roulement	8 345	(98)	2 990	5	5 448		

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2023

SOMMAIRE

Note		Page
1	NATURE DE L'ACTIVITE	7
2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	8
3	ELEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE.....	16
4	ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19
5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23
6	AUTRES ACTIFS A LONG TERME	24
7	STOCKS.....	25
8	CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	25
9	AUTRES CREANCES A COURT TERME	26
10	DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	26
11	CAPITAUX PROPRES.....	27
12	AUTRES FONDS PROPRES	31
13	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES, ENGAGEMENTS DE RETRAITE	32
14	DETTES FINANCIERES	33
15	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	33
16	DETTES FISCALES ET SOCIALES	34
17	AUTRES DETTES.....	34
18	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	35
19	INFORMATIONS SECTORIELLES ET GEOGRAPHIQUES	35
20	EFFECTIFS.....	36
21	PRODUITS D'EXPLOITATION	36
22	CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS.....	37
23	CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	38
24	IMPOTS SUR LES SOCIETES	39
25	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	40
26	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	40
27	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	41
28	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	41

1 NATURE DE L'ACTIVITE

Eurobio Scientific (« Le Groupe ») est un acteur majeur dans le domaine du diagnostic *in vitro* de spécialités et des sciences de la vie. Il intervient dans la conception, le développement et la commercialisation de tests diagnostiques dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses, de l'auto-immunité et de l'oncologie, ainsi que de produits pour la recherche dans le domaine des sciences de la vie.

Avec ses nombreux partenariats et sa forte présence hospitalière, Eurobio Scientific dispose de son propre réseau étendu de distribution et d'un portefeuille de produits propriétaires parmi lesquels la gamme de biologie moléculaire EBX (Grippe, COVID-19, Dengue, Chikungunya, Zika, Hépatite delta, etc...), et Tétanos Quick Stick® dans le domaine des maladies infectieuses, ainsi que sa gamme Eurobio Transplantation de tests pour le typage HLA à haut débit en transplantation. Le Groupe se développe ainsi rapidement dans le domaine de la biologie moléculaire, en particulier dans les plateaux techniques des laboratoires privés.

Dans le domaine des sciences de la vie, le groupe développe un ensemble de produits destinés à la R&D, en particulier auprès d'organismes publics de recherche et de l'industrie pharmaceutique. Il commercialise notamment des milieux de culture cellulaires, des réactifs de biologie moléculaire ainsi que des anticorps propriétaires, et propose un service de production à façon dédié aux sociétés de biotechnologie ou pharmaceutiques.

Eurobio Scientific produit et commercialise également des milieux de transport et de préservation des greffons de cornée.

Dans le domaine thérapeutique, Eurobio Scientific a licencié des molécules issues de ses nombreux travaux de recherche et développement thérapeutique et est éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès des développements entrepris sur ces molécules, entre autres par Allergan (aujourd'hui AbbVie), et des redevances si ces molécules sont commercialisées.

Eurobio Scientific détient plusieurs filiales opérationnelles à l'étranger : Genbio et GenDx Product Inc. aux Etats-Unis, Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) et Personal Diagnostics en Grande Bretagne, TECOMedical AG en Suisse, TECO Medical GmbH en Allemagne, Biomedical Diagnostics NV en Belgique, Genome Diagnostics BV et Genome Product BV aux Pays-Bas, ainsi que D.I.D. (Diagnostic International Distribution) Spa en Italie. Le groupe dispose ainsi de quatre unités de production basées en région parisienne, en Allemagne, aux Pays Bas et aux Etats-Unis.

Au 31 décembre 2023, le Groupe emploie 300 collaborateurs, principalement basés en France et aux Pays Bas (cf. note 20).

La maison mère Eurobio Scientific a été immatriculée le 20 novembre 1997. Depuis le 17 novembre 2005, Eurobio Scientific est coté sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0013240934, mnémo : ALERS) et fait partie des indices Euronext Growth BPI Innovation, Euronext PEA-PME 150 et Next Biotech. Eurobio Scientific publie ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.eurobio-scientific.com>.

Eurobio Scientific enregistre sur l'exercice 2023 un chiffre d'affaires de 130 M€. La détection du COVID est désormais intégrée dans les panels respiratoires multiplex, et notamment les panels respiratoires de syndrome grippal représentant un chiffre d'affaires total d'environ 6 M€ sur l'année complète, soit moins de 5% de l'activité consolidée contre 39% en 2022 (soit 59,1 M€) et 56% en 2021 (soit 102,6 M€).

Le cœur d'activité enregistre une croissance importante de 39%. Sur une base proforma comparable, c'est-à-dire hors effets de périmètres liés aux acquisitions et éléments non récurrents, la croissance reste dynamique sur le cœur d'activité, à +12%.

La part des produits propriétaires progresse et atteint 30% du chiffre d'affaires (contre 18% du CA cœur d'activité en 2022), grâce notamment à la contribution de GenDx, intégrée dans les comptes du Groupe depuis le 1er octobre 2022.

Le taux de marge brute est en retrait à 44,6% par rapport à 46,7% en 2022. Cette diminution est principalement liée à la réduction de l'activité COVID.

Les dépenses de Recherche et Développement ont progressé de 2,4 millions d'euros. Les frais marketing et commerciaux sont stables. Les frais généraux et administratifs augmentent de 3 millions d'euros.

Ainsi, au 31 décembre 2023, les charges opérationnelles ont progressé de 5 millions d'euros et l'EBITDA a atteint 22,9 contre 40,5 millions d'euros au 31 décembre 2022 (voir note 19.1). Le résultat opérationnel s'établit à 22,5 millions d'euros.

Le résultat financier est négatif à K€ 1 718 en raison de l'emprunt réalisé pour financer l'acquisition de GenDx (cf. note 3.6)

Le résultat exceptionnel est négatif et s'élève à K€ 1 446 (cf note 23).

Le résultat net ressort ainsi à 4,8 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Compte tenu de tous ces éléments, Eurobio Scientific disposait d'une trésorerie de 89 millions d'euros au 31 décembre 2023 (cf. note 10), pour une dette financière nette de 5,5 millions d'euros (cf. note 3.7).

2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes consolidés sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement ANC 2020-01) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes), ainsi qu'au règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu compte tenu des éléments suivants :

- Le Groupe dispose d'une trésorerie brute de 89 millions d'euros au 31 décembre 2023 (cf. note 10),
- Le Groupe a dégagé un résultat opérationnel positif de 10,1 millions d'euros au 31 décembre 2023,
- Le Groupe a dégagé un EBITDA positif de 22,9 millions d'euros au 31 décembre 2023 (27,3 millions d'euros avant prise en compte des reprises de stock liées au PPA, cf. note 19.1).

Compte tenu de ces éléments, le Groupe est en mesure de faire face à ses échéances au-delà du 31 décembre 2023.

Les comptes consolidés sont établis en euros. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent. Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

2.2. Périmètre et principes de consolidation

Au 31 décembre 2023, la Société Eurobio Scientific contrôle toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation. Le périmètre se présente comme suit :

Nom	Adresse	Pays	Méthode conso		% Contrôle		% Intérêts	
			2023.12	2022.12	2023.12	2022.12	2023.12	2022.12
Eurobio Scientific	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma)	Ahlers House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen	Belgique	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Plus	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Inc	15222 avenue of science, suite A - San Diego - CA 92128	USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genbio		USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genbio R&D		USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) (a)	Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	UK	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Personal Diagnostics (a)	Eclipse House, Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	UK	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Suisse (b)	Achereggstrasse 10 6362 Stansstad	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco development Gmbh (c)/(f)	Marie Curie Strasse 1, 53359 Rheinbach	Allemagne	NI	IG	NI	100%	NI	100%
Teco Medical AG Suisse (c)	Gewerbestrasse 10 4450 Sissach	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical Benelux (c)/(g)	Pr Willem-Alexanderlaan 301 7311 SW Apeldoorn	Pays-Bas	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical Gmbh (c)	Wasserbreite 57 32257 Bünde	Allemagne	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Biomedical Diagnostics NV (d)	Ahlers House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen	Belgique	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genome Diagnostic BV (e)	Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht	Pays-Bas	IG	IG	100%	100%	100%	100%
GenDx Products BV (e)	Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht	Pays-Bas	IG	IG	100%	100%	100%	100%
GenDx Products INC (e)	Cumberland Metro Office Park 5521 N. Cumberland Avenue Suite 1116 Chicago, IL 60656	Etats-Unis	IG	IG	100%	100%	100%	100%
D.I.D. (Diagnostic International Distribution) Spa (h)	Piazza Carlo Amati 6 20147 Milano	Italie	IG	NI	100%	NI	100%	NI

(a) Acquisition de Pathway et Personal Diagnostics en juillet 2019

(b) Création d'Eurobio Scientific Suisse en juillet 2020

(c) Acquisition de 20% du groupe Teco par Eurobio Scientific Groupe et de 80% par Eurobio Scientific Suisse sur 2020

(d) Acquisition de 100% de la société Biomedical Diagnostics NV par Eurobio Scientific Benelux en juin 2022

(e) Acquisition de 100% du groupe GenDx constitué des sociétés Genome Diagnostic BV, GenDxProducts BV et GenDx Products Inc en octobre 2022

(f) Absorption de la société Teco développement Gmbh par la société Teco Medical Gmbh le 12 septembre 2023 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023

(g) Fermeture de la société Teco Medical Benelux sur l'exercice 2023. Transfert de l'activité résiduelle à BMD.

(h) Acquisition de 100% de la société D.I.D le 5 juillet 2023.

IG : intégration globale

NI : non intégrée

Les entités du groupe non-consolidées sont :

- la participation minoritaire dans la société Cellbiosciences (10%) pour un montant de K€ 30 ;
- la participation minoritaire d'Eurobio Scientifique dans la société Usense (16%) pour un montant de K€ 3 599. Cette participation ne fait pas l'objet d'une consolidation, le Groupe n'y ayant pas d'influence notable sur la politique financière et opérationnelle de la société. Le plan d'affaires poursuivant son déroulement, elle n'a pas fait l'objet de dépréciation.

Aucune garantie n'a été accordée à ces sociétés.

2.3. Conversion des comptes des filiales étrangères

Les états financiers des filiales étrangères exprimés en devise locale sont convertis en euros de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture,
- Le compte de résultat est converti au taux moyen de la période.

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans le poste « Réserves et résultats consolidés ».

2.4. Opérations en devise

Les soldes monétaires libellés en devise sont convertis en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes et gains de change latents sur soldes monétaires en devises ne faisant pas l'objet de couverture sont constatés en résultat de la période.

Les écarts de change liés à la conversion des créances à long terme entre Eurobio Scientifique et sa filiale américaine, GenBio R&D, sont comptabilisés dans la rubrique « Réserves et résultats consolidés » des capitaux propres consolidés.

Les gains ou pertes de change résultant des achats de marchandises auprès de fournisseurs ne facturant pas en euros sont comptabilisés dans la rubrique « Coût d'achat des marchandises ».

Les gains ou pertes de change résultant des ventes de biens ou prestations auprès de clients réalisées par EurobioScientific SA en France dans une autre devise que l'euro sont comptabilisés dans la rubrique « Autres Produits ».

Le nouveau règlement de l'ANC applicable au 1^{er} janvier 2021 vient modifier les règles de conversion des comptes en devises dans les comptes individuels. Les nouvelles dispositions applicables indiquent que les écarts de conversion résultant de la conversion au cours de clôture des éléments monétaires en devises doivent désormais être comptabilisés, dans les comptes consolidés, selon les règles du PCG et ne peuvent plus être inscrits en résultat dès leur constatation. Il en résulte le maintien des provisions pour perte de change et des écarts de conversion actifs et passifs comptabilisés dans les comptes sociaux.

Les actifs et passifs des entités consolidées dont la devise de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de fin de période. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de la période comptabilisée. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de fin de période, sont inclus sous la rubrique « Réserves et résultats consolidés » des capitaux propres consolidés.

2.5. Instruments financiers

Au 31 décembre 2023, la valeur comptable des instruments financiers tels que les disponibilités et équivalents de disponibilités n'ont pas donné lieu à des provisions.

Dans son activité de commercialisation de produits de Diagnostic *In Vitro*, la devise autre que l'Euro majoritairement utilisée pour effectuer les achats de marchandises est le dollar américain (USD). Les opérations d'Eurobio Scientific entraînent un risque de change qui fait l'objet d'une mise en place d'options de change permettant de le limiter. Les options de change utilisées sont essentiellement de deux natures :

- Les termes accumulateurs Européens quotidiens,
- Les achats à terme.

Ces prises de position engendrent des charges ou produits opérationnels et engagent la société sur des positions futures (cf. note 27).

Les termes accumulateurs Européens quotidiens

Le terme accumulateur Européen est une option (sans paiement de prime) permettant à une entreprise structurellement acheteuse de dollars de bénéficier de devises à un cours plus avantageux que le cours de change à terme de marché.

Les achats à terme :

Les achats à terme sont réalisés lorsque le cours de l'EUR/USD devient égal ou supérieur au taux retenu dans le budget du groupe. Le montant d'achat et le taux de change sont connus au moment de la signature de l'engagement. Le terme de chaque engagement ne peut excéder 18 mois.

2.6. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix payé et l'évaluation totale des actifs et passifs des entreprises acquises évalués à la date d'acquisition. Les coûts d'acquisition sont incorporés au prix payé pour la détermination des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une analyse annuelle pour déterminer si leur durée d'utilisation est limitée ou non et les modalités d'amortissement à appliquer.

Ainsi, les écarts d'acquisition des sociétés s'inscrivant dans l'extension du réseau commercial du Groupe sur une nouvelle zone géographique et sur son cœur de métier sont considérés comme amortissables car basé sur la gestion de carte de distribution d'une durée limitée et qui sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Au contraire, les écarts d'acquisition des sociétés s'inscrivant dans l'acquisition de produits propriétaires n'ont pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle ils procureront des avantages économiques au groupe.

Ainsi, les écarts d'acquisition dont la durée est considérée comme limitée dans le temps sont amortis de façon linéaire sur une durée correspondant à la période estimée pendant laquelle les produits de la société acquise contribueront aux résultats du groupe.

Lors de l'arrêt des comptes annuels, le groupe reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des écarts d'acquisition. S'il existe certains changements défavorables dans la vie des entreprises acquises, susceptibles d'entraîner une perte de valeur de ces dernières, le groupe peut être amené à comptabiliser un amortissement exceptionnel supplémentaire dans le poste « Amortissement des écarts d'acquisition » pour refléter certaines pertes de valeur.

Selon la réglementation ANC 2020-01, les écarts d'acquisitions sont présentés directement sur la ligne des immobilisations incorporelles.

Dépréciation de l'écart d'acquisition positif à durée non limitée

La valeur recouvrable (valeur actuelle) des écarts d'acquisition fait l'objet d'un suivi et d'un test de dépréciation à compter de l'année suivant son entrée dans le périmètre du Groupe, en cas d'absence d'indicateurs de perte de valeur. Toute perte de valeur est considérée comme définitive. Ce test de dépréciation est réalisé à chaque clôture annuelle en application des articles 214-15 /16 du PCG. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

2.7. Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- De logiciels, amortis selon le mode linéaire sur des durées variant de 1 à 3 ans,
- De licences, de brevets acquis et de marques, amortis selon le mode linéaire sur des durées de 3 ans à 10 ans,
- Des actifs provenant du groupe Capforce Plus, identifiés dans le cadre de l'allocation de l'écart d'acquisition et amortis en fonction de leur horizon d'exploitation, entre 5 et 11 ans (jusqu'au 31 décembre 2027),
- Des actifs provenant du groupe GenDx, identifiés dans le cadre de l'allocation de l'écart d'acquisition et amortis sur 9 ans à compter de 2022,
- D'un fonds de commerce de l'ancien distributeur de GenDx en France acquise par Eurobio Scientific amorti sur 10 ans à compter de mars 2023.

Les brevets et les technologies acquises à travers des accords de licence sont inscrits à l'actif du bilan lorsque le Groupe démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie, soit au travers de projets de développement réalisés en interne, soit au travers de la gestion de son portefeuille de brevets. Les brevets acquis et les accords de licences sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, généralement de trois ou dix ans. Les coûts engagés pour développer des brevets comprennent essentiellement des honoraires juridiques. Ces coûts sont inscrits à l'actif du bilan lorsque le Groupe démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, en général supérieure à cinq ans.

Lors des arrêtés des comptes annuels et semestriels, le Groupe reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles. S'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur, le Groupe réalise un test de dépréciation, et calcule la juste valeur de l'actif selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la juste valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'immobilisation incorporelle et sa juste valeur.

2.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient, constitué de la valeur d'acquisition et des frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilité des biens, selon les modalités suivantes :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Agencements et installations générales	Linéaire	10 ans
Equipement de laboratoire	Linéaire	5 à 8 ans
Outillage industriel (automates DMDIV)	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel et logiciel informatique	Linéaire	3 ans

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec en contrepartie l'inscription d'une dette financière. Ils sont amortis sur la durée de vie du bien lorsque le contrat est assorti d'une option d'achat ou sur la durée résiduelle du contrat. La dotation aux amortissements correspondante est comprise dans les charges d'amortissement.

Une dépréciation des immobilisations corporelles est enregistrée lorsqu'il apparaît que leurs valeurs nettes comptables sont, de façon irréversible, supérieures aux flux futurs de trésorerie actualisés dégagés par leur exploitation.

2.9. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure. Une attention particulière est portée sur la date de péremption des produits stockés.

Le Groupe distingue plusieurs stocks de la façon suivante :

- Des stocks de marchandises, qui comprennent principalement des réactifs. Ces stocks sont dépréciés en fonction des dates de péremption, les stocks de marchandises périmant moins de 3 mois après la date d'arrêt des comptes sont dépréciés à 100 % de leur valeur d'achat.
- Des stocks de machines (automates),
- Des stocks de pièces détachées, d'accessoires, de petits matériels et consommables associés.

La méthode de dépréciation utilisée pour les machines et pièces détachées est la suivante :

- 15% de dépréciation par élément et par an jusqu'à 5 ans
- 100% de dépréciation pour tout stock de 5 ans et plus

2.10. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances clients. Une dépréciation statistique est également comptabilisée sur les créances hors secteur public : les créances échues depuis plus d'un an et non apurées à la date d'établissement des comptes sont dépréciées à hauteur de 100% de leur valeur hors taxes.

2.11 Charges à étaler

Les coûts d'emprunt sont inscrits en charges à étaler et sont amortis sur la durée de vie de l'emprunt en fonction de l'échéancier de remboursement. Ces coûts incluent les frais de mise en place des emprunts.

2.12. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital. L'ensemble des fonds placés à court terme sont disponibles dans un délai inférieur ou égal à 3 mois.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

2.13. Provisions pour risques et charges et engagements de retraite

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges ayant un objet précis et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2003-R01 du CNC (cf. note 13).

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,23% (3,76% au 31 décembre 2022)
- Inflation : 2,0 %
- Age de départ moyen à la retraite : 64 ans pour les non-cadres et 65 ans pour les cadres conformément à la réforme des retraites 2023
- Taux de charges sociales de 45 % pour les cadres et non-cadres
- Taux de revalorisation à long terme des salaires annuels dégressifs :
 - Pour les cadres : 5% jusqu'à 39 ans, 4% de 40 à 49 ans, 3% au-delà
 - Pour les non-cadres : 4% jusqu'à 39 ans, 3% de 40 à 49 ans, 2% au-delà.

2.14. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du Groupe proviennent principalement des activités liées :

- À la commercialisation des produits de Diagnostic *In Vitro*, de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée, propriétaires ou appartenant à des tiers, essentiellement réalisée en France et à l'international, ainsi qu'aux ventes d'instruments (« Ventes »),
- Aux paiements d'étapes reçus dans le cadre de contrats de collaboration (« Produits de Recherche et Développement ») en particulier dans le cadre des activités thérapeutiques,
- Aux subventions reçues dans le cadre de travaux de recherche en collaboration financés par Bpifrance et dans le cadre du Crédit d'impôt recherche (« Subventions de Recherche et Développement et CIR »),

2.15. Frais de recherche et développement et crédit d'impôt correspondant

Les frais de recherche et développement composés essentiellement de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités et d'amortissement d'immobilisations sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ces frais ouvrent droit en France, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice. Depuis 2008, le crédit d'impôt recherche est uniquement fonction du volume des frais de recherche et développement.

2.16. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel résulte des charges et produits liés à des événements majeurs intervenus spécifiquement pendant l'exercice comptable.

2.17. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs, en retenant le taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicables à la date de reversement des différences. Les impôts différés actifs nets appréciés par juridiction fiscale sont provisionnés lorsque leur recouvrabilité est incertaine.

2.18. Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période. Les effets dilutifs liés à l'existence de bons de souscription d'actions et d'options de souscription d'actions sont pris en compte dans le calcul du résultat net par action diluée.

En cas de résultat net déficitaire, les instruments donnant droits au capital de façon différé (BSA, etc. voir note 11.3) sont considérés comme anti-dilutifs, ainsi ces instruments de capitaux propres en circulations ne sont pas intégrés dans le calcul du résultat net par action car ils induiraient une diminution de la perte de la période par action diluée.

3 ELEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE

3.1. Progression du chiffre d'affaires

La forte progression du cœur d'activité (hors COVID), à +33%, reflète à la fois le dynamisme des activités historiques, le développement d'activités nouvelles et la réallocation du portefeuille de distribution.

Les activités nouvelles sont portées d'une part par le renforcement de la R&D et des partenariats, mais surtout par les acquisitions réalisées ces dernières années : BMD en juin 2022, GenDx en octobre 2022 et DID en juillet 2023 permettant au groupe de s'implanter sur le marché italien.

Hors effets de périmètres liés aux acquisitions et éléments non récurrents, la croissance reste dynamique sur le cœur d'activité, à +12%

Cette réallocation stratégique du portefeuille de distribution se fait au profit de nouveaux partenariats visant à rendre disponible en France des produits innovants à fort impact pour les professionnels de santé et les patients.

3.2. Epidémie COVID-19

La détection du COVID est désormais intégrée dans les panels respiratoires multiplex, et notamment les panels respiratoires de syndrome grippal. Elle n'est plus considérée comme un élément marquant même si des évolutions marginales d'activité peuvent être constatées en fonction des statuts épidémiques.

3.3. Déploiement de solutions de diagnostic

Le 23 mai 2023, Le Groupe a annoncé avoir reçu les marquages CE IVDR, lui permettant de commercialiser 3 premiers tests PCR de sa gamme EurobioPlex en tant que dispositifs médicaux de diagnostic in-vitro de classe C, nécessitant une expertise en diagnostic moléculaire de maladies infectieuses.

Le 17 octobre 2023, le Groupe a annoncé le lancement, par sa filiale GenDx, de son nouveau produit NGS-Turbo, conçu pour le typage HLA basé sur les appareils de séquençage d'Oxford Nanopore Technologies, pour une utilisation en recherche (RUO). NGS-Turbo représente une avancée significative dans le domaine du typage HLA, offrant une rapidité et une efficacité inégalées dans un domaine où le temps est compté.

3.4 Partenariats commerciaux, scientifiques et stratégiques

Le Groupe continue de développer son portefeuille de distribution de façon sélective. Eurobio Scientific a ainsi reconduit au cours de l'exercice son partenariat non exclusif avec le coréen Seegene, au moins jusqu'en 2023, et signé des partenariats de distribution dans de nouveaux domaines, par exemple avec les laboratoires Alcor et BenQ. Sur la base de la nouvelle dimension acquise depuis 2020, Eurobio Scientific a tous les atouts pour continuer de répondre aux besoins des laboratoires, en France et dans le reste de l'Europe, en permettant le déploiement d'une offre mixte de produits propriétaires et de négoce.

La part des produits propriétaires atteint 30% du chiffre d'affaires.

3.5 Variation de périmètre et autres acquisitions

Acquisition de BEDIA GENOMICS

Le 1^{er} mars 2023, un accord a été signé avec l'ancien distributeur en France des produits GenDx, la société Bedia Genomics, pour la reprise des marchés dont il était encore titulaire pour les produits HLA et Chimérisme.

Acquisition de DID

Le 5 juillet 2023, suite à l'approbation des autorités italiennes de la concurrence, Eurobio Scientific a réalisé l'acquisition de 100% du capital de Diagnostic International Distribution SPA ("DID"), société basée à Milan et spécialisée dans la distribution de tests de diagnostic in vitro sur tout le territoire italien. Cette opération ouvre au Groupe les portes du marché italien, 3^e marché du diagnostic en Europe. Le chiffre d'affaires cœur d'activité de DID (hors COVID) s'élève à 10 M€ en 2022 et la société compte 27 salariés au 30 juin 2023.

La transaction a été réalisée pour une valeur d'entreprise de 7,5 millions d'euros. La société DID a été intégrée au 1^{er} juillet 2023 dans les comptes du groupe et disposait à cette date d'un montant de trésorerie brute de plus de 13 millions d'euros.

Cette opération a entraîné la comptabilisation d'un écart d'acquisition d'un montant K€ 3 578 dans les comptes consolidés au 31 décembre 2023 (cf. Note 4.1).

3.6. Annulation d'actions auto-détenues

Le 11 juillet 2023, la société a procédé, à l'annulation de 400 000 actions auto-détenues, représentant 3,53% du capital social, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 13 juin 2023 aux termes de sa 10^e résolution.

Le capital social au 31 décembre 2023 s'élève à 3 501 814,72 euros divisé en 10 943 171 actions. Au 31 décembre 2023, et à la suite de cette annulation, Eurobio Scientific détient encore directement 878 981 de ses propres actions (8,03% du capital social) auxquelles s'ajoutent les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité (20 366 actions au 31 décembre 2023).

Les 400 000 actions annulées étaient affectées à la couverture de plans d'actions gratuites pour les collaborateurs du groupe et ont été réaffectées à l'annulation.

Les actions qui restent auto-détenues par le Groupe pourront être utilisées dans le cadre des objectifs annoncés d'utilisation des actions auto-détenues, à savoir :

- couverture de plans d'actions gratuites pour les collaborateurs du groupe ;
- échanges de titres dans le cadre d'acquisitions de sociétés ;
- annulation des actions.

Tout en préservant les possibilités de mise en œuvre des deux premiers objectifs, cette annulation d'actions permet à la société de poursuivre son programme de rachat de ses propres actions.

3.7. Moyens de financement

A fin 2023, la trésorerie d'Eurobio Scientific s'élève à 89 millions d'euros, pour une dette financière nette de 5,5 millions d'euros (cf. notes 10 et 14). Ainsi, le Groupe conserve une structure financière lui permettant de poursuivre ses investissements et saisir d'éventuelles opportunités d'acquisition.

Il est rappelé que le Groupe a levé le 30 septembre 2022 un emprunt de 90 millions d'euros auprès d'un syndicat rassemblant les partenaires bancaires habituels du Groupe. Cet emprunt est amortissable semestriellement sur une durée de six ans pour 63 millions d'euros, et remboursable in fine en fin de septième année pour 27 millions

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

d'euros. Le taux d'intérêt est celui de l'EURIBOR auquel s'ajoute une marge variant en fonction de certains ratios financiers et comprise entre 0,9 et 1,6% pour la partie amortissable et entre 1,75 et 2,45% pour la partie in fine.

Le Groupe dispose de la possibilité, pendant trois années, d'étendre de 40 millions d'euros le montant de l'emprunt, afin de conserver des ressources financières mobilisables pour de nouveaux investissements ou d'éventuelles nouvelles acquisitions.

Le Groupe a également emprunté 15 millions d'euros en juillet et octobre 2022 auprès de Bpifrance pour financer sa croissance externe et ses investissements en R&D notamment.

4 ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

4.1. Ecarts d'acquisition

(en milliers d'euros)

ECARTS D'ACQUISITION VALEUR BRUTE	31.12.2022	VARIATIONS				31.12.2023
		Entée périm.	Augment.	Dimin.	Impact change	
Groupe Ingen BioSciences (Acquisition 12/2012)	3 078	-	-	-	-	3 078
Groupe Capforce Plus (Acquisition 03/2017)	23 438	-	-	-	-	23 438
Dendritics (Acquisition 07/2018)	910	-	-	-	-	910
Genbio (Acquisition 07/2017)	1 002	-	-	-	(35)	968
Pathway / Personal Diagnostics (Acquisition 07/2019)	3 118	-	-	-	13	3 131
Teco Medical AG (Acquisition 07/2020)	1 256	-	-	-	-	1 256
Biomedical Diagnostics NV (Acquisition 06/2022)	2 419	-	48	-	-	2 466
Genome Diagnostic BV / GenDx Products BV GenDx Products INC (Acquisition 10/2022)	98 205	-	-	-	-	98 205
D.I.D. (Acquisition 07/2023)	-	3 578	-	-	-	3 578
TOTAL VALEUR BRUTE	133 427	3 578	48	-	(22)	137 030

ECARTS D'ACQUISITION AMORTISSEMENTS	31.12.2022	VARIATIONS				31.12.2023
		Entrée périm.	Augment.	Dimin.	Impact change	
Groupe Ingen BioSciences	(3 078)	-	-	-	-	(3 078)
Groupe Capforce Plus	(13 477)	-	(2 344)	-	-	(15 821)
Dendritics	(409)	-	(91)	-	-	(500)
Genbio	(542)	-	(99)	-	20	(621)
Pathway / Personal Diagnostics	-	-	(313)	-	-	(313)
Teco Medical AG	-	-	(126)	-	-	(126)
Biomedical Diagnostic NV	(121)	-	(249)	-	-	(370)
D.I.D.	-	-	(176)	-	-	(176)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(17 628)	-	(3 397)	-	20	(21 005)

TOTAL VALEUR NETTE	115 798	3 578	(3 350)	-	(2)	116 026
---------------------------	----------------	--------------	----------------	----------	------------	----------------

Ces écarts d'acquisition sont amortis de façon linéaire sur une durée de 10 ans, durée estimée de contribution au résultat du groupe des produits des sociétés acquises, à l'exception de l'écart d'acquisition issu de l'acquisition de GenDx qui est considéré comme non amortissable car constituant une extension du réseau commercial du Groupe sans limitation de durée (cf. notes 2.6).

Au cours de l'exercice, le Groupe a procédé à un changement d'estimation quant à la durée d'utilisation prévisible des écarts d'acquisition relatifs aux sociétés Pathway/Personal Diagnostics et Teco Medical AG. Ces écarts d'acquisition sont désormais amortis de façon linéaire sur une durée de 10 ans, durée estimée de contribution au résultat du groupe des produits de ces sociétés.

La prise de participation dans la société D.I.D. a entraîné la comptabilisation d'un écart d'acquisition d'un montant de K€ 3 578 dans les comptes consolidés au 31 décembre 2023.

Il représente la différence entre le prix payé et l'actif net repris à la date d'acquisition (y compris ajustement de juste valeur). Les coûts d'acquisition sont incorporés au prix payé pour la détermination de l'écart d'acquisition.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

La détermination du goodwill D.I.D. est présentée ci-après :

Ecart d'acquisition initial

Le tableau qui suit détaille le calcul de l'écart d'acquisition initial (en K€) :

Prix d'acquisition	16 330
Frais d'acquisition	206
Payback	1 300
Total prix d'acquisition	17 836

**Juste valeur des actifs et passifs identifiables à date
d'acquisition**

Immobilisations incorporelles	41
Immobilisations corporelles	1 342
Autres actifs non courants	23
Autres actifs courants	5 544
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 327
Provisions pour risques et charges	(653)
Dettes financières non courantes	(62)
Dettes financières courantes	(2 905)
Autres passifs courants	(3 778)
Actif net acquis	12 878

Ecart d'acquisition	4 958
----------------------------	--------------

Prix d'acquisition	17 836
---------------------------	---------------

Cet écart d'acquisition initial a fait l'objet d'un travail d'allocation partielle dont le détail figure ci-après.

Allocation de l'écart d'acquisition

Dans le cadre des travaux de PPA réalisés par un évaluateur indépendant, le stock de D.I.D. a été réévalué pour un montant de K€ 1 815 afin de refléter la valeur de ce stock au prix de vente, minorée des frais de commercialisation.

Les ajustements suivants ont été ainsi été apportés aux actifs consolidés :

Goodwill brut	4 958
----------------------	--------------

Stock	1 815
Impôts différés passifs	(436)

Total allocation	1 379
-------------------------	--------------

Ecart d'acquisition après allocation	3 578
---	--------------

Après allocation, l'écart d'acquisition (goodwill) issu de l'acquisition de D.I.D s'élève donc à K€ 3 578. Il est amortit, conformément à la politique groupe, sur 10 ans.

Test de dépréciation des écarts d'acquisition au 31 décembre 2023

Les goodwill, ainsi que les autres immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie indéfinie font l'objet de tests de dépréciation systématiques annuels.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondent principalement à des entités juridiques et principalement au 31 décembre 2023 à la société GenDx.

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. En pratique, la valeur d'utilité retenue est en général déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de cinq ans, issus du plan d'affaires le plus récent, et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur d'utilité en matière de croissance pour les horizons explicites des plans d'affaires sont conformes aux données disponibles du marché, et des hypothèses ont été retenues pour la détermination de la valeur terminale, notamment un taux de croissance à l'infini de 2 %.

Le taux utilisé pour actualiser les flux correspond au coût moyen pondéré du capital (CMPC) ; il est calculé en prenant en compte un taux sans risque (taux des OAT), la prime de risque du marché actions et le coefficient bêta (permettant d'ajuster le risque global du marché actions sur le risque sectoriel). Le taux utilisé en 2023 a été de 10,5%.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles et opérationnelles.

Dans le cas où la valeur d'utilité de ces unités est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

Au 31 décembre 2023, le Groupe n'a identifié aucune perte de valeur sur les écarts d'acquisition y compris GenDx.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

4.2. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEUR BRUTE	31.12.2022	VARIATIONS					31.12.2023
		Entrée périm.	Augment.	Dimin.	Reclass.	Impact change	
Licences, brevets, logiciels, marques et contrats de distribution	18 897	175	1 837	(1 519)	1 081	-	20 471
Frais de développement BJI Inoplex	979	-	-	-	-	-	979
Frais de développement EBX, CORNEE	2 751	-	-	-	-	-	2 751
Frais de développement – Technologie GenDx	22 917	-	-	-	-	-	22 917
Frais de développement – Relation client GenDx	14 765	-	-	-	-	-	14 765
Fonds commercial	9	-	1 830	-	-	-	1 839
TOTAL VALEUR BRUTE	60 318	175	3 667	(1 519)	1 081	-	63 722

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS	31.12.2022	VARIATIONS					31.12.2023
		Entrée périm.	Dotation	Reprise	Reclass.	Impact change	
Licences, brevets, logiciels, marques et contrat de distribution	(16 925)	(134)	(1 059)	439	(271)	-	(17 951)
Frais de développement BJI Inoplex	(979)	-	-	-	-	-	(979)
Frais de développement EBX, CORNEE	(2 185)	-	(113)	-	-	-	(2 298)
Frais de développement – Technologie GenDx	(637)	-	(2 546)	-	-	-	(3 183)
Frais de développement – Relation client GenDx	(410)	-	(1 641)	-	-	-	(2 051)
Fonds commercial	-	-	(154)	-	-	-	(154)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(21 136)	(134)	(5 513)	439	(271)	-	(26 615)

TOTAL VALEUR NETTE	39 182	41	(1 846)	(1 079)	810	-	37 107
---------------------------	---------------	-----------	----------------	----------------	------------	----------	---------------

Les entrées de périmètre correspondent aux immobilisations incorporelles apportées par la société D.I.D.

Les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles se sont élevées à K€ 5 513 au 31 décembre 2023 contre K€ 3 060 au 31 décembre 2022. Elles concernent principalement les actifs réévalués provenant des groupes Ingen Biosciences, CapForce Plus et GenDx.

Ces éléments sont synthétisés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique Immobilisations incorporelles, Nettes :

Valeur nette	31 décembre 2022	31 décembre 2023
Ecart d'acquisition	115 798	116 026
Immobilisations incorporelles	39 182	37 107
Immobilisations incorporelles, Nettes	154 980	153 133

La technologie et la relation client réévaluées dans le cadre du PPA GenDx font l'objet d'un amortissement dans les comptes consolidés sur une durée de 9 ans à partir du 1^{er} octobre 2022 (cf. 2.7).

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles incluant les immobilisations financées par crédit-bail (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEUR BRUTE	31.12.2022	VARIATIONS							31.12.2023
		Entrée périm.	Augment.	Dimin.	Reclass.	Autres var.	Impact change	Sortie périm.	
Installations et équipements de laboratoire	22 434	4 087	841	(1 399)	(6 370)	-	(7)	-	19 585
Matériel de bureau et informatique	1 248	484	322	(355)	323	-	(1)	(1)	2 020
Constructions	883	-	453	-	(5)	-	-	-	1 331
Autres immobilisations corporelles	3 167	1 393	1 299	(15)	5 252	216	-	-	11 311
Immobilisations corporelles en cours	452	-	1 985	(1 608)	(347)	-	-	-	482
TOTAL VALEUR BRUTE	28 183	5 963	4 900	(3 376)	(1 147)	216	(8)	(1)	34 730

IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	31.12.2022	VARIATIONS							31.12.2023
		Entrée périm.	Augment.	Dimin.	Reclass.	Autres var.	Impact change	Sortie périm.	
Installations et équipements de laboratoire	(13 597)	(3 301)	(2 563)	505	4 340	(10)	6	-	(14 620)
Matériel de bureau et informatique	(905)	(429)	(181)	296	(255)	-	1	1	(1 472)
Constructions	(630)	-	(50)	-	-	-	-	-	(680)
Autres immobilisations corporelles	(388)	(891)	(1 441)	834	(3 746)	(26)	-	-	(5 658)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(15 520)	(4 621)	(4 235)	1 635	338	(36)	7	1	(22 430)

TOTAL VALEUR NETTE	12 664	1 342	665	(1 741)	(809)	179	(1)	-	12 299
---------------------------	---------------	--------------	------------	----------------	--------------	------------	------------	----------	---------------

Les entrées de périmètre correspondent aux immobilisations corporelles apportées par la société D.I.D.

Les autres variations correspondent principalement aux ajustements des valeurs brutes et amortissements relatifs aux immobilisations en crédit-bail.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, les dotations aux amortissements s'élèvent à K€ 4 235 par rapport à un montant de K€ 3 617 pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Les instruments (Dispositifs Médicaux de Diagnostic *In Vitro* – DMDIV) mis à disposition par Eurobio Scientific aux laboratoires privés et publics, clients du groupe, les équipements de laboratoire et les matériels de bureau et d'informatique sont soit directement acquis par le Groupe, soit financés au travers de contrats de crédit-bail. Les crédits-baux, qui sont inclus dans les immobilisations corporelles se déclinent comme suit :

(en milliers d'euros)

Crédits Baux	31.12.2022	Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution	Reclass.	31.12.2023
VALEUR BRUTE						
Instruments DMDIV	8 951	-	1 401	-	(3 763)	6 589
Equipements de laboratoire	115	-	437	(944)	2 491	2 099
Matériel de bureau et d'informatique	128	-	1 725	(1 862)	1 271	1 263
Matériel de transport	-	86	-	-	-	86
TOTAL VALEUR BRUTE	9 194	86	3 564	(2 806)	-	10 037
AMORTISSEMENTS						
Instruments DMDIV	(3 450)	-	(1 164)	819	977	(2 818)
Equipements de laboratoire	(115)	-	(415)	121	(571)	(980)
Matériel de bureau et d'informatique	(99)	-	(296)	724	(407)	(78)
Matériel de transport	-	(6)	(7)	-	-	(13)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(3 665)	(6)	(1 882)	1 664	-	(3 889)
TOTAL VALEUR NETTE	5 529	80	1 681	(1 142)	(1)	6 148

Ainsi, les matériels financés en crédit-bail sont utilisés, soit en interne chez Eurobio Scientific, soit chez ses clients dans le cadre d'une mise à disposition.

En 2023, le nombre de mises à disposition a augmenté. Les financements en crédit-bail correspondants ont été conclus en fin d'année, et la diminution observée est principalement due à l'arrivée à terme d'anciens crédits-bails.

Les entrées de périmètre correspondent au retraitement du crédit-bail constaté dans la société D.I.D.

6 AUTRES ACTIFS A LONG TERME

Les autres actifs à long terme s'élèvent à K€ 6 986 et correspondent aux titres Usense acquis en 2021 pour un montant de K€ 3 599, à des dépôts de garantie pour K€ 3 201, à la part de trésorerie du contrat de liquidité pour K€ 116 ainsi qu'aux frais d'avocat sur l'acquisition des titres Alpha Biotech par Eurobio Scientific UK pour K€ 69. Les variations des autres actifs à long terme s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Autres actifs LT	31.12.2022	Entrée périm.	Augment.	Dimin.	Dépré.	31.12.2023
Titres de participation non consolidés net de dépréciations	3 599	-	-	-	-	3 599
Prêts, cautionnements et trésorerie sur comptes d'achat d'actions en autocontrôle*	10 803	23	1 878	(8 289)	(1 097)	3 388
TOTAL	14 402	23	1 948	(8 289)	(1 097)	6 986

* Ce poste comprend la part de trésorerie du contrat de liquidité restant au 31 décembre 2023.

Les augmentations et diminutions des prêts et cautionnements correspondent principalement à des souscriptions et remboursements de dépôts de garantie. Parmi les remboursements, K€ 5 794 ont été réalisés dans le cadre des contrats de couverture de change.

Au 31 décembre 2023, le prêt convertible chez Genome Diagnostic BV a été déprécié en intégralité pour un montant de K€ 1 097 (K€ 1 000 de nominal et K€ 96 d'intérêts) principalement en raison des flux de trésorerie négatifs prévus sur 2024. Ce prêt convertible de 3 ans portant un intérêt de 6% avait été accordé le 29 octobre 2021 à un partenaire de Genome Diagnostic BV pour financer le développement de sa technologie.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

7 STOCKS

Au 31 décembre 2023, les stocks sont principalement constitués des produits de Diagnostics *In Vitro* (coffrets de réactifs), de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée, de pièces détachées et d'instruments pour un montant net de K€ 21 449, en lien avec l'activité de commercialisation du groupe.

(en milliers d'euros)

STOCKS	31.12.2023	31.12.2022
VALEUR BRUTE		
Stock d'instruments	6 018	4 199
Stock de marchandises (réactifs)	17 715	22 450
Stock de pièces détachées, accessoires, petits matériels et consommables associés	1 843	857
TOTAL VALEUR BRUTE	25 576	27 506
TOTAL DEPRECIATION	(4 127)	(5 852)
TOTAL VALEUR NETTE	21 449	21 654

8 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients et comptes rattachés ont une échéance inférieure à un an. Au 31 décembre 2023, elles s'élèvent à K€ 28 011 en valeur brute. Elles sont diminuées d'une provision pour dépréciation de K€ (1 074), pour s'établir à une valeur nette de K€ 26 938. Au 31 décembre 2022 la valeur nette des créances clients était de K€ 32 781.

Au 31 décembre 2023 comme au 31 décembre 2022, elles sont principalement constituées par des créances de l'ensemble des clients d'Eurobio Scientific en France pour un montant brut de K€ 19 126 contre K 26 269 au 31 décembre 2022.

La diminution des créances clients entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023 est principalement liée à la diminution du chiffre d'affaires. Au 19 mars 2024, Eurobio Scientific a recouvré 85% des créances enregistrées au 31 décembre 2023.

(en milliers d'euros)

Créances clients	31.12.2023	31.12.2022
Créances clients	28 011	34 259
Dépréciations	(1 074)	(1 479)
Créances clients et comptes rattachés (à moins d'un an)	26 938	32 781
<i>Créances à échéances moins d'1 an</i>	<i>26 938</i>	<i>31 067</i>
<i>Créances à échéances > 1 an et < 5 ans</i>		<i>1 714</i>
<i>Créances à échéances > 5 ans</i>	-	-

9 AUTRES CREANCES A COURT TERME

Les autres créances à court terme comprennent :

(en milliers d'euros)

Autres créances	31.12.2023	31.12.2022
Créances de TVA et autres taxes	2 263	698
Crédit d'impôt recherche	402	279
Autres crédits d'impôts (CICE, CIA...)	8	8
Créances d'IS	1 026	4 411
Charges constatées d'avance	1 011	572
Avances au personnel	213	131
Fournisseurs, acomptes versés, avoirs à recevoir	664	1 082
Débiteurs divers	-	185
Produits à recevoir	37	511
Ecarts de conversion actif	514	313
Total autres créances à court terme	6 138	8 191

Au 31 décembre 2023, les créances de TVA et autres taxes comprennent principalement de la TVA sur achats pour K€ 1 912 et de la TVA sur factures non parvenues pour K€ 259.

La Loi de Finance Rectificative pour 2008 a instauré un remboursement accéléré des Crédits Impôts Recherche antérieurs à 2009. Cette mesure a été reconduite chaque année depuis 2009. Depuis que la Société est devenue bénéficiaire et imposable, ce crédit d'impôt est déduit du montant de l'impôt sur les sociétés du pour la même période. Ce crédit est donc inscrit en « autres créances à court terme » et s'élève à K€ 402.

Les créances d'IS correspondent principalement aux montants des acomptes d'IS payés en France pour K€ 462 et à la créance d'IS de la filiale D.I.D. pour K€ 444.

Les écarts de conversions actifs sont maintenus au bilan et s'élèvent au 31 décembre 2023 à K€ 514.

10 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement, la trésorerie, et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)

Trésorerie	31.12.2023	31.12.2022
Valeurs mobilières de placement	39 730	38 442
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49 298	47 493
Total des disponibilités et valeurs mobilières de placement	89 028	85 935

Au 31 décembre 2023, les valeurs mobilières de placement sont composées de comptes à terme pour un montant de K€ 39 730.

La trésorerie du Groupe n'est investie que dans des fonds de haute qualité dont la liquidité est raisonnablement garantie. Il n'y a aucun risque identifié à ce jour.

Compte tenu de ses activités, au 31 décembre 2023, une partie de la trésorerie du Groupe est constituée de livre sterling pour une contrevaieur de K€ 3 805 contre K€ 2 355 au 31 décembre 2022, de francs suisses pour une contrevaieur de K€ 804 contre K€ 150 au 31 décembre 2022, de dollars canadien pour une contrevaieur de K€ 216 et de dollars américains pour une contrevaieur de K€ 4 482 contre K€ 3 162 au 31 décembre 2022.

11 CAPITAUX PROPRES

11.1. Capital social actuel

Au 31 décembre 2023, le capital social du Groupe est composé de 10 943 171 actions d'une valeur nominale de € 0,32 toutes de même catégorie.

11.2. Evolution du capital social

Au cours de la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, le nombre d'actions composant le capital social a été réduit de 128 000 euros par voie d'annulation de 400 000 actions d'une valeur nominale de € 0,32 préalablement acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions.

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital social au cours de l'exercice allant du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2023 :

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Date de réalisation de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises / annulées	Montant nominal de l'augmentation	Prime globale d'émission	Fonds propres levés	Frais imputés sur la prime d'émission	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions
31/12/2019							3 597 829,44 €	11 243 217	0,32 €
28/01/2020	Acquisition définitive d'actions gratuites	9 045	2 894,40 €	- 2 894,40 €	- €	500,00 €	3 600 723,84 €	11 252 262	0,32 €
03/04/2020	Exercice BSA Harbert	90 909	29 090,88 €	370 908,72 €	399 999,60 €	1 259,09 €	3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2020							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2021							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2022							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
11/07/2023 ⁽¹⁾	Réduction de capital par annulation d'actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions	- 400 000	- 128 000,00 €	- 6 475 955,75 € ⁽²⁾	- 6 603 955,74 € ⁽³⁾	- €	3 501 814,72 €	10 943 171	0,32 €
31/12/2023							3 501 814,72 €	10 943 171	0,32 €

(1) La réduction de capital a été décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 22 juin 2023, elle est entrée en vigueur le 11 juillet 2023 et a été inscrite en compte à cette date.

(2) Montant correspondant à la différence entre la valeur de rachat des 400 000 actions annulées et leur valeur nominale.

(3) Montant correspondant à la valeur de rachat des 400 000 actions annulées.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

11.3. Capital potentiel

Au 31 décembre 2023, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises est de 127 610 actions correspondant à l'acquisition définitive d'actions attribuées gratuitement.

Au 31 décembre 2023, l'exercice potentiel de la totalité de ces valeurs mobilières entraînerait une dilution d'environ 1,16 % par rapport au capital social du Groupe sur la base du nombre d'actions existantes à cette même date.

11.3.1. Options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2023, il ne restait en circulation aucune option de souscription d'actions émise par le Groupe.

Les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en cours d'exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, avant et après le regroupement d'actions du 1er septembre 2017, sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Date d'octroi	Délai fiscal	Date échéance du plan	Situation des plans avant regroupement d'actions du 01/09/2017				Situation des plans après regroupement d'actions du 01/09/2017				
			Prix d'exercice initial	Nombre options attribuées initialement	Nombre options radiées avant regroupement	Nombre options exercées avant regroupement	Options en circulation avant regroupement	Nombre d'options ajustées après regroupement	Nombre options radiées après regroupement	Nombre options exercées après regroupement	Option en circulation au 31/12/2023
04/04/13	04/04/17	04/04/23	0,88 €	169 269	146 859	-	22 410	1 120	1 120	-	17,60 €
TOTAL				169 269	146 859	-	22 410	1 120	1 120	-	-

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

11.3.2. Actions gratuites

Au 31 décembre 2023, dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions émis par la Société, il ne restait aucune action attribuée gratuitement non encore acquises et susceptibles d'être émises.

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites en cours d'exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Date d'attribution	Date d'acquisition	Date De cessibilité	Nom du plan	Nombre de droits attribués	Nombre de droits annulés	Nombre de droits acquis	Solde de droits au 31 décembre 2023
03/07/2023	03/07/2025 au 03/07/2028 ⁽¹⁾	03/07/2026 au 03/07/2028 ⁽²⁾	AGA 2023-1	98 290	0	0	98 290
03/07/2023	03/07/2025 au 03/07/2028 ⁽¹⁾	03/07/2026 au 03/07/2028 ⁽²⁾	AGA 2023-2	29 320	0	0	29 320
TOTAL				127 610	0	0	127 610

(1) Les AGA 2023-1 et les AGA 2023-2 seront acquises en cinq tranches, sous réserve de la réalisation de d'objectifs de performance et de présence qui conditionnent chaque tranche, selon le calendrier suivant :

- Tranche 1 : acquisition au 03/07/2025 ;
- Tranche 2 : acquisition au 03/07/2026 ;
- Tranche 3 : acquisition au 03/07/2027 ;
- Tranches 4 et 5 : acquisition au 03/07/2028.

(2) Les actions acquises au titre des tranche 1 à 5 seront cessibles selon le calendrier suivant :

- Tranche 1 : cessibilité au 03/07/2026 ;
- Tranche 2 : cessibilité au 03/07/2027 ;
- Tranches 3, 4 et 5 : cessibilité au 03/07/2028.

11.3.3. Bons de souscription d'actions attribués à la société CareDx

Le 20 juin 2013, le directoire a procédé à l'émission et l'attribution à la société CareDx de 2 075 bons de souscription d'actions (« BSA CareDx »).

Les principales caractéristiques des BSA CareDx sont les suivantes :

- Prix d'émission : gratuit ;
- Parité d'exercice : chaque BSA CareDx donne le droit de souscrire pour un prix global d'exercice de 500 € un nombre d'actions égal à la contre-valeur de 500 € d'actions Eurobio Scientific ; cette contre-valeur est calculée sur la base de la moyenne pondérée par le volume des cours de l'action Eurobio Scientific sur le marché Euronext Growth à Paris pendant les 20 séances de bourse précédant la décision d'exercice des BSA CareDx ;
- Période d'exercice : exerçable dès leur émission et pendant 10 ans à compter de leur émission ;
- Les BSA CareDx sont incessibles ;
- Depuis leur date d'émission, 775 BSA CareDx ont été exercés et aucun BSA CareDx n'a été exercé au cours de la période allant du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023.

Le 20 juin 2023, les BSA CareDx sont arrivés à échéance.

Les 1 300 BSA CareDX restant en circulation et non exercé sont arrivés à échéance au 20 juin 2023 et sont devenus caducs à cette date.

Au 31 décembre 2023, il ne restait aucun BSA CareDx en circulation.

11.4. Autocontrôle

11.4.1. Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été conclu le 15 octobre 2018 avec TP ICAP (Europe). Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie est comptabilisée en autres actifs à long terme.

Au 31 décembre 2023, le compte de liquidité comprenait 20 366 actions Eurobio Scientific, soit environ 0,19% du capital à cette même date, et 115 703,82 € en espèce.

11.4.2. Autocontrôle hors contrat de liquidité

En complément des opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité décrit ci-dessus, la Société a procédé à des opérations sur ses propres titres dans le cadre de l'exécution des programmes de rachat d'actions autorisées par l'assemblée générale des actionnaires lors de ses réunions du 13 juin 2022 et du 13 juin 2023.

Au 31 décembre 2023, la Société détenait 878 981 actions Eurobio Scientific en dehors de son contrat de liquidité, soit environ 8,03 % du capital social à cette même date.

11.4.3. Autocontrôle au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, la Société détenait 899 347 actions Eurobio Scientific, soit environ 8,22 % du capital social à cette même date.

12 AUTRES FONDS PROPRES

Au cours de l'année 2023, le Groupe a procédé au remboursement de l'avance remboursable BPI Innovation pour K€ 40 conformément aux échéanciers en cours. Le contrat Coface USA a pris fin conformément à ses termes convenus. L'avance financière accordée n'a pas été sujette à remboursement et demeure définitivement acquise par la société.

(En milliers d'euros)	31.12.2022	Souscription	Remboursement/ Diminution	31.12.2023
Avances conditionnées par l'Etat	70	-	-	70
Avance remboursable Coface USA	133	-	(133)	-
BPI Avance Innovation	-	-	-	-
BPI Avance Innovation (Dendritics)	40	-	(40)	-
BPI Assurance prospection	89	-	-	89
Autres fonds propres	331	-	(173)	158

13 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES, ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les mouvements ayant affecté la provision pour risques et charges sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	Réf.	31.12.2022	Entrée périm.	Impact change	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	31.12.2023
- Provision pour retraite	(a)	594	-	-	109	(166)	(9)	528
- Autres provisions pour risques	(b)	479	-	3	250	(400)	(36)	296
- Provisions pour pertes de change	(c)	313	-	-	205	-	(4)	514
- Provision pour litiges sociaux	(d)	20	-	-	25	-	-	45
- Autres provisions pour charges	(e)	48	653	-	42	(97)	-	646
Total des provisions		1 454	653	3	630	(663)	(49)	2 029

- (a) Une dotation de K€ 109 a été comptabilisée liée à l'augmentation du nombre d'années de service et de la rémunération des collaborateurs, compensées par une reprise de K€ (9) principalement liée à la sortie de collaborateurs à hauteur de K€ (166).
- (b) Ces provisions ont été passées pour couvrir les litiges que la société a avec des tiers, principalement ses fournisseurs et ses clients. La provision au 31 décembre 2022 a été intégralement reprise pour un montant de K€ (400). Au 31 décembre 2023, la nouvelle provision d'un montant de K€ 250 concerne deux nouveaux litiges. Le reste correspond à des provisions chez TECOmedical AG pour K€ 46.
- (c) Depuis le 1^{er} janvier 2021, le nouveau règlement de l'ANC prévoit de maintenir les provisions pour pertes de changes au bilan. Le montant présent au 31 décembre 2022 s'élevait à K€ 313. Au 31 décembre 2023, la provision a été dotée à hauteur de K€ 205 et reprise à hauteur de K€ (4) pour atteindre un montant de K€ 514.
- (d) Au 31 décembre 2023, deux litiges prud'hommaux sont en cours pour K€ 45.
- (e) L'entrée de périmètre correspond au montant de la provision T.F.R. chez D.I.D. à date d'acquisition. Au 31 décembre 2023, cette provision s'élève à K€ 598. La provision pour réparation et entretien chez BMD d'un montant de K €48 n'a pas varié sur l'exercice.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

14 DETTES FINANCIERES

Les variations de dettes financières de l'exercice s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	31.12.2022	Entrée de périmètre	Remboursement	Incidence des cours de change	Autres variations	31.12.2023	Part à court terme	Part à long terme
Dettes financières	108 070	2 892	(16 445)	-	(7)	94 510	13 279	81 231
Emprunts bancaires (a)	107 374	2 892	(15 785)	-	-	94 481	13 250	81 231
Emprunts obligataires (b)	660	-	(660)	-	-	-	-	-
Intérêts courus (dont concours bancaires)	36	-	-	-	(7)	29	29	-

(a) Les emprunts bancaires incluent tous les emprunts directement contractés auprès d'établissements bancaires privés ou publics (Bpifrance) ainsi que les intérêts courus correspondant (cf note 3.7).

L'entrée de périmètre correspond aux emprunts bancaires souscrits par D.I.D. à date d'acquisition. Ces emprunts ont été intégralement remboursés sur l'exercice.

(b) Les emprunts obligataires incluent la dette correspondant aux émissions d'obligations simples.

Au 31 décembre 2023, les emprunts obligataires ont été intégralement remboursés.

15 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Dettes Fournisseurs	31.12.2023	31.12.2022
Fournisseurs	13 010	12 953
Factures non parvenues	3 806	5 579
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (à moins d'1 an)	16 815	18 532
<i>Dettes à échéances moins d'1 an</i>	<i>16 815</i>	<i>18 532</i>
<i>Dettes à échéances > 1 an et < 5 ans</i>	-	-
<i>Dettes à échéances > 5 ans</i>	-	-

16 DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Dettes fiscales et sociales	31.12.2023	31.12.2022
Personnel, rémunération dues et congés payés	2 103	1 360
Primes	1 981	5 238
Organismes sociaux	1 983	3 031
Dettes fiscales (dont IS)	3 562	1 969
Dettes fiscales et sociales	9 630	11 597

Le poste "Personnel, rémunérations dues et congés payés" est notamment composé de la provision pour congés payés (K€ 740).

Le poste « Primes » comprend K€ 0,4 de primes non encore versées au titre de l'exercice 2022.

Les dettes vis à vis des organismes sociaux se composent notamment de provisions pour charges sociales sur primes de K€ 721 et sur congés payés pour K€ 319. Le solde (K€ 943) comprend principalement les cotisations sociales (URSSAF, retraites...) échues sur la période.

Les dettes fiscales comprennent principalement de la TVA et diverses taxes (CVAE, CFE, C3S, TVS, taxe d'apprentissage...).

17 AUTRES DETTES

Les autres dettes s'analysent comme suit :

Autres dettes	31.12.2023	31.12.2022
Impôts différés	8 514	10 171
Autres dettes à long terme	666	666
Avances et acomptes reçus	994	446
Comptes courants passifs hors groupe	39	283
Autres dettes à court terme	1 439	249
Ecart de conversion passifs	170	273
Autres dettes	11 821	12 087

Les impôts différés correspondent principalement aux impôts différés passifs reconnus sur la revalorisation des actifs dans le cadre du PPA GenDx.

Les autres dettes à court terme sont principalement composées du payback retenu dans le cadre de l'acquisition de D.I.D. pour un montant de K€ 1 300 qui sera à verser soit au gouvernement italien, soit aux anciens actionnaires.

18 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance comptabilisés au 31 décembre 2023 s'élèvent à K€ 201 par rapport à K€ 438 au 31 décembre 2022. Ils correspondent aux subventions perçues avant le 31 décembre 2023 et concernant des travaux de recherche et développement dont la réalisation est prévue postérieurement au 31 décembre 2023 pour K€ 107, et aux ventes facturées sur la période mais non livrées pour K€ 94.

19 INFORMATIONS SECTORIELLES ET GEOGRAPHIQUES

19.1 EBITDA

La Société publie, en complément de ses comptes, son EBITDA, un indicateur couramment utilisé par les sociétés commerciales similaires pour préciser le montant de trésorerie brute générée par ses activités opérationnelles.

Le terme « EBITDA » courant, en anglais, « earnings before interest, taxes, depreciation, and amortization », est le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement des immobilisations. Il désigne le bénéfice avant impôt du Groupe avant que n'y soient soustraits les intérêts, les dotations aux amortissements et les dépréciations des immobilisations (mais après dépréciation des stocks et créances clients). Il met en évidence le profit généré par l'activité indépendamment des conditions de son financement, des contraintes fiscales et du renouvellement de l'outil d'exploitation. Les dépenses non récurrentes (éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents) sont exclues. Le tableau qui suit permet de réconcilier l'EBITDA avec les éléments du compte de résultat.

<i>Chiffres consolidés en M€</i>	31.12.2023	31.12.2022
Résultat opérationnel	10,1	30,9
+ dotations nettes aux amortissements des actifs du PPA	4,5	3,0
+ dotations nettes aux amortissements des immobilisations (hors PPA)	4,8	3,7
+ dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	3,4	3,0
EBITDA	22,9	40,5
- Reprise du stock alloué au PPA – Non récurrent	4,4	-
EBITDA hors reprise du stock PPA	27,3	40,5

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

19.2 Informations sectorielles et géographiques

Le Groupe opère dans les domaines du diagnostic et du thérapeutique. Ses activités s'étendent de la Recherche et Développement jusqu'à la commercialisation de produits.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus, du résultat opérationnel et du total des actifs par société du groupe en fonction de leur zone géographique au 31 décembre 2023 :

Au 31 décembre 2023 <i>en k€</i>	France	Europe <i>hors France</i>	Etats-Unis	Total
Ventes de produits de Diagnostic In Vitro	82 088	38 789	8 792	129 670
Produits de recherche et développement	-	-	333	333
Subventions R&D	643	-	-	643
Résultat opérationnel	9 152	1 239	(250)	10 141
Actifs incorporels & corporels	13 338	36 020	48	49 406

Le tableau ci-dessous présente l'analyse du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel et du total des actifs par zone géographique au 31 décembre 2022 :

Au 31 décembre 2022 <i>en k€</i>	France	Europe <i>hors France</i>	Etats-Unis	Total
Ventes de produits de Diagnostic In Vitro	127 179	21 798	3 195	152 171
Produits de recherche et développement	94	-	342	436
Subventions R&D	293	-	-	293
Résultat opérationnel	28 220	2 778	(129)	30 869
Actifs incorporels & corporels	12 809	38 997	40	51 846

20 EFFECTIFS

L'effectif moyen du groupe Eurobio Scientific s'élève à 300 personnes : 139 personnes chez Eurobio Scientific S.A., 83 personnes dans le groupe GenDx, 12 personnes chez Genbio, 11 personnes chez Eurobio Scientific UK, 22 personnes dans le groupe TECO, 9 personnes chez BMD et 26 personnes chez DID (ne sont pas pris en compte dans le calcul des effectifs les personnes en contrat à durée déterminée de remplacement et en contrat d'apprentissage).

21 PRODUITS D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2023, le Groupe a généré un montant total de produits d'exploitation de K€ 130 646, détaillé de la façon suivante :

- Ventes : K€ 129 670,
- Produits de recherche et développement : K€ 333,
- Subventions de recherche et développement et CIR : K€ 643.

22 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	31.12.2023	31.12.2022
Produits financiers	1 957	105
Provision intérêts à recevoir sur Placements	1 118	43
Reprises aux amortissements et provisions financières	-	-
Divers	839	62
Charges financières	(4 423)	(1 288)
Intérêts sur emprunts	(4 358)	(1 263)
Divers	(66)	(24)
Dotations aux amortissements et provisions financières	-	-
Gain (perte) de change (net)	748	666
Résultat financier	(1 718)	(516)

Le Groupe a levé le 30 septembre 2022 un emprunt de 90 millions d'euros auprès d'un syndicat rassemblant les partenaires bancaires habituels du Groupe. Le taux d'intérêt est celui de l'EURIBOR auquel s'ajoute une marge variant en fonction de certains ratios financiers et comprise entre 0,9 et 1,6% pour la partie amortissable et entre 1,75 et 2,45% pour la partie in fine. La société a mis en place un contrat de couverture contre le risque d'accroissement du taux couvrant les trois quarts de l'emprunt, limitant ainsi fortement le risque de taux.

En juillet et octobre 2022, la société a également emprunté 15 millions d'euros à taux fixe auprès de Bpifrance.

La Société considère donc qu'elle court un risque de taux limité.

Au 31 décembre 2023, les intérêts à recevoir sur placements correspondent aux intérêts sur des comptes à terme pour K€ 1 091.

Les produits financiers divers correspondent principalement à des intérêts sur les comptes courants rémunérés chez Eurobio Scientific pour K€ 443 et aux intérêts relatifs au prêt convertible chez Genome Diagnostic BV pour K€ 59 (cf. note 6).

Les gains de change de K€ 748 correspondent aux écarts de conversion sur les comptes de la société en devises autres que l'euro.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

23 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Résultat Exceptionnel	31.12.2023	31.12.2022
Charges exceptionnelles	(2 877)	(1 191)
Produits exceptionnels	1 431	522

Résultat Exceptionnel	(1 446)	(669)
------------------------------	----------------	--------------

Les charges exceptionnelles correspondent principalement aux impairment des licences et du prêt convertible chez Genome Diagnostic BV à hauteur de K€ 1 496 (cf. note 6), aux frais décaissés dans le cadre d'un litige avec un prestataire pour K€ 550, aux frais engendrés par la perte de marchandises pour K€ 280, et à l'homogénéisation des méthodes relative à la sortie des titres Tecomedical Benelux suite à sa fermeture pour K€ 256.

Les produits exceptionnels correspondent principalement à la reprise de la provision pour litiges avec des tiers constatée chez Eurobio Scientific pour un montant de K€ 400, à l'ajustement de la situation nette au 31 décembre 2022 de Genome Diagnostic BV pour K€ 362, à l'homogénéisation des méthodes relatives à la remontée de la trésorerie suite à la sortie des titres Tecomedical Benelux pour K€ 261 et à la fin du contrat Coface USA conformément à ses termes convenus pour un montant de K€ 133.

Les flux de trésorerie consécutifs aux charges ou produits exceptionnels ont été inclus dans la catégorie du tableau des flux de trésorerie correspondant à leur objet.

24 IMPOTS SUR LES SOCIETES

24.1 Charge d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Impôts exigibles	(3 901)	(3 426)
Impôts différés	1 759	(1 320)
Total	(2 142)	(4 746)

Le taux d'impôts applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 25% au 31 décembre 2023. Le taux d'impôts en vigueur en Belgique et au Royaume Uni est également de 25%. Les taux d'impôts sont de 21% pour les Etats-Unis, 16,5% pour la Suisse et 25,8% pour les Pays-Bas.

Depuis 2013, l'ensemble des entités françaises fait l'objet d'une intégration fiscale en France.

(en milliers d'euros)	Exercice	
	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net	4 835	24 937
- Impôt consolidé	(2 142)	(4 746)
Résultat avant impôt	6 977	29 683
Taux courant d'imposition en France	25,00%	25,00%
Impôt théorique au taux courant en France	(1 744)	(7 421)
Différence permanentes	(485)	(344)
Amortissement du Goodwill (différence permanente)	(849)	(738)
CIR	89	52
Effet d'impôt lié au déficit fiscal non activé utilisé	1 343	4 090
Effet d'impôt lié à l'activation de déficits antérieurs	-	-
Déficit créé sur la période non activé	(461)	(106)
Différence de taux	(35)	72
Autres différences	-	(351)
Produit/(charge) d'impôt du Groupe	(2 142)	(4 746)

24.2 Impôts différés

(en milliers d'euros)	Exercice	
	31/12/2023	31/12/2022
Impôts différés activés sur report déficitaire	-	-
Différences temporelles.....	357	125
Impôts différés actifs,	357	125
Impôt différés passifs sur la réévaluation des actifs acquis	(8 441)	(10 466)
Autres (décalages temporaires passifs) / net d'IDA	(73)	295
Impôts différés actif/(passif) nets	(8 157)	(10 046)

Au 31 décembre 2023, l'intégralité des déficits reportables pré-intégration fiscale en France a été consommée sur l'exercice.

Par prudence, la Société n'a pas activé de déficit reportable complémentaire sur l'exercice.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

25 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires 2023 concernant les travaux de mission légale des commissaires aux comptes sont les suivants :

Montant HT en milliers d'euros	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022	
	EY	ENDRIX	EY	ENDRIX
Audit				
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>				
- Eurobio Scientific et ses filiales intégrées globalement	47,0	37,0	32,1	32,1
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>				
- Revue semestrielle	18,5	18,5	21,4	21,4
Sous-Total	65,5	55,5	53,5	53,5
Autres prestations				
Services autres que la certification des comptes	0	7	4	4
Sous-Total				
Total	65,5	62,5	57,5	57,5

26 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les opérations conclues avec des parties liées au cours de l'exercice ont toutes été réalisées à des conditions de marché normales.

Les rémunérations allouées aux membres de la direction du Groupe se sont élevées à K€ 3 540 au cours de l'exercice 2023, contre K€ 1 605 en 2022. Une somme de K€ 60 a été provisionnée dans les comptes 2023 au titre des jetons de présence de l'année 2023 pour les membres du Conseil de Surveillance, contre K€ 30 par rapport à l'année précédente.

27 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une synthèse des obligations contractuelles et des engagements commerciaux du Groupe au 31 décembre 2023 est présentée dans les tableaux suivants :

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Réf.	Total	Paiements dus à moins d'un an	Paiements dus de un à cinq ans	Paiements dus à plus de cinq ans
Engagements liés aux options de change		4 459	3 975	484	-
Obligations en matière de locations simples	(a)	3 741	927	2 814	-
<i>Locations immobilières</i>		2 986	576	2 410	-
<i>Locations de véhicules</i>		756	351	404	-
Total		8 201	4 902	3 298	-

- (a) Il s'agit des obligations du Groupe en matière de location de longue durée de véhicules, de location immobilière et de location de photocopieurs.

En complément de ces engagements, le fonds de commerce d'origine Eurobio a été nanti en faveur de plusieurs banques dans le cadre des emprunts souscrits par celle-ci.

28 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

28.1. Acquisition de la société Alpha Biotech

Le 3 janvier 2024, Eurobio Scientific a réalisé l'acquisition de 100% du capital d'Alpha Biotech Limited, société britannique spécialisée dans la distribution de tests de diagnostic HLA pour évaluer la compatibilité entre donneurs et receveurs dans le cadre des greffes d'organes et de moelle. Cette société est notamment le distributeur historique de GenDx sur le marché britannique et réalise en 2023 un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,3 millions de livre sterling.

La transaction a été réalisée pour une valeur d'entreprise de 1,8 millions d'euros. La société sera intégrée dans les comptes du groupe au titre de l'exercice 2024.

28.2. Renouvellement du contrat de distribution Seegene

Au cours du premier trimestre 2024, Eurobio Scientific renouvelé le contrat de distribution avec la société Seegene pour une durée de 3 ans.

28.3. Réduction de capital par voie d'annulation d'actions

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 9 janvier 2024, a décidé de réduire le capital social de 222 176,00 euros par voie d'annulation de 694 300 actions d'une valeur nominale de € 0,32 préalablement acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Cette annulation d'actions est effective au 11 janvier 2024 et a été inscrite dans les comptes de la Société à cette date. A l'issue de cette annulation d'actions, le capital social s'élève à 3 279 638,72 euros divisé en 10 248 871 actions d'une valeur nominale de € 0,32 chacune.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 31 DECEMBRE 2023**

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Endrix AUDIT
18, avenue Félix Faure
69007 Lyon
S.A.S. au capital de € 12 278
820 866 895 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon-Riom

ERNST & YOUNG Audit
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Eurobio Scientific,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Eurobio Scientific relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les principes, les règles et les méthodes comptables relatifs aux immobilisations incorporelles sont décrits dans la note 2 « Principes et méthodes comptables » aux rubriques 2.6 « Ecart d'acquisition » et 2.7 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes consolidés. En particulier, comme le précise la note 2.6 « Dépréciation des écarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés, votre société réalise annuellement des tests de dépréciation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables appliquées par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des informations visées ci-dessus, les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les hypothèses utilisées, et vérifié également que cette note de l'annexe donne une information appropriée.

Le paragraphe 2.14 « Produits d'exploitation » de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés décrit les principes, les règles et les méthodes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables appliquées par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des informations visées ci-dessus ainsi que leur correcte application, et vérifié également que cette note de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lyon, le 23 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Endrix AUDIT

ERNST & YOUNG Audit

Nicolas Total

Thomas Nesme

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en euros

RUBRIQUES	Brut	Amortissement provisions	Net 31/12/23	Net 31/12/22
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	42 083	(42 083)	-	-
Frais de développement	6 236 976	(6 236 976)	-	-
Concession, brevets et droits similaires	2 229 536	(1 832 465)	397 071	466 604
Fonds commercial	43 992 410	(1 733 581)	42 258 829	40 583 013
Immobilisations incorp. en cours	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immo. incorp.				
	52 501 005	(9 845 105)	42 655 900	41 049 617
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	900 322	(612 167)	288 155	301 488
Installations tech., mat. et outillage ind.	9 950 129	(7 655 364)	2 294 765	3 362 312
Autres immobilisations corporelles	3 562 867	(2 269 978)	1 292 889	1 530 043
Immobilisations corp. en cours	482 315	-	482 315	451 626
Avances et acomptes				
	14 895 633	(10 537 510)	4 358 124	5 645 469
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	207 759 513	(6 292 294)	201 467 219	183 631 446
Créances rattachées à participations	5 507 078	(5 477 078)	30 000	30 000
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	48 052	-	48 052	48 052
Autres immobilisations financières	19 982 072	(30 000)	19 952 072	30 489 561
	233 296 716	(11 799 373)	221 497 344	214 199 059
ACTIF IMMOBILISE	300 693 355	(32 181 987)	268 511 368	260 894 145

STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours de product. de services				
Stocks de produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	20 154 781	(4 084 062)	16 070 719	14 621 551
	20 154 781	(4 084 062)	16 070 719	14 621 551
CREANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	174 960	-	174 960	569 569
Créances clients et comptes rattachés	19 509 749	(1 073 651)	18 436 098	25 084 952
Autres créances	9 717 930	-	9 717 930	11 856 866
Capital souscrit et appelé, non versé				
	29 402 639	(1 073 651)	28 328 987	37 511 387
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	39 458 996		39 458 996	38 176 779
Disponibilités	11 744 591		11 744 591	28 100 142
Charges constatées d'avance	505 623		505 623	395 251
	51 709 209		51 709 209	66 672 172
ACTIF CIRCULANT	101 266 629	(5 157 713)	96 108 916	118 805 110

Charges à répartir sur plusieurs exercices	-		-	-
Primes de remboursement des obligations	-		-	-
Ecart de conversion actif	513 667	-	513 667	312 687
TOTAL GENERAL	402 473 652	(37 339 701)	365 133 951	380 011 942

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en euros

RUBRIQUES	Net 31/12/23	Net 31/12/22
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 3 501 815	3 501 815	3 629 815
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	33 568 712	40 044 668
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	363 778	363 778
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	171 792 471	144 285 814
Résultat de l'exercice	8 139 409	27 506 657
	217 366 185	215 830 732
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 518 603	1 166 911
CAPITAUX PROPRES	218 884 788	216 997 643

Fonds non remboursables et assimilés		
Avances conditionnées	158 153	331 265
AUTRES FONDS PROPRES	158 153	331 265

Provisions pour risques	808 520	732 540
Provisions pour charges	527 941	593 941
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 336 461	1 326 481

DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	-	660 173
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	94 510 004	107 410 026
Emprunts et dettes financières divers	29 324 907	29 158 205
	123 834 910	137 228 404
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS	368 280	364 325
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 981 243	12 220 520
Dettes fiscales et sociales	7 212 138	10 740 600
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	121 017	-
Autres dettes	1 890 602	95 759
	20 205 000	23 056 880
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	197 726	434 229
DETTES	144 605 917	161 083 838

Ecarts de conversion passif	148 633	272 715
-----------------------------	---------	---------

TOTAL GENERAL	365 133 951	380 011 942
----------------------	--------------------	--------------------

La ventilation des dettes est présentée en note 10.

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en euros

COMPTE DE RESULTAT (Première partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net 31/12/23	Net 31/12/22
Ventes de marchandises	71 139 064	9 396 930	80 535 995	126 477 501
Production vendue de biens			-	-
Production vendue de services	1 551 135	193 422	1 744 557	1 609 349
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	72 690 199	9 590 353	82 280 552	128 086 850

Production stockée				
Production immobilisée			-	2 861 999
Subventions d'exploitation			286 794	82 667
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			8 118 139	3 434 128
Autres produits			404 340	670 334
PRODUITS D'EXPLOITATION			91 089 824	135 135 977

CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (et droits de douane)			45 366 905	60 770 242
Variation de stock de marchandises			231 205	(3 917 720)
Achats de matières premières et autres approvisionnement			2 498 313	7 450 590
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			-	-
Autres achats et charges externes			12 561 402	13 776 151
			60 657 824	78 079 263
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			500 845	692 949
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			7 512 798	9 970 386
Charges sociales			2 941 069	4 370 079
			10 453 867	14 340 466
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 061 048	1 859 038
Dotations aux provisions sur immobilisations			-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant			4 305 541	6 361 721
Dotations aux provisions pour risques et charges			358 986	16 245
			6 725 576	8 237 004
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			483 141	942 037
CHARGES D'EXPLOITATION			78 821 254	102 291 718
RESULTAT D'EXPLOITATION			12 268 570	32 844 260

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en euros

COMPTE DE RESULTAT (Deuxième partie)

RUBRIQUES	Net 31/12/23	Net 31/12/22
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 268 570	32 844 260
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 687 143	239 184
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	344 078	334 166
Différences positives de change	153 686	131 095
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
	2 184 906	704 445
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	413 458	392 347
Intérêts et charges assimilés	4 366 482	1 321 197
Différences négatives de change	(9 207)	(7 936)
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
	4 770 733	1 705 608
RESULTAT FINANCIER	(2 585 827)	(1 001 163)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9 682 744	31 843 097
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	143 101	245 691
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2	172 946
Reprises sur provisions et transferts de charges	400 000	93 103
	543 103	511 740
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	803 968	232 838
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	76 450	377 647
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	376 692	533 816
	1 257 110	1 144 301
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(714 007)	(632 561)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	829 328	3 703 879
TOTAL DES PRODUITS	93 817 833	136 352 162
TOTAL DES CHARGES	85 678 424	108 845 505
BENEFICE OU PERTE	8 139 409	27 506 657

SOMMAIRE**PAGE**

1	NATURE DE L'ACTIVITE	6
2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	6
3	ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023.....	11
4	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13
5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14
6	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15
7	STOCKS.....	16
8	CREANCES	17
9	DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR.....	18
10	VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE.....	19
11	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20
12	DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	20
13	CAPITAUX PROPRES.....	21
14	AUTRES FONDS PROPRES	25
15	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE	26
16	DETTES FINANCIERES	27
17	DETTES DIVERSES	27
18	DETAIL DES CHARGES A PAYER.....	28
19	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	28
20	PRODUITS D'EXPLOITATION	28
21	INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE	28
22	CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS.....	29
23	CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	30
24	IMPOTS SUR LES SOCIETES	30
25	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	31
26	TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES ET PARTIES LIEES	31
27	EFFECTIFS.....	32
28	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	32
29	FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	32
30	ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES	33
31	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	34

1 NATURE DE L'ACTIVITE

Eurobio Scientific est un acteur majeur dans le domaine du diagnostic *in vitro* de spécialités et des sciences de la vie. Il intervient dans la conception, le développement et la commercialisation de tests diagnostiques – dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses, de l'auto-immunité et de l'oncologie – ainsi que de produits pour la recherche dans le domaine des sciences de la vie.

Avec ses nombreux partenariats et sa forte présence hospitalière, Eurobio Scientific dispose de son propre réseau étendu de distribution et d'un portefeuille de produits propriétaires parmi lesquels la gamme de biologie moléculaire EBX (Grippe, COVID-19, Dengue, Chikungunya, Zika, Hépatite delta, etc...), et Tétanos Quick Stick® dans le domaine des maladies infectieuses, ainsi que la gamme GenDx de tests pour le typage HLA à haut débit en transplantation. Le Groupe se développe ainsi rapidement dans le domaine de la biologie moléculaire, en particulier dans les plateaux techniques des laboratoires privés.

Dans le domaine des sciences de la vie, le groupe développe un ensemble de produits destinés à la R&D, en particulier auprès d'organismes publics de recherche et de l'industrie pharmaceutique. Il commercialise notamment des milieux de culture cellulaire, des réactifs de biologie moléculaire ainsi que des anticorps propriétaires, et propose un service de production à façon dédié aux sociétés de biotechnologie ou pharmaceutiques.

Eurobio Scientific produit et commercialise également des milieux de transport et de préservation des greffons de cornée.

Dans le domaine thérapeutique, Eurobio Scientific a licencié des molécules issues de ses nombreux travaux de recherche et développement thérapeutique et est éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès des développements entrepris sur ces molécules, entre autres par Allergan (aujourd'hui AbbVie), et des redevances si ces molécules sont commercialisées.

Eurobio Scientific détient plusieurs filiales opérationnelles à l'étranger : Genbio aux Etats-Unis, Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) et Personal Diagnostics en Grande Bretagne, TECOMedical AG en Suisse, Biomedical Diagnostics NV en Belgique, Génome Diagnostics BV aux Pays-Bas ainsi que DiD Spa en Italie. Le groupe dispose ainsi de quatre unités de production basées en région parisienne, en Allemagne, aux Pays Bas et aux Etats-Unis.

Au 31 décembre 2023, Eurobio Scientific emploie 137 collaborateurs, principalement basés en région parisienne.

La maison mère Eurobio Scientific a été immatriculée le 20 novembre 1997. Depuis le 17 novembre 2005, Eurobio Scientific est coté sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0013240934, mnémo : ALERS) et fait partie des indices Euronext Growth BPI Innovation, Euronext PEA-PME 150 et Next Biotech. Eurobio Scientific publie ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.eurobio-scientific.com>

2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement 2016-07) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes). La Société dispose d'une trésorerie et d'un accès à des financements suffisants pour poursuivre son développement au cours des douze prochains mois. Elle présente dans son bilan au 31 décembre 2023 des disponibilités et valeurs mobilières de placement d'un montant total de 51.2 millions d'euros (cf. note 12) investis en FCP monétaires à valeur liquidative quotidienne et faible volatilité.

Ces principes comptables requièrent de la part de la Direction la détermination de certaines estimations et hypothèses pouvant avoir une incidence sur les chiffres présentés dans les états financiers. Les réalisations sont susceptibles de différer de ces estimations initiales.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu compte tenu des éléments suivants :

- La société dispose d'une trésorerie de 51,2 millions d'euros au 31 décembre 2023 (cf. note 12).
- La société a dégagé un résultat d'exploitation positif de 12,3 millions d'euros au 31 décembre 2023
- La société a dégagé un EBITDA positif de 16,5 millions d'euros au 31 décembre 2023

Compte tenu de ces éléments, la Société considère être en mesure de faire face à ses échéances au-delà du 31 décembre 2023.

Les comptes annuels sont établis en euros. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

2.2 Opérations en devises

Les opérations libellées en devise étrangère sont comptabilisées en euros sur la base du cours constaté à la date des opérations. A la date de clôture de l'exercice, la valeur des dettes ou des créances en devise étrangère sont réévaluées au taux de change de clôture. Le poste "Ecart de conversion" est la contrepartie de cette réévaluation.

L'écart de conversion (actif ou passif) correspond à la variation d'une créance ou d'une dette consécutive à une variation du cours de la devise dans laquelle a été libellée cette créance ou cette dette. L'écart de conversion actif fait l'objet d'une provision pour perte de change.

2.3 Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- de logiciels, amortis selon le mode linéaire sur des durées variant de 1 à 3 ans,
- de licences, de brevets acquis et de marques, amortis selon le mode linéaire sur des durées respectives de 3 ans à 20 ans,
- des frais de développement amortis sur une durée de 10 ans,
- des fonds de commerce / mali de fusion amortissables ou non.

Les brevets et les technologies acquises à travers des accords de licence sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie, soit au travers de projets de développement réalisés en interne, soit au travers de la gestion de son portefeuille de brevets. Les coûts externes engagés pour développer des brevets comprennent essentiellement des honoraires juridiques. Ces coûts sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, en général supérieure à cinq ans.

Les frais de développement sont relatifs principalement au projet Inoplex. Cet actif est totalement amorti.

2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient, constitué de la valeur d'acquisition et des frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilité des biens, selon les modalités suivantes :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Agencements et installations générales	Linéaire	10 ans
Equipements de laboratoire	Linéaire	5 à 8 ans
Outillage industriel (automates DMDIV)	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

2.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent :

- les investissements (titres de participation et créances rattachées) effectués dans la filiale américaine, Genbio R&D, dans la société Capforce Plus SAS, dans la société belge Eurobio Scientific Benelux S.A. (anciennement Gamma), dans les sociétés britanniques Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) et Personal Diagnostics, dans les sociétés suisse Eurobio Switzerland et TECOMedical AG, dans la société néerlandaise Genome Diagnostic BV, dans la société italienne DiD Spa ;
- les dépôts et cautionnements ;
- un contrat de liquidité ;
- la participation minoritaire d'Eurobio Scientific dans la société Usense (16%) pour un montant de K€ 3 599 .

Les titres de participation et les créances rattachées à des participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

2.6 Dépréciation des actifs

Lors de l'arrêté comptable, la Société reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des actifs. La société réalise annuellement un test de dépréciation sur le fonds commercial. Par ailleurs, s'il existe des indices internes ou externes de perte de valeurs sur les autres actifs, la Société réalise un test de dépréciation et estime, pour les actifs considérés leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est fondée soit sur la valeur d'utilité, soit sur la valeur de marché. Si la valeur recouvrable se révèle inférieure à la valeur nette comptable, la Société comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable.

La valeur d'utilité d'un actif est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'il génère, augmenté de sa « valeur terminale » correspondant à la valeur actualisée à l'infini des flux de trésorerie de l'année « normative » estimée à l'issue de la période couverte par les flux prévisionnels. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif en question. Les flux prévisionnels de trésorerie sont construits sur la base des modèles d'affaires aux bornes de chaque actif et des hypothèses de ventes retenues par les équipes commerciales.

L'évaluation faite au 31 décembre 2023 a conduit la Société à considérer les faits suivants :

- (i) L'activité anciennement d'Eurobio-Ingen se poursuivant avec une amélioration du résultat par rapport à l'année 2019, le fonds de commerce n'a pas fait l'objet de dépréciation.
- (ii) Les créances rattachées à des participations qu'Eurobio Scientific SA détient vis-à-vis de Genbio R&D Inc. ont été dépréciées sur la base de la dette que cette dernière entretient vis-à-vis de la première. Ainsi, une provision de 132 k€ a été comptabilisée au 31 décembre 2023.
- (iii) Aucun indice de perte de valeurs n'a été identifié sur les autres actifs.

2.7 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure. Une attention particulière est portée sur la date de péremption des produits stockés.

La Société distingue plusieurs stocks de la façon suivante :

- des stocks de marchandises, qui comprennent des réactifs ou différents consommables, ces stocks sont dépréciés en fonction des dates de péremptions, les stocks de marchandises périmées à moins de 3 mois sont dépréciés à 100 % de leur valeur d'achat.

- des stocks de machines (automates),
- des stocks de pièces détachées, d'accessoires, de petits matériels et consommables associés.

La méthode de dépréciation utilisée pour les machines, pièces détachées et consommables est la suivante :

- 15% de dépréciation linéaire par élément et par an jusqu'à 5 ans ;
- 100% de dépréciation pour tout stock de 5 ans et plus.

2.8 Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances clients. Une dépréciation statistique est également comptabilisée sur les créances hors secteur public : les créances échues depuis plus d'un an et non apurées à la date d'établissement des comptes sont dépréciées à hauteur de 100% de leur valeur hors taxes.

2.9 Charges à étaler

Les coûts d'emprunt sont inscrits en charges à étaler et sont amortis sur la durée de vie de l'emprunt en fonction de l'échéancier de remboursement. Ces coûts incluent les frais de mise en place des emprunts.

2.10 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à leur date d'acquisition.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

2.11 Provisions pour risques et charges et engagements de retraite

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges ayant un objet précis et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2013-02 du CNC (cf. note 15).

Pour le calcul de cette indemnité, les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,23% (3,76% au 31 décembre 2022)
- Inflation : 2,0 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans pour les non-cadres et 65 ans pour les cadres conformément à la réforme des retraites 2023
- Taux de charges sociales de 45 % pour les cadres et non-cadres
- Taux de revalorisation à long terme des salaires annuels dégressifs :
 - Pour les cadres : 5% jusqu'à 39 ans, 4% de 40 à 49 ans, 3% au-delà
 - Pour les non-cadres : 4% jusqu'à 39 ans, 3% de 40 à 49 ans, 2% au-delà.

2.12 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de la société proviennent principalement des activités liées :

- À la commercialisation des produits de Diagnostic *In Vitro*, de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée, propriétaires ou appartenant à des tiers, essentiellement réalisée en France et à l'international, ainsi qu'aux ventes d'instruments (« Ventes »),
- Aux paiements d'étapes reçus dans le cadre de contrats de collaboration (« Produits de Recherche et Développement ») en particulier dans le cadre des activités thérapeutiques,
- Aux subventions reçues dans le cadre de travaux de recherche en collaboration financés par Bpifrance (« Subventions de Recherche et Développement »),
- Aux autres produits qui correspondent aux différentes reprises sur provisions.

Les paiements reçus avant que les critères de reconnaissance du revenu ne soient remplis sont inscrits au bilan en produits constatés d'avance.

2.13 Frais de recherche et développement et crédit d'impôt recherche

Les frais de recherche et développement sont essentiellement composés de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités et d'amortissement d'immobilisation. Les projets de développement en cours acquis qui sont identifiables et évaluables de manière fiable, sont comptabilisés séparément en immobilisations incorporelles indépendamment de la méthode appliquée par la société, s'ils satisfont aux conditions de définition et de comptabilisation du règlement n° 2014-03. Les frais de recherche et les frais de développement ne remplissant pas ces critères sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ces frais ouvrent droit en France, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice. Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé en produits d'impôts au titre de l'exercice 2023 s'élève à K€ 333 contre K€ 210 au titre de l'exercice 2022. En 2024, ce montant ne fera pas l'objet d'une demande de remboursement : la société dégageant un résultat imposable bénéficiaire, le crédit d'impôt recherche viendra compenser le montant de l'impôt dû.

2.14 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel résulte des charges et produits liés à des événements majeurs intervenus spécifiquement pendant l'exercice comptable.

2.15 Options et bons de souscription d'actions

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

3 ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2023

3.1 Progression du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Cœur d'Activité progresse à 80,2M€, soit une hausse d'environ 9%, reflète à la fois le dynamisme des activités historiques, le développement d'activités nouvelles et la réallocation du portefeuille de distribution.

Cette réallocation stratégique du portefeuille de distribution se fait au profit de nouveaux partenariats visant à rendre disponible en France des produits innovants à fort impact pour les professionnels de santé et les patients.

3.2 Epidémie COVID-19

La détection du COVID est désormais intégrée dans les panels respiratoires multiplex, et notamment les panels respiratoires de syndrome grippal. Elle n'est plus considérée comme un élément marquant même si des évolutions marginales d'activité peuvent être constatées en fonction des statuts épidémiques.

3.3 Déploiement de solutions de diagnostic des maladies infectieuses

Le 23 mai 2023, la Société a annoncé avoir reçu les marquages CE IVDR, lui permettant de commercialiser 3 premiers tests PCR de sa gamme EurobioPlex en tant que dispositifs médicaux de diagnostic in-vitro de classe C, nécessitant une expertise en diagnostic moléculaire de maladies infectieuses.

3.4 Partenariats commerciaux, scientifiques et stratégiques

La Société continue de développer son portefeuille de distribution de façon sélective. Eurobio Scientific a ainsi reconduit au cours de l'exercice son partenariat non exclusif avec le coréen Seegene, au moins jusqu'en 2023, et signé des partenariats de distribution dans de nouveaux domaines, par exemple avec les laboratoires Alcor et BenQ. Sur la base de la nouvelle dimension acquise depuis 2020, Eurobio Scientific a tous les atouts pour continuer de répondre aux besoins des laboratoires, en France et dans le reste de l'Europe, en permettant le déploiement d'une offre mixte de produits propriétaires et de négoce.

La part des produits propriétaires atteint 30% du chiffre d'affaires.

3.5 Variation de périmètre

Acquisition de BEDIA GENOMICS

Le 1^{er} mars 2023, un accord a été signé avec l'ancien distributeur en France des produits GenDx, la société Bedia Genomics, pour la reprise des marchés dont il était encore titulaire pour les produits HLA et Chimérisme.

Acquisition de DID

Le 5 juillet 2023, suite à l'approbation des autorités italiennes de la concurrence, Eurobio Scientific a réalisé l'acquisition de 100% du capital de Diagnostic International Distribution SPA ("DID"), société basée à Milan et spécialisée dans la distribution de tests de diagnostic in vitro sur tout le territoire italien. Cette opération ouvre au Groupe les portes du marché italien, 3^e marché du diagnostic en Europe. Le chiffre d'affaires cœur d'activité de DID (hors COVID) s'élève à 10 M€ en 2022 et la société compte 27 salariés au 30 juin 2023.

La transaction a été réalisée pour une valeur d'entreprise de 7,5 millions d'euros. La société DID a été intégrée au 1^{er} juillet 2023 dans les comptes du groupe et disposait à cette date d'un montant de trésorerie brute de plus de 13 millions d'euros. L'impact net de cette acquisition sur la trésorerie du Groupe au 1^{er} juillet 2023 est donc limité à la valeur d'entreprise (7,5 millions d'euros), à comparer à une avance de 18,2 millions d'euros réalisée le 28 juin 2023.

3.6 Annulation d'actions auto-détenues

Le 11 juillet 2023, la société a procédé, à l'annulation de 400 000 actions auto-détenues, représentant 3,53% du capital social, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 13 juin 2023 aux termes de sa 10^e résolution.

Le capital social au 31 décembre 2023 s'élève à 3 501 814,72 euros divisé en 10 943 171 actions. Au 31 décembre 2023, et à la suite de cette annulation, Eurobio Scientific détient encore directement 878 981 de ses propres actions (8,03% du capital social) auxquelles s'ajoutent les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité (20 366 actions au 31 décembre 2023).

Les 400 000 actions annulées étaient affectées à la couverture de plans d'actions gratuites pour les collaborateurs du groupe et ont été réaffectées à l'annulation.

Les actions qui restent auto-détenues par le Groupe pourront être utilisées dans le cadre des objectifs annoncés d'utilisation des actions auto-détenues, à savoir :

- couverture de plans d'actions gratuites pour les collaborateurs du groupe ;
- échanges de titres dans le cadre d'acquisitions de sociétés ;
- annulation des actions.

Tout en préservant les possibilités de mise en œuvre des deux premiers objectifs, cette annulation d'actions permet à la société de poursuivre son programme de rachat de ses propres actions.

3.7 Moyens de financement

Au 31 décembre 2023, la trésorerie d'Eurobio Scientific s'élève à 51.2 millions d'euros, pour une dette financière nette de 43,3 millions d'euros (cf. notes 12 et 16). Ainsi, le Groupe conserve une structure financière lui permettant de poursuivre ses investissements et saisir d'éventuelles opportunités d'acquisition.

Il est rappelé que la Société a levé le 30 septembre 2022 un emprunt de 90 millions d'euros auprès d'un syndicat rassemblant les partenaires bancaires habituels du Groupe. Cet emprunt est amortissable semestriellement sur une durée de six ans pour 63 millions d'euros, et remboursable in fine en fin de septième année pour 27 millions d'euros. Le taux d'intérêt est celui de l'EURIBOR auquel s'ajoute une marge variant en fonction de certains ratios financiers et comprise entre 0,9 et 1,6% pour la partie amortissable et entre 1,75 et 2,45% pour la partie in fine.

La Société dispose de la possibilité, pendant trois années, d'étendre de 40 millions d'euros le montant de l'emprunt, afin de conserver des ressources financières mobilisables pour de nouveaux investissements ou d'éventuelles nouvelles acquisitions.

Il est également rappelé que la Société a levé 15 millions d'euros en juillet et octobre 2022 auprès de Bpifrance pour financer sa croissance externe et ses investissements en R&D notamment.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Frais de constitution	42			42
Frais de développement	6 237			6 237
Concessions et droits similaires, brevets	2 204	25		2 230
Fonds de commerce	42 162	1 830		43 992
Autres immos incorporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL VALEUR BRUTE	50 646	1 855		52 501

AMORTISSEMENTS	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Frais de constitution	42			42
Frais de développement en cours	6 237			6 237
Concessions et droits similaires, brevets	1 737	95		1 832
Fonds commercial	1 579	154		1 734
Autres immos incorporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL AMORTISSEMENTS	9 596	249		9 845

TOTAL VALEUR NETTE	41 050	1 606		42 656
---------------------------	---------------	--------------	--	---------------

Le poste « fonds de commerce » comprend principalement :

- le mali technique d'un montant de K€ 26.732 généré par de TUP d'Ingen ;
- le mali technique d'un montant de K€ 7.006 généré par la TUP d'InGen Biosciences ;
- le mali technique d'un montant de K€ 5.360 généré par la TUP d'Eurobio-Ingen ;

L'augmentation de K€ 1830 correspond à l'acquisition de l'activité de la société BEDIA ancien distributeur en France des produits GenDx. Ce fonds de commerce fait l'objet d'un amortissement sur 10 ans.

La charge d'amortissement s'est élevée à K€ 249 sur l'exercice 2023 contre K€ 90 sur l'exercice 2022.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Constructions				
Agencements & Aménagements des construc	883	17		900
Installations techniques				
Matériel industriel	9 516	435		9 950
Outillage industriel				
Autres immos corporelles				
Agencements divers	2 767	33		2 800
Matériel de transport	61			61
Matériel de bureau & info	521	9		530
Mobilier	172			172
	3 521	42		3 563
Immobilisations en cours				
Immobilisations Corporelles en-cours	452	482	452	482
TOTAL VALEUR BRUTE	14 371	976	452	14 896

AMORTISSEMENTS	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Constructions				
Agencements & Aménagements des construc	581	31		612
Installations techniques				
Matériel industriel	6 153	1 502		7 655
Outillage industriel				
Autres immos corporelles				
Agencements divers	1 348	235		1 584
Matériel de transport	56	3		59
Matériel de bureau & info	415	41		455
Mobilier	172			172
	1 991	279		2 270
Immobilisations en cours				
Agencement en-cours				
TOTAL AMORTISSEMENTS	8 726	1 812		10 538

TOTAL VALEUR NETTE	5 645	-836	-452	4 358
---------------------------	--------------	-------------	-------------	--------------

La charge d'amortissement s'est élevée à K€ 1 812 sur l'exercice 2023 contre K€ 1 769 sur l'exercice 2022.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

6 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	Incidence des cours de change	31/12/2023
Titres de Participation (Genbio R&D)	6 262				6 262
Titres de Participation (Capforce Plus)	29 858				29 858
Titres de Participation (Gamma)	305				305
Titres de Participation (Cellbiosciences)	30				30
Titres de participation (Pathway Diagnostics Ltd)	3 230				3 230
Titres de participation (Eurobio Scientific Switzerland)	329				329
Titres de participation (TECOmedical)	743				743
Titres de participation (USENSE)	3 599				3 599
Titres de participation (GenDx)	145 569				145 569
Titres de participation (DiD)		17 836			17 836
Créances rattachées à des participations	5 639	65		(196)	5 507
Prêts	48				48
- Dépôts et cautionnement	9 499	1 183	7 624		3 058
- Contrat de liquidité	501	130	209		422
- Actions propres	20 519		4 017		16 502
Autres immos financières	30 520	1 313	11 850		19 982
TOTAL VALEUR BRUTE	226 130	1 378	11 850	-196	233 297

PROVISIONS	31/12/2022	Dotations	Reprises	Incidence des cours de change	31/12/2023
Titres de Participation (Genbio R&D)	6 262				6 262
Titres de Participation (Capforce Plus)					
Titres de Participation (Gamma)					
Titres de Participation (Cellbiosciences)	30				30
Créances rattachées à des participations	5 609		132		5 477
Prêts					
Autres immos financières	30				30
TOTAL PROVISIONS	11 931		132		11 799

TOTAL VALEUR NETTE	214 199	1 378	(11 719)	-196	221 497
---------------------------	----------------	--------------	------------------	-------------	----------------

Au 31 décembre 2023, la situation nette de la filiale américaine est négative, tout comme en 2022. Une reprise nette sur créances rattachées aux participations a été comptabilisée au 31 décembre 2023 afin de diminuer la provision à hauteur du montant de situation nette négative de la filiale, soit K€ (5 477).

La colonne « Incidence des cours de change » fait apparaître la réévaluation de la créance rattachée à des participations avec Genbio R&D.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

7 STOCKS

(en milliers d'euros)

STOCKS	31/12/2023	31/12/2022
VALEUR BRUTE		
Stock d'instruments	5 276	4 049
Stock de marchandises (réactifs)	13 190	15 569
Stock de pièces détachées, accessoires, petits matériels et consommables associés	1 688	768
TOTAL VALEUR BRUTE	20 155	20 386
TOTAL DEPRECIATION	(4 084)	(5 764)
TOTAL VALEUR NETTE	16 071	14 622

Au 31 décembre 2023, les stocks sont constitués de produits de Diagnostics *In Vitro* (coffrets de réactifs), de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée de pièces détachées et d'instruments pour un montant net de K€ 16 071.

8 CREANCES

(en milliers d'euros)

Créances Nettes	31/12/2023	31/12/2022
Avances et acomptes versés	175	570
Créances clients et comptes rattachés	18 436	25 085
Autres créances	9 718	11 857
dont Crédit d'Impôt Recherche	402	279
dont Autres Crédit d'Impôt (CIA, CICE)	8	8
dont Etat, Créances IS	478	3 635
dont Etat, TVA	697	205
dont Etat, Autres impôts et taxes	134	251
dont Salariés	171	100
dont autres produits à recevoir	22	321
dont subventions à recevoir	0	0
dont Eurobio Sc. Benelux	3 245	3 209
dont Capforce Plus	337	299
dont Capforce Inc	1 514	1 569
dont Eurobio Sc. Switzerland	2 011	1 981
dont Eurobio Sc. UK	697	
dont avoirs à recevoir	0	0
dont débiteurs divers	1	1
Total	28 329	37 511

La créance d'IS de K€ 478 correspond principalement aux surplus d'IS versés lors des acomptes par rapport au solde d'IS à payer au titre de l'exercice 2023.

La créance sur la filiale Eurobio Scientific Benelux de K€ 3 245 correspond à l'avance de trésorerie faite dans le cadre de l'acquisition de la société Biomedical Diagnostics NV.

La créance sur la filiale Eurobio Scientific Switzerland de K€ 2 011 correspond à l'avance de trésorerie faite dans le cadre de l'acquisition de la société Teco AG.

La créance sur la filiale Eurobio Scientific UK de K€ 697 correspond à l'avance de trésorerie faite dans le cadre de l'acquisition de la société Alpha Biotech.

9 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

(en milliers d'euros)

Produits à recevoir	31/12/2023	31/12/2022
Clients, factures à établir (inclus dans créances clients et comptes rattachés)	1 505	1 424
Produits à recevoir (inclus dans les autres créances)	424	600
dont crédit d'impôt recherche de l'exercice.....	333	210
dont crédit d'impôt recherche sur exercices antérieurs	69	69
dont subventions à recevoir		
dont personnel (IJSS à recevoir)	20	19
dont divers	2	302
Intérêts courus à recevoir (inclus dans les disponibilités)	269	169
Total	2 199	2 193

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

10 VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE

(en milliers d'euros)

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	5 507	-	5 507
Prêts	48		48
Autres immobilisations financières	19 982	-	19 982
	25 537	-	25 537
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Avances, acomptes versés sur commandes	175	175	
Créances clients et comptes rattachés	19 510	18 279	1 231
Autres créances			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	290	290	-
Etat - Impôts sur les bénéfices (Crédit Impôt Recherche)	888	888	-
Groupe et associés	7 804	7 804	-
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	134	134	-
Débiteurs divers	1	1	-
Produits à recevoir	22	22	-
Personnel et comptes rattachés	171	171	-
			-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	506	506	-
TOTAL GENERAL	55 039	28 271	26 768

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes financières et emprunts				
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits	94 510	13 279	81 231	-
Emprunts et dettes financières divers				
Groupe et associés	29 325	29 325	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	368	368		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 981	10 981	-	-
Dettes fiscales et sociales				
Personnel et comptes rattachés	2 729	2 729	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	1 983	1 983	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	2 171	2 171	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	329	329	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	121	121		
Autres dettes				
	1 891	1 891		-
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
	198	198	-	
TOTAL GENERAL	144 606	63 375	81 231	-

11 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont composées de charges facturées par des tiers à Eurobio Scientific au 31 décembre 2023 mais qui sont relatives à l'exercice 2024. Les charges constatées d'avance sont composées, de charges de crédit-bail pour K€ 92 et de charges diverses (loyers, assurances) pour K€ 414. Au total, K€ 506 ont ainsi été comptabilisés en charges constatées d'avances sur l'exercice 2023.

12 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement, la trésorerie, et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
(en milliers d'euros)		
Valeurs mobilières de placement et créances assimilées.....	39 459	38 177
Disponibilités.....	11 745	28 100
Valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	51 204	66 277

Au 31 décembre 2023, la trésorerie est composée de Comptes à Terme pour un montant de K€ 39 459 et de comptes bancaires pour un montant de K€ 11 745.

La trésorerie de la société n'est investie que dans des fonds de haute qualité dont la liquidité est raisonnablement garantie. Il n'y a aucun risque identifié à ce jour.

13 CAPITAUX PROPRES

13.1 Capital social actuel

Au 31 décembre 2023, le capital social du Groupe est composé de 10 943 171 actions d'une valeur nominale de € 0,32 toutes de même catégorie.

13.2 Evolution du capital social

Au cours de la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, le nombre d'actions composant le capital social a été réduit de 128 000 euros par voie d'annulation de 400 000 actions d'une valeur nominale de € 0,32 préalablement acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, soit une réduction du capital de 128 000 euros.

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital social au cours de l'exercice allant du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2023 :

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Date de réalisation de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises / annulées	Montant nominal de l'augmentation	Prime globale d'émission	Fonds propres levés	Frais imputés sur la prime d'émission	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions
31/12/2019							3 597 829,44 €	11 243 217	0,32 €
28/01/2020	Acquisition définitive d'actions gratuites	9 045	2 894,40 €	- 2 894,40 €	- €	500,00 €	3 600 723,84 €	11 252 262	0,32 €
03/04/2020	Exercice BSA Harbert	90 909	29 090,88 €	370 908,72 €	399 999,60 €	1 259,09 €	3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2020							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2021							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2022							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
11/07/2023 ⁽¹⁾	Réduction de capital par annulation d'actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions	- 400 000	- 128 000,00 €	- 6 475 955,75 € ⁽²⁾	- 6 603 955,74 € ⁽³⁾	- €	3 501 814,72 €	10 943 171	0,32 €
31/12/2023							3 501 814,72 €	10 943 171	0,32 €

(1) La réduction de capital a été décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 22 juin 2023, elle est entrée en vigueur le 11 juillet 2023 et a été inscrite en compte à cette date.

(2) Montant correspondant à la différence entre la valeur de rachat des 400 000 actions annulées et leur valeur nominale.

(3) Montant correspondant à la valeur de rachat des 400 000 actions annulées.

13.3 Capital potentiel

Au 31 décembre 2023, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises est de 127 610 actions correspondant à l'acquisition définitive d'actions attribuées gratuitement.

Au 31 décembre 2023, l'exercice potentiel de la totalité de ces valeurs mobilières entraînerait une dilution d'environ 1,16 % par rapport au capital social du Groupe sur la base du nombre d'actions existantes à cette même date.

13.3.1 Options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2023, il ne restait en circulation aucune option de souscription d'actions émise par le Groupe.

Les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en cours d'exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, avant et après le regroupement d'actions du 1er septembre 2017, sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Date d'octroi	Délai fiscal	Date échéance du plan	Situation des plans avant regroupement d'actions du 01/09/2017					Situation des plans après regroupement d'actions du 01/09/2017				
			Prix d'exercice initial	Nombre options attribuées initialement	Nombre options radiées avant regroupement	Nombre options exercés avant regroupement	Options en circulation avant regroupement	Nombre d'options ajustées après regroupement	Nombre options radiées après regroupement	Nombre options exercés après regroupement	Option en circulation au 31/12/2023	Prix d'exercice ajusté après regroupement
04/04/13	04/04/17	04/04/23	0,88 €	169 269	146 859	-	22 410	1 120	1 120	-	-	17,60 €
TOTAL				169 269	146 859	-	22 410	1 120	1 120	-	-	-

13.3.2 Actions gratuites

Au 31 décembre 2023, dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions émis par la Société, il ne restait aucune action attribuée gratuitement non encore acquises et susceptibles d'être émises.

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites en cours d'exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont résumées dans le tableau ci-dessous.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Date d'attribution	Date d'acquisition	Date De cessibilité	Nom du plan	Nombre de droits attribués	Nombre de droits annulés	Nombre de droits acquis	Solde de droits au 31 décembre 2023
	03/07/2025	03/07/2026					
03/07/2023	au	au	AGA 2023-1	98 290	0	0	98 290
	03/07/2028 ⁽¹⁾	03/07/2028 ⁽²⁾					
	03/07/2025	03/07/2026					
03/07/2023	au	au	AGA 2023-2	29 320	0	0	29 320
	03/07/2028 ⁽¹⁾	03/07/2028 ⁽²⁾					
TOTAL				127 610	0	0	127 610

(1) Les AGA 2023-1 et les AGA 2023-2 seront acquises en cinq tranches, sous réserve de la réalisation de d'objectifs de performance et de présence qui conditionnent chaque tranche, selon le calendrier suivant :

- Tranche 1 : acquisition au 03/07/2025 ;
- Tranche 2 : acquisition au 03/07/2026 ;
- Tranche 3 : acquisition au 03/07/2027 ;
- Tranches 4 et 5 : acquisition au 03/07/2028.

(2) Les actions acquises au titre des tranche 1 à 5 seront cessibles selon le calendrier suivant :

- Tranche 1 : cessibilité au 03/07/2026 ;
- Tranche 2 : cessibilité au 03/07/2027 ;
- Tranches 3, 4 et 5 : cessibilité au 03/07/2028.

13.3.3 Bons de souscription d'actions attribués à la société CareDx

Le 20 juin 2013, le directoire a procédé à l'émission et l'attribution à la société CareDx de 2 075 bons de souscription d'actions (« BSA CareDx »).

Les principales caractéristiques des BSA CareDx sont les suivantes :

- Prix d'émission : gratuit ;
- Parité d'exercice : chaque BSA CareDx donne le droit de souscrire pour un prix global d'exercice de 500 € un nombre d'actions égal à la contre-valeur de 500 € d'actions Eurobio Scientific ; cette contre-valeur est calculée sur la base de la moyenne pondérée par le volume des cours de l'action Eurobio Scientific sur le marché Euronext Growth à Paris pendant les 20 séances de bourse précédant la décision d'exercice des BSA CareDx ;
- Période d'exercice : exerçable dès leur émission et pendant 10 ans à compter de leur émission ;
- Les BSA CareDx sont incessibles ;
- Depuis leur date d'émission, 775 BSA CareDx ont été exercés et aucun BSA CareDx n'a été exercé au cours de la période allant du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023.

Le 20 juin 2023, les BSA CareDx sont arrivés à échéance.

Les 1 300 BSA CareDX restant en circulation et non exercés sont arrivés à échéance au 20 juin 2023 et sont devenus caducs à cette date.

Au 31 décembre 2023, il ne restait aucun BSA CareDx en circulation.

13.4 Autocontrôle

13.4.1 Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été conclu le 15 octobre 2018 avec TP ICAP (Europe). Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie est comptabilisée en autres actifs à long terme.

Au 31 décembre 2023, le compte de liquidité comprenait 20 366 actions Eurobio Scientific, soit environ 0,19% du capital à cette même date, et 115 703,82 € en espèce.

13.4.2 Auto-détention hors contrat de liquidité

En complément des opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité décrit ci-dessus, la Société a procédé à des opérations sur ses propres titres dans le cadre de l'exécution des programmes de rachat d'actions autorisées par l'assemblée générale des actionnaires lors de ses réunions du 13 juin 2022 et du 13 juin 2023.

Au 31 décembre 2023, la Société détenait 878 981 actions Eurobio Scientific en dehors de son contrat de liquidité, soit environ 8,03 % du capital social à cette même date.

13.4.3 Autocontrôle au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, la Société détenait 899 347 actions Eurobio Scientific, soit environ 8,22 % du capital social à cette même date.

14 AUTRES FONDS PROPRES

Au cours de l'année 2023, la société a procédé au remboursement d'avances remboursable pour K€ 40. Le contrat Coface USA a pris fin conformément à ses termes convenus. L'avance financière accordée n'a pas été sujette à remboursement et le solde de K€ 133 demeure définitivement acquise par la société.

(En milliers d'euros)	31/12/2022	Souscription	Remboursement	Reclassement	31/12/2023
OSEO Avance remboursable TEDAC	0				0
Avances conditionnées par l'Etat	70				70
BPI Avance Innovation	0				0
BPI Avance Innovation (Dendritics)	40		-40		0
BPI Assurance prospection	222			-133	89
Autres fonds propres	331	-	-40	-133	158

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

15 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les mouvements ayant affecté la provision pour risques et charges sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)

(en milliers d'euros)	Réf.	Solde au 31/12/2022	Dotation de l'exercice 2023	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2023
Ecart de conversion actif.....	(a)	313	205		4	514
Provision pour litiges sociaux...	(b)	20	25			45
Autre provision pour risques...	(c)	400	250	400		250
PROVISION POUR RISQUES		733				809
Provision pour retraite	(d)	594	109	166	9	528
PROVISION POUR CHARGES		594				528
TOTAL DES PROVISIONS		1 326				1 336

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2022	Dotation de l'exercice 2023	Reprise	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2023
Résultat d'exploitation		359	566	9	
Résultat financier				4	
Résultat exceptionnel		25			

- (a) La reprise de provision pour perte de change de K€ 205 est principalement marquée par l'évolution du taux de change EUR/USD.
- (b) Au 31 décembre 2023, 2 litiges prud'homaux sont en cours pour 45 K€.
- (c) Ces provisions ont été passées pour couvrir les litiges que la société a avec des tiers, principalement ses fournisseurs et ses clients. Il y a notamment une provision au titre de deux litiges pour K€ 250.
- (d) Une dotation de K€ 109 a été comptabilisée liée à l'augmentation du nombre d'années de service et de la rémunération des collaborateurs, compensées par une reprise de K€ (175) principalement liée à la sortie de collaborateurs.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

16 DETTES FINANCIERES

(en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles.....	0	0
Autres emprunts obligataires	0	660
Emprunts bancaires	94 510	107 410
Emprunt et dettes financières groupes.....	29 325	29 158
Total	123 835	137 228
<i>Dettes à échéances moins d'1 an</i>	<i>42 604</i>	<i>42 890</i>
<i>Dettes à échéances > 1 an et < 5 ans</i>	<i>81 231</i>	<i>94 338</i>
<i>Dettes à échéances à plus de 5 ans</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

La dette financière comptabilisée au 31 décembre 2023 provient principalement :

- d'emprunts bancaires qui incluent tous les emprunts directement contractés auprès d'établissements bancaires privés ou publics (Bpifrance) ainsi que les intérêts courus correspondant.
- des dettes envers les filiales dont Capforce Plus à hauteur de K€ 28 620.

17 DETTES DIVERSES

Dettes diverses (en milliers d'euros)	31/12/2023	31/12/2022
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	10 981	12 221
Fournisseurs	8 650	8 826
Fournisseurs, factures non parvenues	2 332	3 394
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	368	364
Avances reçues sur commandes clients	368	364
Dettes fiscales et sociales	7 212	10 741
Personnel	2 729	6 097
Organismes sociaux	1 983	3 031
Etat	2 500	1 613
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	121	
Autres dettes	1 891	96
Total	20 573	23 421

18 DETAIL DES CHARGES A PAYER

(en milliers d'euros)

Charges à payer	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs, factures non parvenues (inclus dans les dettes fournisseurs et comptes rattachés)	2332	3394
Charges à payer (incluses dans Dettes fiscales et sociales)	4097	8798
Dettes pour congés payés	1059	1103
Dettes pour primes	2438	6857
Dettes sociales	264	499
Etat charges à payer	329	333
Autres charges à payer	7	7
Intérêts courus à payer sur emprunts	29	36
Total	6 458	12 229

19 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'élèvent à K€ 198 au 31 décembre 2023 contre K€ 434 au 31 décembre 2022.

20 PRODUITS D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice 2023, la Société a généré un montant total de produits d'exploitation de K€ 91 090, détaillé de la façon suivante :

- ventes de produits de Diagnostic In Vitro : K€ 82 281,
- produits de recherche et développement : K€ 53,
- subvention de recherche et développement : K€ 287,
- reprises sur amortissement et transfert de charges : K€ 8 118,
- autres produits : K€ 351.

21 INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE

La Société opère dans le domaine du diagnostic. Ses activités s'étendent de la Recherche et Développement jusqu'à la commercialisation de produits.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 :

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

en K€	France	Europe (Hors France)	Etats-Unis	TOTAL
Ventes de DM-DIV	71 139	9 397		80 536
Prestations de services	1 551	193		1 745
Subvention	287			287
Autres produits	8 469		53	8 522
TOTAL	81 446	9 590	53	91 090

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 :

en K€	France	Europe (Hors France)	Etats-Unis	TOTAL
Ventes de DM-DIV	107 933	18 544		126 478
Prestations de services	1 541	68		1 609
Subvention	83			83
Autres produits	6 872		94	6 966
TOTAL	116 429	18 613	94	135 136

22 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En milliers d'euros	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers		2 185	704
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	(a)	1 687	239
Autres intérêts et produits assimilés		0	0
Différences positives de change	(b)	154	131
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0
Produits financiers de participation		0	0
Reprises sur provisions		344	334
Charges financières		4 771	1 706
Dotations financières aux amortissements et provisions	(c)	413	392
Différences négatives de change		-9	-8
Intérêts et charges assimilés	(d)	4 366	1 321
Total		(2 586)	(1 001)

- (a) Les produits d'intérêts sont comptabilisés pour K€ 1 687 du fait de l'avance en compte courant consentie par Eurobio Scientific à ses filiales et des intérêts des comptes à terme au cours de l'exercice.
- (b) Les différences positives de change correspondent aux écarts de conversion sur les comptes de la société en devises autres que l'euro.
- (c) Le montant comprend essentiellement la dotation de la provision pour perte de change latente au 31 décembre 2023 et la provision pour dépréciation de la créance rattachée à la filiale américaine.
- (d) Les charges d'intérêts s'élèvent à K€ 4 366 au 31 décembre 2023 dont K€ 3 824 pour le prêt syndiqué souscrit le 30 septembre 2022 contre K€ 899 au titre de l'exercice 2022.

23 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Charges exceptionnelles	(1 257)	(1 144)
Produits exceptionnels	543	512
Résultat Exceptionnel	(714)	(633)

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées de :

- K€ 550 pour un litige avec un prestataire provisionné à hauteur de 400 K€ dans les comptes 2022 ;
- K€ 280 liés à la perte de marchandises ;
- K€ 250 liés à deux nouveaux litiges ;
- K€ 133 d'amortissements dérogatoires ;
- K€ 25 pour un nouveau litige prud'homme.

Les produits exceptionnels sont principalement constitués de :

- K€ 400 de reprise de provision au titre du litige avec un prestataire ;
- K€ 133 liés à un contrat d'assurance prospection Coface arrivé à échéance et dont le solde est définitivement acquis à la société.

24 IMPOTS SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt comptabilisée au 31 décembre 2023 représente un montant de K€ 845 composé de K€ 1 224 d'impôt sur les sociétés, de K€ 15 de contribution sociale, de K€ 39 de produit d'intégration fiscale et de K€ 356 de Crédit Impôt Recherche.

La Société a signé une convention d'intégration fiscale, prenant effet au 1er janvier 2018, avec l'entité Capforce Plus dont elle est la tête de groupe. Les principales modalités de cette convention sont :

- Les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont déterminées comme si ces sociétés n'étaient pas membre du groupe intégré,
- Les économies d'impôt constatées au niveau du groupe intégré à raison des déficits fiscaux transmis par les filiales et des corrections réalisées pour la détermination du résultat d'ensemble, sont conservées chez la société mère.
- La société mère enregistre directement dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et la charge d'impôt comptabilisée par les filiales bénéficiaires.

La société a comptabilisé une charge d'impôt de K€ 1 224 relatif à l'impôt générée par l'intégration fiscale. En l'absence de cette convention d'intégration, l'impôt théorique de la Société aurait été de K€ 1 186.

Le montant du déficit reportable imputable pour l'exercice 2023 est de K€ 5 182. Les déficits ordinaires sont reportables sans limitation de durée.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2023

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

25 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires 2023 concernant les travaux de mission légale des commissaires aux comptes sont les suivants :

Montant HT en milliers d'euros	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022	
	EY	ENDRIX	EY	ENDRIX
Audit				
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>				
- Eurobio Scientific et ses filiales intégrées globalement	47,0	37,0	32,1	32,1
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>				
- Revue semestrielle	18,5	18,5	21,4	21,4
Sous-Total	65,5	55,5	53,5	53,5
Autres prestations				
Services autres que la certification des comptes	0	7	4	4
Sous-Total	0	7	4	4
Total	65,5	62,5	57,5	57,5

26 TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES ET PARTIES LIEES

Le montant de l'avance consentie par Eurobio Scientific à sa filiale Genbio R&D s'élève à K€ 5 477 au 31 décembre 2023 et est comptabilisée à l'actif du bilan en immobilisations financières. L'avance vis-à-vis de cette même filiale Genbio R&D fait l'objet d'une provision pour dépréciation de K€ 5 477 au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une dette de K€ 28 620 vis-à-vis de Capforce Plus, une créance de K€ 1 514 vis-à-vis de Capforce Inc., une créance de K€ 2 011 vis-à-vis de Eurobio Sc. Switzerland, une créance de K€ 3 245 vis-à-vis de Eurobio Sc. Benelux et une créance de K€ 697 vis-à-vis de Eurobio Sc. UK.

Les opérations conclues avec des parties liées au cours de l'exercice ont toutes été réalisées à des conditions de marché normales.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019, dans sa cinquième résolution, a décidé d'adopter à compter de cette même date le mode de direction et d'administration prévu aux articles L. 225-17 à L. 225-56 du Code de commerce, et qui comporte un conseil d'administration et une direction générale à la place du directoire et du conseil de surveillance. Les rémunérations allouées aux membres de la direction générale de la Société se sont élevées à K€ 3 540 au cours de l'exercice 2023, contre K€ 1 605 en 2022. Les membres de la direction générale étant également administrateurs de l'entreprise, ils ont annoncé avoir renoncé à percevoir une rémunération en tant qu'administrateurs. Une somme de K€ 60 a ainsi été provisionnée dans les comptes 2023 au titre des jetons de présence de l'année 2023 versés uniquement aux administrateurs non-salariés, contre K€ 30 l'année précédente.

27 EFFECTIFS

L'effectif de Eurobio Scientific s'élève à 137 personnes au 31 décembre 2023.

28 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une synthèse des obligations contractuelles et des engagements commerciaux de la Société au 31 décembre 2023 est présentée dans les tableaux suivants :

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Réf.	Total	Paiements dus à moins d'un an	Paiements dus de un à cinq ans	Paiements dus à plus de cinq ans
Engagements liés aux options de change		4 459	3 975	484	-
Obligations en matière de locations simples	(a)	3 741	927	2 814	-
<i>Locations immobilières</i>		2 986	576	2 410	-
<i>Locations de véhicules</i>		756	351	404	-
Total		8 201	4 902	3 298	-

(a) Il s'agit des obligations de la société en matière de location de longue durée de véhicules, de location immobilière, et de location de photocopieurs.

29 FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Société détient à hauteur de 100% :

- La société Genbio R&D, localisée au 15222 Avenue of Science, Suite A - San Diego - CA 92128, Etats-Unis. Au titre de l'exercice 2023, la société Genbio R&D a réalisé une perte de KUSD 93.
- La société Capforce USA, localisée au 15222 Avenue of Science, Suite A - San Diego - CA 92128, Etats-Unis. Au titre de l'exercice 2023, la société Capforce USA a réalisé une perte de KUSD 76.
- La société Eurobio Scientific Benelux S.A., (anciennement Gamma), Ahlers House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen, Belgique. Au titre de l'exercice 2023, la société a réalisé une perte de K€ 25.
- La société Capforce Plus, 7 avenue de Scandinavie 91940 Les Ulis. Au titre de l'exercice 2023, la société a réalisé un bénéfice de K€ 116.
- La société Eurobio Scientific UK Ltd, (anciennement Pathway Diagnostics), localisée au Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, au Royaume-Uni. Au titre de l'exercice 2023, la société Eurobio Scientific UK a réalisé un bénéfice de KGBP 392.
- La société Personal Diagnostics Ltd, localisée au Cu Eclipse House, Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, au Royaume-Uni. Au titre de l'exercice 2023, la société Personal Diagnostics Ltd a réalisé un bénéfice de KGBP 5.
- La société Eurobio Scientific Switzerland, localisée au Achereggstrase, 10 6362 Stansstad, en Suisse. Au titre de l'exercice 2023, la société Eurobio Scientific Switzerland a réalisé une perte de KCHF 26.
- La société Genome Diagnostics BV, localisée au Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht, aux Pays Bas. Au titre de l'exercice 2023, la société a réalisé un bénéfice de K€ 5 254.
- La société D.I.D. (Diagnostic International Distribution) Spa, localisé au Piazza Carlo Amati 6, 20147 Milano, en Italie. Au titre de l'exercice 2023, la société D.I.D Spa a réalisé un bénéfice de K€ 70.

La Société détient à hauteur de 20% :

- La société TECOmedical AG, localisée au Gewerbestrasse, 10 4450 Sissach, en Suisse. Au titre de l'exercice 2023, la société TECOmedical AG a réalisé un bénéfice de KCHF 91.

30 ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES

La Société établit des comptes consolidés préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés (règlement n°2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables).

Les comptes consolidés comprennent en intégration globale les comptes de la maison mère Eurobio Scientific et de ses filiales : Capforce Plus en France, Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma) en Belgique, Capforce USA, Genbio, Genbio R&D et GenDx Products INC aux Etats Unis, Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) et Personal Diagnostic au Royaume-Uni, TECOmedical AG en Suisse, TECOmedical GmbH et TECOdevelopment en Allemagne, Biomedical Diagnostics NV, Genome Diagnostic BV et GenDx Products BV aux Pays Bas et DiD Spa en Italie.

31 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Acquisition de la société Alpha Biotech

Le 3 janvier 2024, Eurobio Scientific a réalisé l'acquisition de 100% du capital d'Alpha Biotech Limited, société britannique spécialisée dans la distribution de tests de diagnostic HLA pour évaluer la compatibilité entre donneurs et receveurs dans le cadre des greffes d'organes et de moelle. Cette société est notamment le distributeur historique de GenDx sur le marché britannique et réalise en 2023 un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,3 millions de livre sterlings.

La transaction a été réalisée pour une valeur d'entreprise de 1,8 millions d'euros. La société sera intégrée dans les comptes du groupe au titre de l'exercice 2024.

Renouvellement du contrat de distribution Seegene

Au cours du premier trimestre 2024, Eurobio Scientific renouvelé le contrat de distribution avec la société Seegene pour une durée de 3 ans.

Réduction de capital par voie d'annulation d'actions

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 9 janvier 2024, a décidé de réduire le capital social de 222 176,00 euros par voie d'annulation de 694 300 actions d'une valeur nominale de € 0,32 préalablement acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Cette annulation d'actions est effective au 11 janvier 2024 et a été inscrite dans les comptes de la Société à cette date. A l'issue de cette annulation d'actions, le capital social s'élève à 3 279 638,72 euros divisé en 10 248 871 actions d'une valeur nominale de € 0,32 chacune.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 31 DECEMBRE 2023**

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Endrix AUDIT
18, avenue Félix Faure
69007 Lyon
S.A.S. au capital de € 12 278
820 866 895 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon-Riom

ERNST & YOUNG Audit
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Eurobio Scientific,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eurobio Scientific relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les principes, règles et méthodes comptables relatifs aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations financières sont décrits dans la note 2 « Principes et méthodes comptables » aux rubriques 2.3 « immobilisations incorporelles », 2.4 « immobilisations corporelles » et 2.5 « immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels. En particulier, comme le précise la note 2.6 « Dépréciation des actifs » de l'annexe aux comptes annuels, votre société réalise annuellement des tests de dépréciation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables suivies par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des informations visées ci-dessus, les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les hypothèses utilisées, et vérifié également que ces notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise présentées dans le rapport de gestion

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 23 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Endrix AUDIT

ERNST & YOUNG Audit

Nicolas Total

Thomas Nesme